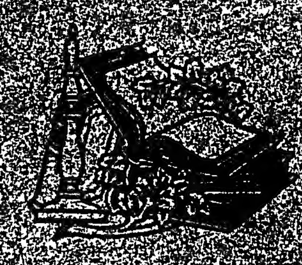
QUINZE ANS DE VIE FRANÇAISE EN SASKATCHEWAN



L'ASSOCIATION CATHOLIQUE FRANCO-CANADIENNE

1912 — 1927

AVANT-PROPOS

Le but de cet Album-Souvenir est de conserver les précieux travaux qui ont été présentés à la convention conjointe de l'Association Catholique Franco-Canadienne et de l'Association des Commissaires d'Ecole Franco-Canadiens tenue à Régina les 15-16-17 mars 1927; d'insérer dans nos archives nationales les succès obtenus par ces deux associations depuis leur origine, de fournir à nos compatriotes d'aujourd'hui et de demain des motifs d'espérance en l'avenir et de sages conseils qui leur aideront à porter toujours bien haut le drapeau de la race française en Saskatchewan.

Dans le texte apparaîtra, ici et là, la photogravure de nos maisons d'éducation où nos enfants recevront une instruction soignée et une formation conforme à nos besoins et à nos aspirations nationales.

Nous y joignons les noms de nos principaux professionnels franco-canadiens et de quelques amis dévoués qui ont bien voulu nous aider dans la publication de cet album.



M. RAYMOND DENIS,
Président-Général de l'A. C. F. C.

DISCOURS D'OUVERTURE

PAR

M. RAYMOND DENIS,

Messeigneurs,
Mesdames
Messieurs.

Je suis heureux d'avoir à saluer ici cet après-midi, l'une des plus nombreuses conventions que nous avons encore eues dans cette province. C'est avec un plaisir infini que je constate que nos questions nationales sont de plus en plus comprises et attirent davantage d'année en année l'attention du public.

Nous craignions qu'avec le temps, au fur et à mesure que disparaitraient les anciens, au fur et à mesure que la jeune génération, celle qui a reçu dans l'Ouest son éducation, arriverait à remplacer la génération qui vieillit, nous craignions, dis-je, que l'indifférence ne vint à remplacer l'ardeur patriotique du passé; mais cette magnifique convention qui dépasse par le nombre tout ce que nous avons vu jusqu'à présent donne à ces craintes le plus éclatant, le plus triomphal des démentis; et les jeunes que j'aperçois nombreux dans cette salle proclament bien haut par leur présence ici que ceux qui sont nés ou ont reçu leur éducation sur les rives de la Saskatchewan ou de la Rivière Rouge sont aussi patriotes que ceux qui ont vu le jour sur les bords du Saint-Laurent, ou sous les cieux plus doux peut-être de la glorieuse France ou de l'héroïque Belgique.

C'est une consolation pour ceux qui luttent depuis des années, et cette Convention est la plus magnifique des récompenses pour les chefs qui ont mis tout leur dévouement, tout leur coeur pour bien diriger le groupe vers ses destinées, vers la Survivance.



Au nom des exécutifs des deux associations qui tiennent ici leur convention conjointe, merci; merci à messieurs les délégués d'être venus si nombreux. Leur présence ici est un présage de victoire, une garantie de cette survivance que deux fois déjà nous sommes allés proclamer dans Québec.

Peut-être y a-t-il des défections. Nous le saurons en consultant la liste des délégués présents, mais ces défections ne sont certainement pas nombreuses; peut-être aussi sont-elles causées par des cas de force majeure. S'il en est d'autres dûes à des motifs moins avouables, il nous reste à les regretter, et à prier pour les absents, leur pardonnant le mal qu'ils font à une cause dont ils devraient être les soldats.

Merci aux différents orateurs qui ont bien voulu accepter d'adresser la parole devant cette Convention; plusieurs d'entre eux ont parcouru des distances considérables pour nous apporter le précieux encouragement de leur éloquence et de leur expérience, nous leur en sommes infiniment reconnaissants; et le sentiment du bien qu'ils vont faire sera, j'en suis sûr, la plus belle de leur récompense.

Merci aussi aux délégués des provinces voisines qui ont voulu accepter notre invitation et venir ici affirmer publiquement la solidarité et la fraternité des groupes de l'Ouest. Les luttes qui se livrent dans l'une ou l'autre de nos provinces intéressent directement les deux autres, et victoires, défaites ou épreuves ont une répercussion profonde sur les autres groupes. C'est pourquoi les épreuves que traversent actuellement nos frères de l'Alberta nous atteignent nous-mêmes; nous en souffrons avec eux dans des proportions d'autant plus fortes que nous ignorons si, un jour ou l'autre, un jour peut-être plus proche que nous ne pensons, nous n'aurons pas à subir nous mêmes les mêmes épreuves. Je profite de l'occasion pour dire au délgué de l'Alberta que nous formons des voeux ardents pour le triomphe de l'Association des Canadiens-français de l'Alberta et de la cause qu'elle représente, nous formons des voeux pour que la race française, château fort du catholicisme au Canada, trouve comme par le passé dans l'Eglise

Catholique, la justice et l'affection auxquelles toutes les races ont droit—parce que toutes ont été également rachetées par le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mais si nous prenons part aux angoisses et si nous souffrons avec nos frères de l'Alberta, nous nous réjouissons des résultats si consolants obtenus par la vaillante Association d'Education du Manitoba et je suis sûr d'être l'interprète de tout le groupe en chargeant les délégués de la province-soeur, de transmettre à l'Association d'Education nos félicitations sincères pour les résultats obtenus dans le passé ainsi que nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Petites minorités, entourées par toutes sortes de populations qui ne parlent pas notre langue, n'ont pas notre mentalité, ne partagent pas nos aspirations, nous avons besoin pour survivre et garder intactes les qualités de notre race, de nous grouper plus étroitement encore, de nous sentir les coudes; ceci, non pas seulement de paroisse en paroisse ou de diocèse en diocèse; mais encore de province en province, parce que le patriotisme dépasse les limites des diocèses et des provinces et je salue un jour qui n'est pas loin peut-être: où une fédération des forces françaises de l'Ouest, entrainera une fédération des forces françaises du Canada tout entier, de façon à ce qu'une attaque sur un point quelconque du Dominion soit ressentie par l'organisation toute entière; une organisation dont les moyens d'action et la puissance seraient des garanties solides de survivance.

Je vais terminer les remerciements par où j'aurais dû les commencer; mais l'on aime garder pour la fin les morceaux les plus choisis, et je suis heureux de remercier ici, heureux de saluer nos chefs religieux, nos évêques, qui ont tenu par leur présence à venir honorer le travail accompli par nos organisations, à venir encourager nos efforts.

Cette présence est un honneur pour la Convention et un honneur que nous comprenons et que nous apprécions à toute sa valeur. Nous en ressentons une joie infinie; mais cette joie est plus intense peut-être encore chez les membres du Comité exécutif parce

qu'elle constitue une approbation sans réserve du travail accompli et des résultats obtenus.

Plus heureux qu'ailleurs, nous avons l'immense bonheur d'avoir pour nous diriger dans le chemin de la perfection, hélas parfois si rocailleux, des Princes de l'Eglise qui sont en même temps des fils de cette race qui, la première, et à peu près la seule, sut faire luire la lumière de l'Evangile à travers les plaines immenses de l'Ouest dans un temps où il fallait non seulement du courage, mais de l'héroïsme pour s'aventurer dans les plaines sauvages et inconnues à la civilisation. Des Princes de l'Eglise qui symbolisent la grande cause pour laquelle nous luttons; et qui personnifient en eux ce que nous aimons, ce que nous respectons; mais des Princes de l'Eglise qui, s'ils n'ont pas oublié que par leur naissance ils appartiennent à notre race, n'ont jamais oublié non plus qu'ils sont les évêques d'une Eglise Universelle et que comme tels ils sont les pères bien-aimés de tous les fidèles.

L'on dirait parfois que cet esprit de justice que nous sommes heureux de constater chez nos évêques est un monopole de notre race; monopole que l'on voudrait bien hélas! partager avec quelques autres.

Qu'importe, j'aime encore mieux appartenir à une race de persécutés qu'à une race de persécuteurs; et nous sommes fiers de nos évêques qui ont su forcer l'admiration de tous ceux qui les ont approchés, et qui, par leur exemple et par leur valeur ont su grandir encore le prestige de cette race à laquelle ils appartiennent. Nous sommes heureux de les voir parmi nous; nous les remercions d'être venus.

Messieurs, cette Convention est la cinquième tenue par l'Association des Commissaires d'École et la dixième convention de l'A. C. F. C. Comme les années précédentes, nous avons pensé qu'il était préférable que nous tenions une convention conjointe plutôt que d'avoir deux conventions séparées. S'il est vrai que les questions d'école sont de la compétence plus directe de l'Association des Commissaires, il n'en est pas moins vrai qu'elles intéressent toute la race représentée par l'A. C. F. C. D'autre part l'in-

fluence d'une forte organisation nationale étant nécessaire à l'avenir de nos écoles, le travail de l'A. C. F. C. offre un intérêt tout spécial pour l'Association des Commissaires. Il est donc tout naturel que les délégués de nos deux organisations se rencontrent de temps à autre dans un esprit de fraternelle solidarité et étudient ensemble les questions qui intéressent l'avenir du groupe.

L'Association des Commissaires représente les compétences au point de vue scolaire; ce sont ses membres qui, étant en contact direct avec les écoles, avec le personnel enseignant, avec les élèves savent mieux que tout autre quelles sont les mesures à prendre pour développer l'efficacité de nos écoles aussi bien que pour y stimuler l'enseignement du français. Mais d'autre part, l'Association des Commissaires ne possède pas les moyens nécessaires pour transporter dans le domaine des faits les solutions qu'elle peut recommander. C'est de là qu'est née cette entente heureuse entre nos deux organisations: l'une étudiant, et l'autre mettant en pratique; l'une exerçant pour ainsi dire le pouvoir législatif en ce qui concerne les questions scolaires, l'autre jouissant du pouvoir exécutif et toutes les deux se prêtant mutuellement le secours de leur influence et de leur compétence.

C'est ainsi qu'au cours de la Convention de 1925, l'Association des Commissaires recommandait très fortement à l'A. C. F. C. de faire l'impossible pour établir dès 1926, des examens provinciaux de français et pour réaliser l'inspection française des écoles. Nous verrons dans le cours de cette convention, par les rapports qui nous seront présentés, comment l'A. C. F. C. s'est acquittée de ces recommandations faites il y a deux ans.

Dans le cours des séances, nous laisserons de côté nos préférences personnelles, nos préjugés contre telle ou telle personne, et nous nous souviendrons que nous sommes ici non pas pour descendre tel ou tel individu ou pour en glorifier d'autres, mais pour faire un travail utile et pratique de développement national. Toute autre conduite serait indigne de cette Convention,

indigne de la cause qui nous réunit ici. Je suis certain d'ailleurs que nous saurons conserver la dignité qui a marqué les conventions précédentes et que nous montrerons aux autres catholiques qui suivent nos délibérations aussi bien qu'aux adversaires qui peut-être nous épient, que nous avons assez de largeur d'esprit et de patriotisme pour nous unir par dessus les personnes pour le salut de nos écoles.

La première séance, celle de cet après-midi, sera consacrée aux commissaires d'écoles. Dans les discussions qui pourront se produire, tous les délégués auront le droit de participer comme d'ailleurs pendant les séances de l'A. C. F. C.; mais seuls les délégués de l'une ou de l'autre Association auront droit de vote dans les séances concernant cette association.

Montalembert, ce grand champion de la liberté d'enseignement en France, Montalembert qui appartenait à l'une des plus illustres familles de la noblesse française, Montalembert, membre de l'Académie disait un jour: "Le titre duquel je suis le plus fier, c'est celui de commissaire d'école, parce que c'est ce titre qui me permet de participer à la formation intellectuelle et morale de la jeunesse, et de travailler ainsi à la grandeur de ma patrie".

Ce titre qui paraissait si beau et si grand à l'homme illustre que fut Montalembert, n'a rien perdu de sa beauté; et dans les plaines de l'Ouest alors que nous plaçons toutes nos espérances d'avenir entre les murs de nos écoles, il est plus important et aussi plus redoutable parce qu'il entraîne avec lui des responsabilités extrêmes.

MM. les commissaires d'écoles réunis ici vont en commun, étudier les problèmes qui intéressent nos écoles primaires. Ils s'efforceront de faire de ces écoles confiées à leur charge des foyers de patriotisme canadien; mais leur tâche ne doit pas s'arrêter là, leur titre de commissaires les place à la tête de toutes nos questions d'éducation, il fait d'eux dans leurs milieux respectifs, des chefs de la race; des "leaders", et c'est sur eux que nous comptons pour faire comprendre autour d'eux, que pardessus la petite école primaire, il y

a l'école secondaire, il y a le Collège de Gravelbourg, il y a les universités, les collèges d'agriculture. C'est sur eux enfin que nous comptons pour faire comprendre que notre race ne doit pas être une race de valets mais une race d'intellectuels à la tête de tous les grands mouvements et faisant respecter ce titre si beau de Canadien-français.

En acceptant ce rôle de commissaire nous avons implicitement promis de faire tout notre devoir et, ce devoir, j'en suis sûr, nous l'accomplirons dans toute la mesure de nos forces, à la française.



SERMON

PAR

Sa Grandeur Monseigneur Mathieu,

Archevêque de Régina.

AIMEZ DIEU, L'EGLISE ET VOTRE PAYS

Mes frères.

Comme l'oiseau quitte tout, pour aller construire son nid et veiller sur sa famille, ainsi vous avez laissé vos occupations, vous avez mis de côté tout travail, vous avez quitté pour ainsi dire la terre et afin que votre prière soit plus belle, afin que de votre âme sortent des louanges qui soient plus agréables à Dieu, afin d'obtenir de lui les lumières dont vous avez besoin dans l'étude des questions qui intéressent sa gloire et le bonheur de notre chère patrie, vous avez voulu ce matin venir vous recueillir dans son temple, lui demander de vous rendre dignes de lui et dignes de l'Eglise dont vous voulez être les enfants soumis et dévoués.

Il y a dans le cimetière St-Laurent à Rome un mausolée qui m'a surtout frappé: c'est celui d'une jeune mère mourante qui presse son enfant sur son coeur et lui dit avec un air qui fait deviner les paroles gravées sur le marbre: "Mon fils, aime ton pays, aime ton Eglise, aime ton Dieu". Voilà quelle doit être votre devise: voilà les devoirs que vous avez à remplir.

AIMEZ DIEU

Comme il a été bon pour vous! Ne pourrait-il pas vous dire avec vérité: "Qu'aurais-je pu faire pour vous que je n'aie pas fait?" Il vous a fait naître dans un pays catholique; il vous a donné de bons parents qui ont conservé à leur foyer le feu sacré des vertus chré

tiennes, qui ont mis en vous la connaissance et l'amour de Dieu dès que votre intelligence et votre coeur ont été capables de le connaître et de l'aimer. Combien de fois il vous a donné ses sacrements; combien de fois il vous a donné des inspirations, des lumières intérieures, des remords pour votre amendement; pourquoi avez-vous reçu ces grâces de préservation, ces secours qui ont été si souvent accordés à votre fragile nature et



qui ont été refusés à des milliers d'autres abandonnés à eux-mêmes, sollicités au mal par de perfides entraînements et de détestables exemples, blasphémant parfois une religion qu'ils ont eu le malheur de ne pas connaître? S'ils sont sur le chemin de la perdition, tandis que vous pouvez espérer être sur le bon chemin, que pouvez-vous en conclure? Une seule chose: c'est que Dieu a ouvert pour vous les trésors de sa miséri-

corde et que vous avez été l'objet de ses plus tendres prédilections.

Pourriez-vous rester insensibles à tant d'amour? Votre coeur ne vous dit-il pas que vous avez contracté la dette sacrée de la reconnaissance, cette dette que tous regardent comme devant accompagner tout bienfait.

La mère veut la reconnaissance de l'enfant qu'elle a porté dans ses bras; le riche la demande au pauvre dont il a secouru l'indigence; l'homme qui s'incline vers le malheur l'attend de celui dont il a consolé les larmes.

Cette reconnaissance, n'allez pas la refuser à Dieu; il l'attend de vous. Témoignez-la lui en tenant pures vos âmes qu'il a rachetées de son sang, en accomplissant toujours votre devoir, en faisant bien, mais aussi en faisant le bien autour de vous par les bons exemples que vous aurez à coeur de donner.

AIMEZ L'EGLISE

Quelle est belle la patrie catholique! Comme nous devons être heureux et fiers d'être ses enfants! Son roi est Jésus-Christ; quel autre eut jamais sa grandeur et sa beauté! Elle a pour étendue le ciel et la terre, les siècles et l'éternité. Son histoire est écrite avec des miracles et tous ses combats sont des victoires. Ses héros sont les martyrs et les saints, les plus grandes figures qu'ait saluées l'admiration des siècles, les plus hautes intelligences, les plus nobles âmes qui passèrent parmi l'admiration du monde et que l'humilité n'a pu sauver de la gloire. De tous les drapeaux celui de l'Eglise, notre mère, est le plus glorieux. Voilà vingt siècles qu'il mène l'humanité à tous les héroïsmes: il la mène à toutes les gloires de la terre; il la mène à la gloire éternelle. L'histoire de l'Eglise catholique est une longue chaîne de vertus, de sacrifices où brillent comme des diamants et des rubis les grandes, les divines actions des saints.

Il y a vingt siècles, elle a pris l'humanité dans la boue où elle se vautrait pour lui faire atteindre une perfection inconnue à l'antiquité païenne. Elle a ennobli les intelligences, elle a purifié les coeurs. Citez

une misère qu'elle n'a pas soulagée, une lutte devant laquelle elle ait reculé, un état social sur lequel on l'ait vue incapable d'étendre ses bienfaits.

Aimez l'Eglise et qu'elle soit toujours pour vous ce qu'il y a de plus cher au monde. C'est ce qu'elle était pour vos ancêtres dont il nous faut admirer les travaux extraordinaires, les immortels faits d'armes, les miracles et l'héroïsme.

C'est pour elle qu'ils quittaient le beau pays de France pour venir sur les bords inhospitaliers de nos grands fleuves planter la croix, le signe de la Rédemption. C'est l'Eglise qui a présidé à la naissance de notre pays, c'est son étendard qui le premier a été arboré sur cette terre nouvelle.

Ce sont les prêtres, les ministres de l'Eglise, qui sont venus, avec le flambeau de l'Evangile, éclairer des peuples plongés ici dans les ténèbres de l'erreur, tracer la voie à la civilisation à travers les sentiers les plus reculés, sous les latitudes les plus rigoureuses.

Ils y furent suivis par des armées de femmes admirables, de saintes religieuses animées par le seul désir de répandre des consolations sur ceux qui n'en connaissaient pas même le nom, de sécher les larmes des malheureux, de panser les cicatrices des mourants, de nourrir les affamés, de vêtir la nudité, d'éclairer les âmes.

En lisant la vie si sacrifiée, si misérable de ces pauvres prêtres, en voyant ces missionnaires disséminés dans ces vastes solitudes où le zèle évangélique les avait conduits, on se rappelle cet ambassadeur de Pologne qui, traversant un jour la place St-Pierre avec le Pape St-Pie V, lui demanda des reliques. Le Pontife se baissa, ramassa un peu de terre et, la lui donnant: "Tenez, dit-il, voici des reliques: voici la terre arrosée du sang des martyrs."

La terre sur laquelle ont vécu nos prêtres, nos missionnaires, nous la regardons, nous avons le droit de la regarder comme une relique: car ils étaient des saints. C'est vrai, ils n'ont pas été déclarés tels par l'Eglise et enrégistrés comme tels dans son martyrolo-

ge; ils règnent cependant avec Dieu "in splendoribus sanctorum."

Cette Eglise, aimez-la et témoignez-lui votre reconnaissance par une parfaite fidélité à ses préceptes; soyez toujours sur ce sol de l'Amérique de vrais apôtres du Christ, répandant autour de vous le parfum des vertus chrétiennes.

Et cette foi que vous avez reçue de vos ancêtres, ayez à coeur de la transmettre à vos descendants; donnez à vos enfants ce qui ne se tient pas dans la main, ce qui ne s'enferme pas dans un coffre-fort, ce que ne peut ravir une spéculation malheureuse, mais ce qui pénètre jusqu'au coeur, ce qui remplit l'âme et la vie, ce que rien au monde ne peut leur arracher: L'amour de Dieu et de l'Eglise, de leur famille et de leur pays. Alors vos enfants aimeront tout ce qu'il faut aimer et rien que ce qu'il faut aimer.

AIMEZ VOTRE PAYS.

Aimez votre pays et comment ne l'aimeriez-vous pas du plus ardent amour, quand ce pays est comme le nôtre une terre qui a reçu du Créateur les plus admirables dons que puisse rêver un peuple ?

Terre privilégiée en effet que celle où Dieu a placé un sol où pousse la végétation la plus luxuriante et la plus variée.

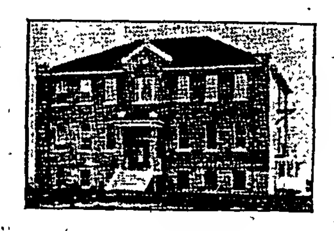
Richelieu disait en parlant de Naples: "Quel sera le ciel si la terre de cet exil est déjà si belle."

Oui, comment ne l'aimerions-nous pas notre patrie, nous Français; car c'est la terre de nos aïeux, le sol sacré que nos pères ont foulé et conquis dans d'héroïques chevauchées? C'est ici qu'ils ont répandu leurs sueurs et souvent leur sang dans de profonds sillons de labeurs et de gloire; c'est ici qu'ils ont souffert et triomphé avant nous, ici qu'ils sont morts et reposent en paix. Par conséquent, cette patrie est pour nous un berceau et une tombe à garder.

Nous tous ici ce matin, prions, demandons à Dieu de nous éclairer et de nous fortifier, afin que nous voyions notre devoir, afin que nous ayons le courage

de l'accomplir. Nous travaillerons alors avec plus de succès sous le regard de celui qui nous a tant aimés et qui nous continuera sa toute puissante protection.

Trempons les noms de tous ceux qui sont venus prendre part à ce congrès dans le sang de Jésus qui va à l'instant couler sur l'autel, et supplions Dieu de bénir leur travail, de féconder les efforts qu'ils font pour le bonheur temporel et spirituel d'une race qui veut à jamais lui rester fidèle.



Nous souhaitons qu'une nombreuse phalange de petits compatriotes participe à l'excellente formation de ce Jardin de l'Enfance.

DISCOURS

DE

Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme,

évêque de Prince-Albert.

Messieurs,

Au moment où je me lève pour vous adresser la parole, laissez-moi vous faire part d'une impression qui réjouit mon coeur d'évêque. En vous voyant siéger aux séances de la convention, je ne puis m'empêcher de bénir le ciel en constatant que notre peuple s'intéresse à ces réunions patriotiques, et je me dit: Aussi longtemps que les Franco-canadiens de la Saskatchewan auront à coeur de se rencontrer, de se mieux connaître et d'étudier en collaboration de fraternité les graves problèmes de notre survivance et de notre progrès, nous pouvons avoir foi en l'avenir de la race française chez nous. Votre empressement et votre générosité à répondre à l'appel du Comité Exécutif de l'A. C. F. C. trahit, en effet, chez vous la noble préoccupation de nos intérêts et le souci de parer à tous les obstacles qui pourraient entraver ou retarder notre marche en avant dans les voies de la destinée voulue par la Providence. Je vous félicite et vous remercie au nom de ceux que vous représentez ici.

Délégués des différents groupes Franco-canadiens de la province, vous formez une élite, une sorte de garde d'honneur de nos droits français. Sous le regard de Dieu le Père des nations et des races, et à la faveur de la lumière d'un patriotisme ardent et éclairé, dans la pleine conscience de votre vie nationale, vous êtes venus ici pour reviser ensemble le bilan de nos forces, le compte-rendu de nos victoires, l'aveu douloureux de nos défaites, l'urgence de nos bonnes résolutions, nos chances de survie, la richesse de nos ré-

serves et l'à-propos des moyens que l'on entend mettre en oeuvre pour mieux assurer la réussite de nos efforts. Et comme du choc des opinions jaillit la lumière, l'âme toute préoccupée du noble but à atteindre, vous voyez déjà un jour nouveau sourire à l'horizon de nos espérances françaises, parce que la convention est une sorte de retraite fermée où les âmes se retrempent, les énergies s'échauffent et les courages s'aguerrissent en



vue des activités qui demain appelleront à votre dévouement et des luttes à l'ordre du jour pour tenir ferme nos positions. Voilà certes un programme substantiel d'action catholique et française, une belle page que vous inscrivez au livre d'or de la famille franco-canadienne de cette Province. Vous avez raison d'être fiers.

J'apporte en ce moment ma modeste contribution à l'oeuvre entreprise et jusqu'à présent si bien réussie de la convention de l'A. C. F. C. On m'a prié de vous entretenir de notre journal "Le Patriote" et de notre association nationale l'A. C. F. C. Ce sont deux santés faciles à présenter, car, en autant que je puis en juger, les personnages à l'affiche sont favorablement connus parmi nous et ont su se tailler une enviable réputation dans l'opinion publique. Comme, d'ailleurs, ils semblent toujours mieux comprendre l'importance d'une intimité généreuse et d'une collaboration fraternelle pour continuer de gravir l'âpre mais glorieuse montée de la survivance, j'ai le droit de lire avec des yeux pleins d'optimisme les promesses de la destinée dans les prévisions de leur zèle patriotique.

Sans vouloir parler en figures, j'oserai dire avec Louis Veuillot ce que ce grand publiciste affirmait de ses liens d'amitié avec son frère. "Le Patriote" et l'A. C. F. C. ont été jusqu'ici et doivent être comme les deux aiguilles d'une même horloge qui mesurent et marquent la même heure de la bonne entente au cadran de notre vie catholique et française. C'est dans des réunions comme celle qui nous rassemble maintenant qu'il importe de se pénétrer de l'importance d'une collaboration intime entre ces deux grandes artères dont le rôle bienfaisant est de distribuer parmi nous la vie catholique et française. L'A. C. F. C. est l'âme dirigeante et la gardienne de nos droits, de nos traditions et de notre langue. "Le Patriote" est son mandataire, fidèle et toujours dévoué, l'apôtre infatigable dont la mission trop souvent ingrate, est de prêcher la vérité dans la langue sublime et harmonieuse de nos ancêtres. Notre journal est l'organe obligé et naturel de l'A. C. F. C. Sa voix autorisée se charge de porter les mots d'ordre des chefs religieux et laïques aux 45,000 Franco-Canadiens de la Province, tâchant de les rallier en un front compact autour des divers mouvements entrepris en vue de la sauvegarde de nos droits catholiques et français.

Nous ne saurions méconnaître le rôle bienfaisant de notre journal parmi les nôtres. Disons sans crainte

de nous tromper que notre vie demeure attachée à son action. Nos compatriotes pour un bon nombre vivent isolés et disséminés parmi des groupes de nationalités étrangères qui ne partagent pas nos croyances et ne sont pas animés des mêmes aspirations. Pour entretenir et fomenter en eux la vie religieuse et française, ces deux facteurs indispensables de l'âme de notre race, il faut leur fournir un aliment substantiel capable de suppléer aux déperditions quotidiennes en régénérant chez eux les énergies vitales. Car, dans ces immenses prairies de l'Ouest, ceux-là seulement parmi les peuples variés qui s'y sont donné rendez-vous sont appelés à survivre qui auront eu les forces suffisantes pour préserver leur intégrité ethnique contre l'usure du temps et l'ambiance des doctrines qui empoisonnent l'atmosphère où ils s'agitent. Et Dieu sait combien sont nombreuses de nos jours les influences néfastes qui travaillent dans l'ombre et même ouvertement à démolir l'âme par laquelle notre race vit.

Parmi ces influences, la voix éloquente des Papes signale et dénonce du haut de cette tribune infaillible qu'est la chaire de vérité la presse à sensation, la presse jaune pour l'appeler par son nom, la mauvaise presse de toute couleur, dont la mission infernale est de semer des germes de mort dans le champ du monde catholique. Aux écrits opposons les écrits, tel est le mot d'ordre de Rome. Nous comprenons dès lors que notre devoir, comme catholiques et français, est de nous enrôler sous le drapeau de notre journal. Quelle noble et féconde mission il accomplit au milieu de nous! Peut-être ne nous rendons-nous pas assez compte du rôle bienfaisant du "Patriote" comme facteur de vie catholique et française. Notre ambition est de garder intègre et pur de tout alliage l'héritage que nous avons reçu des ancêtres. Nous voulons, oui, nous voulons sincèrement voir triompher notre cause; nous voulons voir avec orgueil l'étendard de notre race continuer de flotter glorieusement sur les vastes plaines ensemencées d'évangile et de traditions françaises par des découvreurs et des missionnaires de descendance française. Nous apprécions l'honneur d'avoir été placés

par la Providence pour être les gardiens et les défenseurs de la foi et de la langue française ici, et nous avons trop de fierté dans l'âme pour demander jamais d'être relevés de notre poste de sentinelles, car nous sentons s'agiter en nous le même sang et les mêmes ambitions de gloire qui faisaient battre le coeur de nos devanciers.

Nous devons être convaincus que le moyen par excellence de préserver l'âme française dans les provinces des prairies comme partout ailleurs et de la garder pure de tout alliage, c'est de maintenir parmi nous l'atmosphère de foi et de patriotisme intégral qui a fait la force de nos ancêtres et leur a réservé le triomphe du droit sur les champs de batailles où ils avaient été vaincus et subjugués par le nombre.

Le vicomte Louis de Bonald a dit ces graves paroles dont l'expérience et l'histoire attestent la vérité: "Tant qu'un peuple n'est envahi que dans son territoire, il n'est que vaincu, mais s'il se laisse envahir dans sa langue, il est fini."

Notre vaillante société nationale de l'A. C. F. C. voudra donc continuer d'être la vieille garde qui ne se rend pas lorsqu'il s'agit des droits de notre langue. Tous et chacun d'entre vous, Messieurs, soyez des apôtres dans le milieu où vous vivez, afin que notre belle langue française ne meure pas dans les foyers de chez nous. Vous serez en même temps des zélateurs infatigables pour répandre parmi notre groupe notre journal "Le Patriote", si nécessaire pour compléter et perfectionner l'oeuvre magnifique qu'accomplissent dans cette province vos prêtres, vos écoles, et vos paroisses. Que Dieu veuille continuer de bénir nos efforts! Longue vie à notre société et à notre journal!

RAPPORT

DU

Secrétaire-Général de l'A. C. F. C.

Monsieur le président,

Messieurs les délégués,

Au début de ce rapport, nous désirons féliciter nos aumôniers, chacun des membres de l'exécutif, nos chefs de région, et en général tous les membres de l'Association; leur coopération harmonieuse et leurs efforts persistants ont grandement facilité le travail de l'Exécutif et du Secrétariat et considérablement contribué au développement de l'influence du groupe dans cette partie de notre pays.

Notre dixième convention s'ouvre sous d'heureux auspices et promet de faire époque dans les annales franco-canadiennes de la Saskatchewan. Les délégués semblent imprégnés de l'atmosphère d'un passé laborieux qui a rendu possible la merveilleuse fécondité de notre Association. Vos décrets, nous en avons la certitude, rendus avec justice et charité, ouvriront de nouveaux horizons à nos 45,000 membres, et rendront de plus en plus efficace l'oeuvre que nous poursuivons depuis quinze ans. Il serait peut-être à propos de rappeler ici que tous ceux qui sont de race française et catholique appartiennent par le fait à l'A. C. F. C.

Nous venons vous rendre compte de nos travaux, de nos actes. Bien humblement, nous confessons avoir donné à l'Association le meilleur de nos efforts et notre dévouement le plus complet. Nos consciences jouissent d'une paix sereine que rien ne peut troubler et nous espérons recevoir l'absolution sans pénitence.

Le travail sérieux, pratique et désintéressé de tous permet de vous présenter une association vigoureuse. en marche vers ses destinées sous un ciel clément. Il

y a bien parfois de légers nuages. Mais le vent qui souffle vers la concorde et l'union des coeurs se chargera de les dissiper rapidement. L'Association Catholique Franco-canadienne est relativement bien organisée, elle est respectueusement soumise à l'autorité religieuse et aux justes lois du pays; elle est puissante par le nombre et la splendide loyauté de ses membres; si elle est encore relativement pauvre en argent, elle peut avec raison se glorifier d'être riche en oeuvres éducatrices et sociales. Gardons-la jalousement pour la génération qui pousse et pour toute la race dont elle est le puissant boulevard dans l'Ouest Canadien.

Depuis la convention de mars, 1925, votre Exécutif a tenu huit réunions, dont six eurent lieu à Prince-Albert, et deux à Régina. Vu l'étendue de la province, nous ne pouvions compter sur une assistance régulière de tous les membres à chacune de ses réunions. Nous croyons cependant de notre devoir de vous rendre compte du nombre de réunions auxquelles chacun a assisté: MM. Raymond Denis et J.-E. Morrier, sept réunions; R. P. Auclair, O.M.I., six réunions; Mgr J.-H. Brodeur, quatre réunions; Mgr Z.-H. Marois, R. Père Jan, O.M.I., et Docteur L. Roy, deux réunions; M. l'abbé J.-A. Morrissette, R. P. B. Fallourd, R. P. Georges Boileau, O.M.I., MM. Arthur Marcotte, J.-A. Mathieu et A.-T. Breton, une réunion chacun.

Depuis la création du Sécrétariat jusqu'au 28 février 1927, nous avons reçu 2,373 lettres et 327 colis postaux; nous avons expédié en retour 2,714 lettres, 1,879 circulaires et 514 colis postaux. De plus nous avons reçu au Secrétariat de nombreux visiteurs, tant de la province que de l'extérieur, et leur avons fourni les renseignements qu'ils désiraient. Quoique nous n'ayons pas tenu compte du nombre de ces visiteurs, nous pouvons dire qu'il se passe rarement une journée sans qu'il s'en présente. Nous ne nous sommes jamais plaint de manquer de besogne.

NOS CERCLES PAROISSIAUX.

Nous comptons présentement cinquante-trois cercles paroissiaux dûment organisés et actifs, et environ

trente-sept paroisses ou missions qui n'ont pas encore jugé à propos de se joindre à nous et coopérer à nos oeuvres. Il n'y a cependant pas lieu de désespérer. L'évidence du bien que fait notre Association saura sûrement tôt ou tard entrainer ces groupes dans le mouvement et leur appui moral et financier nous permettra de mieux remplir notre belle mission auprès de nos compatriotes.

En général, nos cercles paroissiaux ne font pas suffisamment connaître leurs activités au Secrétariat, en sorte que le mérite d'une foule de bonnes oeuvres demeure ignoré. Cela est infiniment regrettable, c'est de l humilité mal placée. Nous prions les secrétaires des cercles d'être plus loquaces qu'ils ne l'ont été dans le passé. Ne craignez pas de faire trop de réclame pour votre paroisse. Adressez-nous souvent des rapports ou au moins des nouvelles de vos activités. N'oubliez pas que vous êtes de la famille.

Nous savons néanmoins qu'un grand nombre de nos cercles s'assemblent assez régulièrement et rendent d'appréciables services à leurs paroisses respectives. Plusieurs ont contribué par de généreux montants à l'église, d'autres ont construit des salles paroissiales, aidant à l'organisation du bazar annuel et enfin un autre a organisé pour le bénéfice de ses membres une Mutuelle Mortuaire. Tout ce qui précède nous permet de conclure que nos organisations aident plutôt qu'elles ne nuisent aux oeuvres purement paroissiales. Souhaitons que ces exemples deviennent contagieux.

OEUVRES D'EDUCATION.

Parmi nos oeuvres d'éducation, nous plaçons au premier rang l'organisation des voyages de LA SURVIVANCE dans l'Est du Canada. Lorsque votre Exécutif prit cette nouvelle initiative en 1925, il avait pour buts principaux d'affirmer la solidarité de nos différents groupes, d'attirer sur toutes les minorités franco-canadiennes de l'Ouest l'attention de nos frères de la province de Québec, et de dissiper certains préjugés qui avaient cours dans la province de Québec contre

l'immigration des nôtres vers les provinces des prairies. Nous étions loin de prévoir alors un retentissement aussi considérable et un succès aussi complet.

Par l'extension qu'ils ont prise, par l'échange d'idées qu'ils ont provoqué, soit publiquement, soit au cours des réunions intimes des chefs de l'Ouest et de l'Est, aussi bien que par les résultats déjà réalisés et ceux que nous croyons pouvoir espérer, ces voyages comptent parmi les événements remarquables de notre activité nationale.

Dès le premier voyage nous comptions 310 voyageurs, et ce nombre fut porté à 407 en décembre dernier. Nous avons ainsi fourni aux groupes franco-canadiens de l'Ouest l'occasion d'affirmer qu'ils étaient étroitement unis entre eux. Alors que nous croyions en 1925 nous adresser qu'à la Saskatchewan, l'idée s'emparait de l'Alberta et du Manitoba et réunissait dans une parfaite communauté de sentiments les Franco-Canadiens des trois provinces des prairies. Partout où les discours furent prononcés, on salua d'avance une fédération des forces françaises du Canada, parce que l'intérêt national d'une race n'est pas renfermé dans les limites des diocèses ou des provinces.

Les affectueuses et chaleureuses réceptions que nos pèlerins reçurent partout, démontraient d'une façon éloquente que nos coeurs battaient à l'unission avec ceux de nos frères de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario et de la vieille province de Québec, et que les problèmes qu'a à affronter la race dans les provinces à majorité anglaise sont pratiquement les mêmes que ceux des autres groupes français. C'est surtout dans la province de Québec que nos pèlerinages devinrent de véritables marches triomphales. Pour nous recevoir, et montrer qu'elle nous suivait dans nos luttes, la "doulce province" se fit vraiment maternelle pour ses fils de l'Ouest. Rien ne fut épargné, et Québec affirma dans des manifestations éclatantes, qu'elle comprenait son rôle de Mère et entendait en assumer les devoirs, les responsabilités et la gloire.

Nous conservons de bien vivaces et reconnaissants souvenirs de toutes ces belles manifestations et magni-

fiques réceptions organisées en notre honneur. En outre de l'intérêt qu'elles ont provoqué, ces démonstrations auront eu le bon effet de donner naissance à un mouvement plus pratique et durable. Nous sommes heureux qu'un projet ayant pour but la coordination des efforts de nos différents groupes soit en voie d'organisation. Nous faisons des voeux sincères pour que cette entreprise réussisse et que toutes les associations nationales du Canada viennent se ranger sous les drapeaux du grand ralliement français.

Notre oeuvre d'éducation ne s'est pas limitée aux voyages dont nous venons de parler, votre Exécutif s'est encore efforcé d'envoyer le plus grand nombre possible de ses membres dans les diverses régions pour donner des conférences. Nous avons été généreusement aidés par les RR. PP. Auclair et Boileau, nos deux dévoués missionnaires de la cause religieuse et française.

Nous croyons avoir fait aussi plaisir à beaucoup de cercles en patronnant la tournée Duprat au cours de l'été dernier puisque la chanson est une de nos vertus nationales.

OEUVRES SCOLAIRES.

Deux mois à peine après la dernière convention, c'est-à-dire à sa séance du 22 mai 1925, l'Exécutif décidait l'organisation immédiate des Concours scolaires de français prévus pour 1926 seulement. Par le rapport qui a été présenté à la séance d'hier après-midi, vous connaissez déjà en détail les résultats bienfaisants de ces concours, que votre association entend bien continuer et développer.

C'est aussi à l'initiative de votre Exécutif que nous devons l'introduction du français comme sujet facultatif aux examens officiels du Grade VIII.

Des démarches furent également faites auprès du Conseil d'Education en vue de faire accepter des livres français pour les bibliothèques scolaires, mais jusqu'à ce jour nous n'avons pas encore obtenu de résultats pratiques. Il faudra poursuivre ces démarches et confier ce travail à notre représentant sur ce Conseil.

Le Visiteur Général des écoles vous présentait hier son rapport. Il nous semble superflu de revenir sur le sujet si ce n'est pour vous dire que nous sommes très reconnaissants envers nos bons évêques pour l'aide généreuse qu'ils nous donnent dans ce domaine de nos activités. Les rapports des Visiteurs parviennent régulièrement au Secrétariat. Ils sont soigneusement rédigés et contiennent une foule de renseignements d'une grande valeur pour nos archives et nos dossiers. C'est au moyen de ces rapports que nous préparons les remarques qui sont adressées aux Commissions scolaires.

INSTITUTEURS ET COMMISSAIRES.

Pour venir en aide aux instituteurs et aux commissaires, nous nous efforçons de tenir au point une liste des arrondissements scolaires disponibles aussi bien que des instituteurs bilingues. Nous transmettons ponctuellement ces renseignements aux intéressés qui s'entendent ensuite sur les questions de détails. Ce département a déjà rendu d'innombrables services mais il serait beaucoup plus efficace si les intéressés—instituteurs et comissaires — voulaient bien nous avertir dès qu'ils ont accepté une école ou lorsqu'ils ont retenu les sevices d'un instituteur. Beaucoup négligent de le faire et cela nous entraîne dans une correspondance inutile et coûteuse. Comme preuve à l'appui de cette assertion, permettez-nous de lire l'extrait suivant d'une lettre que nous recevions pas plus tard que le 5 courant d'une excellente institutrice:

"Je veux bien croire que la négligence des institutrices paralyse votre service, mais l'insouciance et la nonchalance des secrétaires d'écoles est pour beaucoup dans la lenteur que nous mettons à répondre à vos lettres."

"Au commencement de février, j'ai envoyé quatre télégrammes à quatre différentes écoles, et je n'ai pas reçu de réponse, même par lettre. Ces mêmes écoles demandent encore des instituteurs à grands cris aujourd'hui."

Nous manquons encore d'instituteurs bilingues, quoique la crise soit moins sérieuse qu'en 1925. Nous avons la certitude que Québec préparera spécialement des candidats bien qualifiés, mais d'après une communication récente de source autorisée, on nous fait savoir que nous ne devons pas compter sur une aide efficace avant deux ans. D'ici là nous devrons nous tirer d'affaire le mieux possible, et nous efforcer de nouer des relations avec les instituteurs de l'Est. A ce sujet nous devons dire que dans la presque totalité des cas, la correspondance cesse avec la première lettre. Néanmoins nous réussissons à recruter quelques bonnes institutrices.

D'autre part, on nous fait remarquer que les institutrices bilingues formées dans la province, ne donnent pas satisfaction pour l'enseignement du français. Nous ne sommes pas encore en mesure de dire si cette assertion est calomnieuse ou véridique.

RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS SOEURS.

Votre exécutif a entretenu des relations amicales avec les autres associations similaires du Canada. Votre président a dignement représenté notre Association au sixième congrès de l'Association des Canadiens-Français du Manitoba et au premier congrès de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta en juillet 1926.

CONVENTIONS REGIONALES.

C'est avec plaisir que nous constatons que dix-huit (18) conventions régionales furent organisées durant 1925 et 1926. Toutes remportèrent de beaux succès. Quelques-unes furent particulièrement instructives et très intéressantes autant par les travaux présentés que par l'attention avec laquelle elles furent suivies. Leur effet sur la population ne peut qu'être bienfaisant. Nous voudrions les voir en honneur dans les quatorze régions de la province. Cela serait chose facile, si tous voulaient y mettre de la bonne volonté.

Ces conventions doivent être populaires de façon à intéresser les jeunes comme les plus âgés, mais on devrait y réserver une séance d'études sérieuses. C'est d'ailleurs ce qui s'est fait dans la plupart des régions. L'Exécutif se fait un devoir de profiter de cette occasion pour remercier les chefs des régions de Gravelbourg, Hoey, Montmartre, Prud'homme, Radville, Delmas, Willow-Bunch, St-Hubert et Rosetown.

Nous osons espérer que les autres régions voudront au cours de 1927, se faire un devoir d'imiter l'exemple de leurs devancières et que nous aurons le bonheur de voir célébrer notre fête nationale par toute la province en juin prochain.

NOTRE ORGANE OFFICIEL.

Considérant la générosité avec laquelle il a accueilli et soutenu toutes nos oeuvres, nous nous demandons si nous avons bien fait tout notre devoir pour cette oeuvre capitale, sans le secours de laquelle toutes les autres seraient en péril sérieux. Nous vous laissons le soin de répondre pour vous même, mais, il n'en reste pas moins vrai que la campagne entreprise par "Le Patriote", il y a quelques mois, n'a pas donné des résultats bien consolants. Nous attendions davantage de nos cercles. Deux ou trois tout au plus, tentèrent le recrutement de nouveaux abonnés, et un seul lui adressa un don en espèce. Ces quelques cercles méritent des remerciements spéciaux pour ce qu'ils ont fait. Nous exprimons le voeu que leur exemple soit imité par d'autres.

Il est pour le moins regrettable, pour ne pas dire plus, que la circulation du seul journal catholique de langue française de la province soit si restreinte, et oblige ceux qui ont charge de cette oeuvre, à mendier les sous indispensables pour la maintenir.

En tenant compte du chiffre de la population française de la Saskatchewan, "Le Patriote" devrait avoir ici 6,000 abonnés. Il n'en compte guère plus de la moitié. Dans de pareilles conditions comment voulez-vous qu'il puisse boucler son budget? Et pourquoi ne lui

adressons-nous pas nos commandes de papeterie et d'impressions? Nous faisons appel à tous et leur demandons de bien vouloir méditer un peu plus sérieusement sur ce sujet. Soyons donc toujours des franco-canadiens pratiques et notre journal vivra.

J.-E. MORRIER,
Secrétaire-général.

DISCOURS

DU

Révérend Père U. Langlois, O.M.I.,

Rédacteur du "Patriote"

Messeigneurs,
Mesdames,
Messieurs,

Le programme de cette première séance conjointe de nos deux admirables sociétés-soeurs porte comme titre du deuxième discours: "La Fierté Nationale". Je vous prie de croire que si quelqu'un n'est pas fier de lui-même en ce moment, c'est bien celui à qui on a imposé la tâche de développer ce sujet devant vous.

C'est sans doute à mon titre de rédacteur du "Patriote" que je dois l'honneur d'avoir été choisi. Et de ce choix, si vous avez à vous plaindre, ne me blâmez pas, je vous en conjure; ne blâmez pas davantage l'Exécutif qui a préparé le programme; mais prenez-vous en à celui qui vous a habitués à considérer le "Patriote" comme la chaire attitrée de la fierté nationale en Saskatchewan, chaire où pendant quinze ans il a tenu école et d'où il vous a parlé dans une langue qui vous a plu et vous a conquis parce qu'elle était l'écho d'un coeur fier de sa race et d'une vie consacrée toute entière à la servir.

Tout de même, cela ne me tire pas d'embarras. Et si devant votre belle assemblée, devant tous ces yeux qui me fixent, je retrouve quelque courage, c'est que j'y vois la fierté nationale dans sa personnification la plus authentique. Aussi bien, je n'aurai tout à l'heure qu'à y lire pour y trouver l'inspiration nécessaire. Oui, Messeigneurs, Mesdames et Messieurs, la grande vertu nationale que vous représentez ici et que tout le Canada se plait à saluer en vous dans cette convention, c'est la fierté franco-canadienne dont vous êtes chacun, selon vos situations, votre sexe, vos âges, un trait viril ou gracieux, mais toujours noble et fort. Aussi ai-je cru bon de revêtir ma soutane pour cette circonstance: j'ai pensé que pour ne pas trop mal parler de la fierté je devais en porter le costume.

NATURE DE LA FIERTE

Je me rappelle avoir lu quelque part cette parole d'Edmond de Nevers: "Soyons fiers et nous serons forts". J'étais jeune alors et mon esprit s'est essayé bien des fois depuis à saisir la valeur réelle de cette phrase, à comprendre tout la vérité connue dans cet heureux rapprochement de mots et d'idées : Fierté : Force.

Eh bien! nous allons tâcher de remonter ensemble, ce soir, jusqu'aux hauteurs où la fierté prend sa source, et quand de là nous contemplerons le chemin parcouru par nos devanciers et la route qui nous reste à suivre, nous nous dirons que vraiment c'est là que nous devons, par la parole et par l'exemple, mener nos enfants puiser la vigueur des forts et la vie des peuples qui ne meurent pas.

Tout d'abord, entendons-nous sur les termes. Il y a tant de gens de toutes sortes, de tous visages et de toutes consciences, qui sont fiers d'avoir l'air fier, que l'on est en droit parfois de se demander s'il faut être fier d'en avoir l'air. "La fierté, dit le Père Lalande à qui j'emprunterai beaucoup dans ce travail, est un terme fatigué par tant d'usage, soumis aux baisers de tant de lèvres, qu'il en a perdu ses traits distinctifs. Il est

comme ces vieilles monnaies à l'effigie du roi ou de la reine, palpées par toutes les mains, frottées à toutes les bourses, et dont les faces royales sont si usées, qu'on ne daignerait plus les reconnaître et les accepter si elles n'étaient d'argent."

C'est à cause de cette dernière qualité que la fierté, même portée comme une breloque ou un masque, donne encore un air respectable aux orgueilleux et aux fats. Si bien que les dictionnaires l'ont apparentée notamment à l'orgueil et à la vanité. Cependant rien n'est plus faux.

L'orgueil est l'un des sept péchés capitaux. Demandez-le plutôt à MM. les curés qui ont charge de vous l'enseigner. "C'est le sentiment, l'état d'une âme, qui, oubliant les mérites qu'elle n'a pas, ou exagérant ceux qu'elle possède, se forme une opinion trop avantageuse de soi". L'orgueilleux ramène tout à soi: c'est lui qui est la cause, le centre et la fin de toutes les bonnes qualités, réelles ou prétendues qu'il se reconnait, et c'est à lui naturellement que les louanges et les honneurs doivent revenir; c'est en un mot chez lui une espèce d'adoration de son esprit qui ne peut pas se tromper, et de ses actions qui ne peuvent pas être mieux faites.

La vanité, elle, c'est de l'orgueil rapetissé, diminué, réduit à tenir parfois dans la coupe d'un habit, ou dans les plis d'une robe, quand de nos jours il reste encore assez d'étoffe pour faire des plis. Elle prête à la personne du vaniteux, à ses gestes et à ses attitudes, à ses chevaux, à son auto, à ses souliers, à sa cravate et à sa chaîne de montre une voix pour dire: "Regardez-moi donc c'est moi qui passe". Mmes et MM., vous avez sans doute eu tant de fois à contempler de jolis visages qui n'étaient que de la farine, des pieds beaux qui n'étaient que des bottines neuves, et des têtes qui ne valaient que par leur chapeau, qu'il m'est inutile d'insister. Non, la fierté n'est ni de l'orgueil ni de la vanité.

Toute la différence vient du fond même des choses sur lesquelles ils s'appuient: le vaniteux sur des avantages extérieurs qui sont pour la montre et l'orgueilleux sur des mérites peut-être réels mais en tout cas exagérés, grossis par les lunettes de l'ambition

et de l'amour de soi. L'homme fier au contraire s'appuie sur la noblesse des sentiments puisés sans égoïsme aux vraies sources de l'honneur. La fierté certes est aussi à base de mérites réels; mais elle est moins fondée "sur les titres personnels de l'homme fier que sur les gloires intimement liées à sa vie: sa nationalité et sa foi, sa langue, ses luttes, ses morts, son histoire. Ce qui fait que ces titres de fierté collective lui créent des devoirs et se confondent avec eux, et qu'il ne lui est pas plus loisible, sans déchoir, de n'en être pas fier que de ne pas les défendre. Ils constituent l'aristocratie du bon sang qui ne sait pas mentir, une noblesse qui oblige et dont l'individu ne saurait secouer les liens glorieux que par une apostasie".

Donnons des exemples: les faits valent mieux que les paroles.

Les apôtres sont fiers, non pas d'eux-mêmes, certes, ni de leurs propres mérites: ils sont faibles, pauvres, ignorants, la balayure du monde; mais ils sont fiers de Jésus-Christ qu'ils représentent, de la doctrine dont ils sont les témoins, et même devant les tourments, devant la mort ils ne peuvent pas ne pas l'être et ne pas le proclamer.

Fiers sous la torture, parce que gardiens de la vérité divine, ils ne le sont pas moins devant cet autre creuset où se fond ou s'épure la fierté, je veux dire l'argent. "Que ton or périsse avec toi, répond St-Pierre à Simon le magicien voulant acheter les dons du Saint-Esprit. "Sois apostat si tu le veux et toute la nation derrière toi, répondra un jour un autre pape au roi d'Angleterre, tu ne me feras pas changer une seule des lois immuables et divines du mariage".

Et notre histoire en contient-elle assez des exemples de fierté? Le poète l'a appelée "Un écrin de perles". Depuis Champlain qui estimait l'âme d'un seul Indien plus que toutes les pelleteries d'Amérique; depuis Dollard qui jura de tenir jusqu'au bout avec seize compagnons contre toute l'armée des Iroquois; depuis Madeleine de Verchères défendant seule, petite fille de quatorze ans, pendant toute une semaine le château-fort de sa famille; et Frontenac réduit aux abois n'a-

yant plus qu'une poignée d'hommes et répliquant à l'émissaire de Phipps: "Dites à votre maître que je lui répondrai par la bouche de mes canons". Non, non, ce n'est pas là de la témérité, ni des bravades de patriotes exaltés; il leur a suffi, à tous ces héros de chez nous, de se souvenir qu'étant les représentants d'une race et d'un tempérament militaires où n'entra jamais la peur, les collaborateurs d'une histoire écrite avec l'épée, au nom de la civilisation, sur toutes les plages du monde, ils devaient, eux, solidaires de tous, maintenir la tradition, préserver cette histoire d'une page humiliante, et puisqu'ils étaient fiers de leurs devanciers, mériter que leurs devanciers fussent fiers d'eux en les continuant.

Mesdames et Messieurs, j'aurais voulu encore — mais le temps passe trop vite — pour vous montrer que la fierté des anciens n'est pas morte au coeur de leurs fils, vous transporter en pensée à St-Boniface, où, un jour, deux étrangers venant de l'Est (un catholique, le malheureux) et l'autre un protestant de Winnipeg se présentèrent au palais épiscopal pour acheter avec $300,000, le silence de l'archevêque sur l'injustice dont nous souffrons dans nos droits scolaires. Et vous com prendrez de quelle indignation fut pris celui dont la voix de clairon sonna tant de batailles, et de quel pied vigoureux il mit à la porte ces tentateurs, quand j'aurai nommé avec tous vos coeurs reconnaissants Mgr Adélard Langevin.

Mais hâtons-nous plutôt de conclure cette première partie avec les termes mêmes du Père Lalande: "La fierté étant, non pas l'état d'un esprit qui s'admire, se préfère et se dépasse, mais d'une âme élevée sachant son origine, la lignée dont elle est solidaire, les trésors reçus et dont elle garde le dépôt en attendant de les transmettre à son tour, il suffit de rappeler notre foi, notre sang, notre héritage de droits conquis et de souffrances pour justifier à la fois nos motifs d'être fiers et notre étonnement de l'être si peu".

II. SES MOTIFS

Nos motifs de fierté! Mmes et MM., je n'entre-

prendrai pas de les décrire après le magnifique sermon de ce matin; cependant il en est un, celui de notre foi, qui depuis vingt siècles fait l'admiration et le désespoir des écrivains, tellement il embellit, grandit notre pauvre vie d'homme et l'assimile à celle des anges; et il en est un autre, notre titre de Français, qui est en train d'épuiser sous la plume des panégyristes le vocabulaire dont ils essaient de peindre l'excellence de ses vertus, le raffinement de sa culture et la noblesse de ses exploits. Il y a deux choses dont un Franco-canadien peut et doit être fier sans réserve et sans mesure : sa religion et sa race. Si "avec l'eau sacramentelle du baptême a coulé dans nos veines du sang royal et divin, si l'acte inscrit au registre du baptistère est un parchemin attestant nos droits à l'héritage d'une dynastie dont le premier prince du sang est Jésus-Christ"; d'autre part depuis 300 ans, il ne s'est rien découvert au Canada, rien fondé, rien civilisé, rien christianisé, qui n'ait été découvert, fondé, civilisé et christianisé par des hommes de race, de langue, de mentalité françaises, et que celui d'entre nous qui n'est pas fier de ce double titre l'avoue s'il l'ose; il n'est plus digne de le porter.

III. SA PRATIQUE

Mes amis, si agréable et si consolant que pourrait être pour nous le plaisir de repasser ensemble les titres de notre fierté catholique et française, nous allons nous en priver si vous voulez-bien. Sans doute, ça nous ferait du bien, même en temps de carême, de nous vanter un peu. Puis, il n'y a pas de nez au monde qui n'aime pas de temps en temps à sentir monter jusqu'à lui le parfum de l'encens. Mais nous sommes réunis ici pour autre chose.

Vous êtes des commissaires d'écoles, des délégués de paroisses, vous êtes par conséquent des choisis, des élus, vous constituez l'élite de la Saskatchewan française. Vis-à-vis des autres membres de nos groupes, vous avez à remplir le devoir de la fierté par la parole et par l'exemple. Ce n'est pas assez pour vous d'être

des élus, vous devez être le levain qui travaille la masse, vous devez être des apôtres, des entraîneurs. Oh! je le sais bien, ce n'est pas toujours intéressant d'être chef, d'avoir à relever, à porter les autres quand on a peine à se traîner soi-même; mais noblesse oblige et personne qui a reçu deux talents n'a le droit de les enfouir, de les laisser ronger par la rouille de la paresse et la rouille de l'égoïsme. Parce que, donc, vous êtes l'élite, parce que vous devez déclancher partout dans la province l'action nationale intense, pratique et persévérante que réclame la fierté de votre foi et la fierté de vos origines, j'ai pensé qu'il valait mieux vous conduire non pas sur le Thabor de nos gloires religieuses et nationales d'où vos âmes seraient descendues éblouies de tant de clarté et transfigurées de joie, mais sur le Calvaire de nos devoirs religieux et nationaux où dans la souffrance et l'immolation se consument les vies fécondes et s'établissent les oeuvres qui durent.

Et ici, à l'exemple du poète, je désire me taire pour laisser parler les morts.

Rappelons-nous la scène des portraits dans la pièce d'Hernani. Pouvons-nous imaginer rien de plus poignant que ce Ruy Gomez de Silva sollicité par le roi Don Carlos de lui livrer son ami, son hôte Hernani. Ruy Gomez sent que sa résistance fléchit, que sa force d'âme l'abandonne et pour retremper sa volonté contre la séduction et la puissance royale il entraîne Don Carlos par la main dans la grande salle où tous ses ancêtres ont chacun leur portrait; là il s'arrête devant chacun d'eux et il les interpelle l'un après l'autre pour juger l'acte de félonie qu'on lui demande. Puis quand chacun lui a donné sa leçon de fierté et d'honneur il arrive devant le dernier tableau qui est le sien:

"Ce portrait, c'est le mien.—Roi don Carlos, merci!
Voulez-vous donc qu'on dise en le voyant ici:
"Ce dernier, digne fils d'une race si haute,
Fut un traître et vendit la tête de son hôte?"

Et, malgré le roi, il reste fidèle à l'hospitalité promise.

Oh! Mesdames et Messieurs, ces portraits de nos pères, ces figures pures et belles où la foi avait empreint sa beauté et le patriotisme sa noblesse, figures des premiers colons du Canada et des découvreurs de l'Ouest, figures de nos grands-pères, soldats et défricheurs, et de nos grand'mères, des héroïnes et des saintes, ce sont elles que je veux évoquer ce soir, et c'est de leurs bouches aimantes que tomberont pour vous les fières leçons dont vous avez besoin.

Ecoutez ce qu'elles disent:

"Soyez fiers de votre foi et soyez des catholiques modèles. Dans ces pays nouveaux, parmi toutes ces races qui s'y croisent au sein de tous les appétits charnels qui s'y disputent, dans une lutte à mort, les biens et les richesses d'ici-bas, soyez la lumière qui brille dans la nuit et le signe qui montre le ciel".

Voici le premier de nos devoirs, la première de nos fiertés, celle sans laquelle toutes les autres sont vaines: la pratique intégrale de notre religion. Que l'on reconnaisse nos villages à l'ordre et à l'harmonie qui y règnent; qu'on reconnaisse nos maisons à la croix qui y brille et encore plus à la vertu qu'on y respire; qu'on reconnaisse nos enfants à la bonne éducation de nos fils et à la réserve pudique de nos filles. Les dix commandements de Dieu ont fait de la race française la fleur de l'humanité, et il faut que cette fleur continue par nous à rendre agréable à Dieu la vue des prairies de l'Ouest.

"Nos fils, disent-elles, veillez sur vos écoles tout autant que sur vos églises. L'avenir tient encore plus à la petite maison de bois où s'abritent la science qu'à la belle demeure que vous avez rêvé de bâtir pour y loger votre Dieu. Ce sont vos écoles qui montent la garde autour de vos églises. Wolfe a pu briser la couronne de France au Canada sur les plaines d'Abraham. mais il n'a pu briser l'âme catholique dans nos poitrines parce que l'école française est restée debout pour la défendre".

Mes amis, ne nous y trompons pas, nos églises seront vides et tomberont en ruines le jour où nos écoles sans catéchisme auront vidé de Dieu l'âme de nos en-

fants. L'école neutre, est l'une des inventions les plus diaboliques que le dix-neuvième siècle ait connues; c'est l'ignorance et la mort de Dieu au coeur des générations qui montent. Aussi, croyez bien que toute cette haine dont on poursuit notre belle langue française vient uniquément de ce qu'elle fut et reste toujours le plus sûr véhicule de la pensée catholique. Tant que notre langue sera pour Dieu, on la persécutera. Voyez donc comme franc-maçon anglais, français, américains, allemands et italiens font bon ménage entre eux; leur langue n'est plus cause d'aucune difficulté dès qu'elle parle le langage du démon.

Oui, mes amis, au tréfond de toutes nos luttes pour la survivance nous retrouvons les deux ennemis séculaires, en face l'un de l'autre: le protestantisme, contre l'Eglise catholique. Les hommes qui nous font de la misère ne sont peut-être pas méchants, car les hommes, souvent meilleurs que leurs principes, sont des accidents, de braves gens, je suppose, avec qui il y a plaisir à traiter, qui sait? de chauds tenants de la tolérance et de la largeur d'esprit, du moins ils le disent. Sans doute ces hommes il faut les éclairer, il faut être patient avec eux; mais il faut toujours redouter chez eux quelques écarts de conscience. Nous devons être continuellement sur nos gardes, non pas pour leur prêter de mauvaises intentions; mais pour nous garantir contre leurs mauvaises actions. Et ici laissez-moi vous faire une petite confession; on a parfois reproché au "Patriote" et à nos chefs d'être un peu susceptibles et d'insister un peu trop sur nos droits. Mesdames et Messieurs, notre politique est celle-ci: Quand l'ennemi, quelqu'il soit, met la patte sur nos droits, ne seraitce que sur la frange du manteau qui les protège, nous crions: "Ote-ça de là!" Je sais bien que l'ennemi n'aime pas nos réclamations, qu'elles l'agacent, l'ennuient, le dérangent dans ses calculs. Mais ce ne sont pas nos réclamations qui le font ce qu'il est." Quand un lion, énervé par la chaleur, piqué par les guêpes, agacé par les mouches, mange son gardien, il est bien permis de croire que les mouches, la chaleur et les guêpes lui ont fourni l'occasion de montrer son beau caractère et son

appétit. Mais il l'a mangé parce que lion. Et un lion mange toujours un gardien qui ne se tient pas à sa place et lui ouvre la porte, n'y eût-il pas de mouches pour l'agacer, pas de chaleur pour l'énerver, pas de guêpes pour le piquer." Et ce n'est pas pour rien que l'Angleterre a mis le lion dans ses armes.

Mais écoutons encore une fois ces voix de la race qui nous parlent d'expérience et de fierté.

"Nos fils, disent-elles enfin, ne soyez ni des "critiqueux", ni des traînards, ni des lâcheurs. Suivez vos chefs:—c'est La Rochejaquelein qui parle:—"S'ils avancent, suivez-les; s'ils reculent, tuez-les; s'ils tombent, vengez-les".

Oh! les traînards, les lâcheurs, comme voilà bien la plaie des peuples en marche, et le fléau des moissons pleines de promesses!

Et tout d'abord, au ban de la race tous ces rouges et tous ces bleus qui sont bleus ou qui sont rouges. Les intérêts de la patrie doivent toujours passer avant ceux du parti. Que de droits d'aînesse chez nous ont été vendus pour de bien petits plats de lentilles!

Au ban de la race tous ces chicaneurs, ces brandons de discorde qui ne savent pas s'entendre avec leurs voisins et qui risquent de changer nos paroisses en autant de poulaillers où il n'y aurait que des coqs. Entendu, nous ne pouvons pas être du même avis, tous en même temps et sur la même chose. Mais est-ce une raison pour en vouloir à mort à ceux qui ne pensent pas comme nous, pour étaler en public nos défauts de caractère, et réjouir nos ennemis par le spectacle de nos disputes? Aurions-nous l'esprit tellement étroit qu'il n'y aurait pas de place où puisse s'opérer la mystérieuse fusion des esprits et des coeurs qui seule fait les peuplus forts? Allons donc! personne ne nous demande de passer nos journées à nous embrasser; du moins n'allons pas nous mordre devant tout le monde.

Au ban de la race.... mais non, ceux-là je ne sais pas où les mettre; ce sont les paresseux, ceux qui se plaignent qu'ils en font toujours trop, ceux qui sont toujours fatigués.... de ne rien faire. "Pour le patriote catholique, dit le Père Lalande, il y a la communion de

trois églises: c'est assez. Vous n'êtes pas encore dans les expiations de l'Eglise souffrante, encore moins dans la gloire de l'Eglise triomphante; en attendant, le devoir est de combattre dans l'église militante. Ne fondez pas l'Eglise dormante, et ne dites jamais d'un parvenu couché: "Quel chanceux! il se repose!"

Non, non, un Franco-canadien qui n'a pas son nom sur la liste d'abonnements du journal français de sa province, qui n'est pas en règle avec les Associations qui le défendent; et qui trouve de l'argent pour toutes sortes de choses, même pour se bourrer de crême à la glace ou de "moonshine" à toutes les expositions du pays, n'a pas fait son devoir. A plus forte raison, il n'a pas fait son devoir, celui qui ayant amassé quelque bien, se recroqueville dans son fromage, roule automobile, n'a jamais rien à donner aux oeuvres nationales en souffrance, et se chauffe tranquillement les pieds en disant: "Qu'ils s'arrangent"!

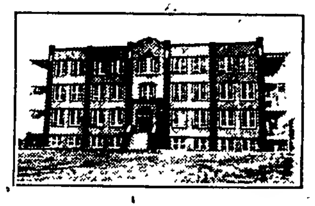
Rien au monde ne parle plus mal du patriotisme d'un groupe que le manque de ressources chez les oeuvres vitales.

* * *

Mes amis, nous n'écouterons pas jusqu'au bout les voix du passé: elles auraient trop de choses à nous dire sur la pratique de la fierté nationale dans nos familles, dans nos villages, à travers toute la province. Nos familles la trahissent par des conversations, des images, des lectures et des chansons anglaises: à regarder les murs de nos foyers et à y vivre on dirait parfois qu'il n'y a chez nous ni place ni amour pour la langue française. Nos villages trahissent la fierté par des noms qui les dénationalisent, par des affiches et des enseignes qui disent bien haut qu'un tel ou un tel, professionnel, marchand ou autre, a honte de dire dans sa langue ce qu'il est et ce qu'il fait, par crainte peut-être de passer pour un "pea-soup", ou de mettre en fuite la piastre du fanatique. Nos paroisses trahissent la fierté par des écoles où, par notre faute, il ne s'enseigne pas de français, et par l'absence de cercles de l'A. C. F. C. pour la bonne raison qu'il ne s'y est pas rencontré une seule

âme assez généreuse et assez énergique pour y créer et y entretenir ce petit foyer de vie et d'action françaises.

Mais pardon, j'oubliais que toutes ces choses ne sont pas pour vous, que vous du moins vous avez fait votre devoir, et que pour vous les visages des aïeux n'ont pas de reproche. Par ma bouche, ce soir, les ancêtres veulent au contraire vous dire merci de les si bien continuer. Et ce merci, je voudrais que vous l'apportiez chez vous comme un trésor, comme un baume, afin qu'aux heures de luttes pénibles, il trempe vos âmes dans leur courage et vos coeurs dans leur amour: ce sera la plus belle récompense de votre fierté.



PENSIONNAT DE PRUD'HOMME



PENSIONNAT DE ST-LOUIS

Dirigés par les Filles de la Providence.

Les Filles de la Providence d'origine française, fondées par le Vénérable Jean-Marie de Lamennais, sont venues en Saskatchewan, en 1897.

Elles possèdent plusieurs maisons dans la province, dont deux maisons pensionnats, établies: l'une à Prud'homme, et l'autre à Saint-Louis.

Elles reçoivent les garçons jusqu'à 12 ans et les jeunes filles de tout âge. L'enseignement est donné dans les deux langues, jusqu'au 12ème grade inclusivement.—Les arts d'agrément. Dessin, Peinture, Piano et Violon y sont enseignés sur demande.

Prud'homme étant la Maison Vicariale, un Noviciat y est établi.

En plus de ces deux pensionnats, les Filles de la Providence dirigent aussi les Ecoles Séparées de Vonda et de Viscount, ainsi que l'école du village, à St-Brieux.

LA FORMATION DES ELITES

PAR

Son Honneur le Juge Gravel.

Je remercie le secrétaire général de notre association, M. le commandeur Morrier, de l'honneur qu'il m'a fait en m'invitant à vous dire quelques mots. C'est la première fois que j'ai l'occasion de prendre contact avec les représentants français de toute la province. Il y a dix-neuf ans que je vis dans le sud, et je suis content de pouvoir dire que j'y compte un grand nombre d'amis. Je ne saurais en dire autant de mes compatriotes du nord, que je rencontre aujourd hui, du moins en ce qui concerne un bon nombre d'entre eux, pour la première fois. Laissez-moi vous dire que cette première entrevue me laisse une impression tout à fait agréable.

Je vous parlerai aujourd'hui, mais d'une façon bien sommaire,—je ne prendrai que bien peu de votre temps, — de l'instruction supérieure, autrement dit de l'instruction classique.

Nous possédons à Gravelbourg, depuis huit ans, un collège classique français. Les RR. PP. Oblats y poursuivent l'oeuvre commencée par eux avec tant de succès et menée à bonne fin à leur université d'Ottawa. Leur programme, calqué sur celui de l'Ontario et, par conséquent, de la Saskatchewan, ne semble pas, au premier abord, différer beaucoup de celui qui est en vogue dans ces deux dernières provinces. Ottawa, comme Toronto ou Saskatoon, a quatre années de cours classique qui correspondent assez bien avec les quatre ans du cours des Arts de ces deux dernières villes. Chargés d'instruire des jeunes gens habitant une province anglaise, les RR. PP. Oblats ont eu la

sagesse de s'adapter aux conditions du milieu où ils se trouvent. Ils donnent à leurs élèves une instruction supérieure qui correspond assez bien à celle que donne Toronto ou Kingston. Mais tout en adoptant les formes extérieures du système anglais, son cadre, et les lignes générales du programme, tout en échelonnant les diverses matières le long du cours classique d'après la méthode torontonienne, les RR. PP. Oblats ont su garder à leur institution son caractère essentiellement français et classique. Ce sont toujours les humanités qui y dominent, tout comme en France, d'où viennent nos ancêtres, et à Québec, d'où nous venons nous-mêmes. Ces religieux ont procédé un peu à la manière des collèges catholiques de France où l'enseignement, tout en étant identique à celui des lycées neutres de l'Etat au point de vue du programme des études, n'en diffère pas moins de ces derniers sur un point, — et c'est un point essentiel, — celui de la doctrine chrétienne qui, loin de s'enseigner comme une matière ordinaire indépendante et à part des autres, pénètre le système tout entier et lui imprime fortement son caractère. De même Ottawa, en dépit de son programme ontarien, a su préserver à l'enseignement qu'il donne, son principe catholique et sa nature essentiellement classique.

Gravelbourg marche sur les traces d'Ottawa. Nous profitons de l'expérience que les Oblats ont acquise en Ontario. Ils nous donnent le bénéfice des résultats que leurs prédécesseurs et eux-mêmes ont obtenus dans la grande province anglaise.

Il résulte de tout cela que notre collège Mathieu, le seul collège classique français de la province, est mieux outillé que n'importe quel collège, si ce n'est celui d'Ottawa lui-même, pour donner l'instruction supérieure aux Canadiens-français destinés à passer leur vie dans une province anglaise.

Les bienfaits de l'instruction classique ont été trop souvent exposés par des bouches plus autorisées que la mienne pour que j'entreprenne ici un long plaidoyer pour sa défense. Je me contenterai de citer l'opinion

d'écrivains célèbres, de politiciens éminents et hommes d'affaires en vue.

On pourrait croire au premier abord, que les affaires et les études classiques ne vont guère ensemble. Telle n'est pas l'opinion d'un homme qui est aujourd'hui à la tête de l un des plus grands chemins de fer de l'univers, Sir Henry Thornton. La "Presse" du 18 février dernier cite un extrait de l'un de ses récents discours: "La connaissance des classiques est aussi nécessaire à un ingénieur que celle des mathématiques. Vous direz peut-être que la connaissance du latin et du grec compte peu dans le bagage d un ingénieur, mais je puis vous assurer qu'une culture générale est presque nécessaire à celui qui atteint les sommets de sa profession".

Assurément, nul ne révoquera en doute la compétence de sir Henry Thornton dans le domaine des affaires, ni celle de son émule et de son rival, si je puis dire, M. Beatty, président du Pacifique Canadien. Voici ce que disait M. Beatty dans un discours prononcé en décembre dernier à l Université McGill: "Il fut un temps où il existait dans l'Amérique du nord une tendance à déprécier la valeur d'une éducation universitaire, mais il est intéressant de remarquer que quelques-uns des plus grand bienfaiteurs des Universités sont des hommes qui furent privés de l'avantage d'y faire leurs études — des hommes comme Carnégie, Rockfeller, Archbold et Duke. Ces hommes se sont aperçu que quelque chose leur a manqué dans leur jeunesse, et ils se sont départis d'une portion de leurs richesses afin que les portes des Universités puissent s'ouvrir toutes grandes devant les générations qui les ont suivis. L'idée qui paraît avoir guidé ces bienfaiteurs, ce n'est pas qu'une carrière universitaire fera gagner plus d'argent, mais plutôt que l'instruction supérieure est une bonne chose pour le progrès de l'humanité, aussi bien que pour l'individu. Leur propre expérience et leur contact avec les sociétés au milieu desquelles ils ont vécu leur ont démontré que l'éducation universitaire n'est pas une perte de temps, et que

l'on trouvera dans la vie humaine des choses plus dignes d'admiration que le "money making".

On a demandé à M. Baldwin, premier ministre d'Angleterre, quelle influence a eu sur lui sa connaissance du latin et du grec, quel avantage il croyait en avoir tiré, et s'il estimait en être devenu plus riche que si son éducation avait été édifiée sur une base purement scientifique. Il a dit à ce sujet: "Je crois que ce que "m'a donné la culture classique, c'est un sens de la "proportion, une échelle des valeurs et un profond "respect pour la vérité des mots, qui m'ont été utiles "dans toute mon existence. Ajoutez à cela le bon- "heur constant que j'ai la chance de toujours trouver "dans la pure beauté du latin et du grec, et les mille "images qu'ils éveillent dans mon esprit, et vous ver- "rez que j'ai contracté envers les études de ma jeu- "nesse des obligations trop fortes pour que je puisse "jamais espérer m'en acquitter... Posséder le sens des "proportions, une échelle des valeurs et le respect de "la vérité des mots me servit beaucoup à former mon "jugement politique. Le sens des proportions m'a ai- "dé à établir l'équation personnelle des individus, dis- "tingués ou communs, qui forment la Chambre des "Communes. Une échelle des valeurs m'a été très u- "tile pour estimer à leur prix les discours et m'a éco- "nomiser beaucoup de temps que j'aurais perdu à m'in- "cliner devant les idoles de la foire. Le respect de la "vérité des mots m'a été d'un grand secours pour dé- "couvrir les mensonges et les équivoques qui se met- "tent en embuscade dans la végétation tropicale de "l'éloquence".

La France est le pays par excellence des humanités. Les études classiques sont encore en honneur dans ce pays aujourd'hui comme elles l'étaient il y a des centaines d'années. Tout le système de l'instruction supérieure de France repose sur elles. M. Daniel Mornet, maître de conférences en Sorbonne, écrivait dernièrement dans les "Annales" que les grandes compagnies industrielles françaises savent apprécier le mérite de ceux de leurs employés supérieurs qui ont reçu une haute éducation. Parmi les ingénieurs qu'el-

les envoient en mission dans les pays étrangers elles ont vite fait de reconnaître les "classiques"; elles remarquent dans leurs rapports plus d'ordre, plus de clarté, et une compréhension plus adéquate des choses. La forte discipline des études classiques a laissé son empreinte sur ces esprits. M. Paul Bourget présente en faveur des études classiques un argument qui, sous certains rapports peut-être considéré comme nouveau. Il les considère comme une force de préservation de l'ordre social. Il est bien vrai qu'il y eut beaucoup de classiques parmi les fomentateurs de la Révolution Française; mais c était l'esprit oratoire plutôt que classique qui les dominait, et la substitution du discours éloquent à l'observation réaliste a produit à cette époque la dégénérescence du véritable esprit classique. Les grands classiques furent toujours profondément traditionalistes, depuis Racine et Boileau, les historiographes du Roi jusqu'à LaBruyère, pensionné des Condé, sans parler de Molière dont tout le théâtre professe le respect de la-noblesse, quand elle est consciente de sa dignité, comme des bienfaisantes vertus bourgeoises, le travail, l'épargne, la dignité simple, le bon sens. L'homme nourri aux études classiques est l'usufruitier des richesses spirituelles accumulées par le labeur séculaire des générations. Sa culture, — si original soit-il, — est héritée, et cet héritage, il n'a pu le recevoir qu en ressemblant à ses prédécesseurs. La culture ne se transmet que par des élites, et il y a des lois, toujours les mêmes, qui président à la formation de ces élites. Notre élite, à nous, est formée par nos collèges classiques, et nous avons besoin de ces institutions pour faire face à la barbarie toujours prête à envahir la civilisation, et à la conspiration des instincts brutaux en révolte contre les directions de l'intelligence.

C'est en vue de maintenir chez les Canadiens-français de la Saskatchewan l'esprit classique qui domine dans la province de Québec, que le collège Mathieu fut créé. Nous voulons que les nôtres gardent dans l'Ouest la mentalité de la province de Québec; nous désirons que notre élite ne se sépare par de celle de

l'Est; nous avons pour but la consécration de l'unité canadienne-française dans toute l'étendue du Canada. C'est pour cela que nous insistons pour que ceux des nôtres qui désirent entrer dans les professions s'y préparent par de fortes études classiques, comme le font nos compatriotes de la province de Québec. Dans notre province natale, personne ne peut devenir avocat, médecin, notaire, dentiste, pharmacien, ingénieur, arpenteur, sans être bachelier, ou sans avoir passé un examen qui dans mon temps du moins, était considéré plus difficile qu'un baccalauréat. Nos compatriotes de l'Ontario et de la Saskatchewan ne rencontrent pas dans leur chemin de tels obstacles; on me dit qu'il est excessivement facile de se faire admettre à l'étude d'une profession dans l'une ou l'autre de ces provinces. Il en résulte qu'on peut rencontrer des avocats, des médecins, des pharmaciens, des dentistes, très savants dans leurs professions respectives, mais excessivement ignorants en toutes sortes d'autres choses. Il en résulte aussi qu'il faudra avant longtemps, si ce n'est déjà fait, aller chercher ailleurs que dans les professions libérales, l'élite intellectuelle de ces provinces. Je me hâte de dire que, pour ce qui concerne la profession légale, la Saskatchewan exige maintenant qu'avant d'être admis à l'étude du droit les futurs avocats prouvent, soit qu'ils sont bacheliers, soit qu'ils ont fait leur cours classique moins les deux dernières années. Ainsi, on n'exige pas, comme à Québec, un examen portant sur toutes les matières qui sont enseignées dans un cours complet; on leur dit simplement: rendez-vous jusqu'après la rhétorique. On n'en exige pas autant dans la plupart des autres provinces anglaises. Je dois dire, cependant, qu'Ontario vient d'adopter un règlement semblable. Et cette réforme, qui est toute récente en Ontario puisqu'elle n'y est pas encore en vigueur — elle ne le sera qu'en septembre prochain, — est loin de rencontrer l'approbation générale de cette province. Ses adversaires citent l'opinion d'Abraham Lincoln qui disait qu'on ne devait pas embarrasser un jeune homme par des règlements inutiles et lui enlever la chance de se tailler une carrière dans

la profession légale. Mais les Lincoln sont rares, et le monde a d'ailleurs fait bien du chemin depuis Lincoln. Voici ce que la "Revue du Barreau Canadien" de février dernier dit à ce sujet: "Depuis que le "Barreau existe on a toujours demandé que ses membres "ne soient pas instruits seulement dans les choses qui "concernent la loi. Bolingbroke conseillait aux aspi-"rants de gravir les hauteurs des sciences métaphysi-"que et historique avant d'entreprendre l'étude du "droit, afin qu'ils ne passent pas leur vie à s'appliquer "mesquinement aux petits artifices de la chicane, si "profitable que cela puisse être. Et si une instruction "supérieure était désirable au 18e siècle pour ceux "qui voulaient servir dans les rangs de la profession "légale, elle ne peut être qu'indispensable à leurs suc-"cesseurs en cette époque d'horizons intellectuels plus "larges... 'Des occasions se sont présentées trop "souvent devant nos tribunaux où certains avocats à "l'entraînement intellectuel incomplet sont devenus l'objet des moqueries de témoins doués d'une instruc-"tion solide."

A ce sujet je puis vous dire que les avocats, si habiles qu'ils soient dans leur art, si profonde que soit leur science légale, possèdent à des degrés divers la culture intellectuelle. Tous, ou la plupart de ceux que je connais, sont forts en droit; mais, en dehors de cela, il y en a qui sont instruits et d'autres qui ne le sont pas. Les plaidoiries, verbales ou écrites, se ressentent de cette mentalité, et vous pouvez être certains que les juges sont prompts à établir une différence.

N'oublions pas que l'étude du grec et du latin est un moyen et non un but, comme le disait la revue citée plus haut. Au contact des chefs-d'oeuvre écrits dans l'un et l'autre de ces idiomes, le jeune homme ou la jeune fille élargit le cercle de ses pensées, forme son jugement, nourrit son cóeur,en un mot, s'harmonise, c'est-à-dire qu'il apprend à mieux se connaître lui-même et le reste de l'humanité qui l'entoure. Nulle somme de connaissance technique ne peut remplacer un pareil avantage; c'est pourquoi nous prisons au

dessus des richesses matérielles la formation que nous a donnée le cours classique. Nous sommes contents que la culture classique soit en honneur dans la province de Québec où elle a toujours façonné, et façonne encore notre élite intellectuelle. C'est notre devoir de veiller à ce qu'elle soit aussi en honneur chez nos compatriotes établis en Saskatchewan.

Je disais tout à l'heure que M. Bourget considère les classiques comme des soutiens de l'ordre social, comme les conservateurs des vieilles traditions nationales. La justesse de cette thèse est amplement démontrée, il me semble, par l'exemple de la province de Québec. Cette province est à la tête du Canada au point de vue du maintien de l'idéal canadien. M. Bourassa disait, le 24 février dernier, à la Chambre des Communes: "La similitude de langage des provinces "anglaises avec les Etats-Unis rend la population qui "y vit plus ouverte à la pénétration des idées améri- "caines". Les idées des Américains prennent beaucoup de temps à pénétrer dans Québec; leurs moeurs et leurs coutumes aussi. Sur une soixantaine de demandes de divorces présentées au sénat canadien à cette session, une seulement vient de la province de Québec. Les statistiques criminelles de la province de Québec sont loin d'accuser des chiffres considérables comme ceux que l'on trouve dans les Etats américains; comme question de fait, il y a beaucoup moins de crimes dans Québec que dans l'Ontario, en dépit du fait que Montréal est un grand port de mer, où le vice international a établi ses quartiers. Voici un état comparatif des condamnations pour chacune de ces deux provinces:

Condamnations pour offenses graves en 1924

Ontario 7180
Québec 2729

En 1925:

Ontario 7751
Québec 3084

Condamnations sommaires en 1924

Ontario 73768
Québec 22803

En 1952:
Ontario 79470
Québec 23564

Et à propos de statistiques criminelles, j'ai eu la curiosité d'y chercher le rang qu'occupe le district dans lequel j'administre la justice. J'ai pensé que le district de Gravelbourg qui compte une forte population canadienne-française, devait ressembler quelque peu à la province de Québec au point de vue de la moralité publique. Voici le résultat de mes recherches:

Du 30 septembre 1924 au 30 septembre 1925, il y a eu dans notre province 8020 condamnations sommaires devant les juges de paix, réparties sur 23 districts judiciaires. Cela fait une moyenne de tout près 300 condamnations par district. Voici ceux qui sont au bas de la liste, c'est-à-dire ceux des districts judiciaires où il y a eu le moins de condamnations:

Maple Creek, 16; Leader, 27; Gravelbourg, 56.

Comme vous voyez, Gravelbourg est le troisième de la queue dans la liste des 23 districts qui ont eu le plus de condamnations. Il y a eu tout près de 300 condamnations de moins que la moyenne.

Il y a eu en Saskatchewan, pendant cette année, 1264 condamnations dans des causes où l'accusé a consenti à subir son procès devant des juges de paix ou un magistrat, soit une moyenne de près de 55 par district. Voici la moyenne des districts où il y a eu le moins de condamnations dans ces sortes de procès:

Maple Creek, 4; Gravelbourg, 5;
Leader et Kindersley, 6 chacun.

Cette fois, Gravelbourg arrive le deuxième de la queue avec une cinquantaine de condamnations de moins que la moyenne.

Pour ce qui est des procès expéditifs devant les juges de district, il y en a eu 314 dans la province, soit une moyenne d'environ 13 par district. — Les districts où il y a eu le moins de condamnations sont les suivants:

Maple Creek et Kindersley, 0 chacun;
Gravelbourg et Kerrobert, 1 chacun;
Leader et Wilkie, 2 chacun.

Ici encore Gravelbourg figure avec honneur sur la liste puisqu'il n'a qu'une seule condamnation, alors que la moyenne par district est de 13.

Mais je ne veux pas insister davantage sur les relations qui peuvent exister entre les études classiques et la moralité publique. Je me contente de rappeler à mes compatriotes qu'ils se doivent à eux-mêmes, qu'ils doivent à leurs familles et à notre patrie commune, le Canada, de faire instruire leurs enfants. Nous ne pouvons pas espérer, du moins de notre vivant, de l'emporter par le nombre sur nos compatriotes d'origines différentes; nous ne pouvons les égaler ou les surpasser que dans le domaine intellectuel. Ce domaine est ouvert à tout le monde; il est à votre portée. Vous pouvez, si vous le voulez, faire de vos enfants l'élite intellectuelle de la Saskatchewan. Et qu'on ne vienne pas objecter le défaut de fortune; ce n'est pas la fortune qui compte le plus dans ces sortes de choses. Ce qui est important, c'est l'aptitude des enfants et l'esprit de sacrifice des parents. N'oublions pas que la très grande majorité des hommes qui ont illustré le Canada français sont nés de parents pauvres, et, dans beaucoup de cas, très pauvres. N'oublions pas non plus que mieux que tout autre, le Collège Mathieu est outillé pour donner l'instruction supérieure aux Canadiens-français destinés à vivre en Saskatchewan. C'est pour eux qu'il a été fondé, par des hommes qui voyaient loin dans l'avenir; c'est pour eux qu'il est maintenu, par des hommes dévoués, remplis de l'esprit de sacrifice, qui lui donnent le meilleur de leur vie.

LES DEVOIRS DES COMMISSAIRES

PAR

M. A. De Margerie, B. A.

On dit assez couramment: "Tel maître, telle école". Je me demande s'il ne serait peut-être pas plus vrai de dire: "Tels commissaires, telle école." Je crois que oui, et pour cette raison bien simple que ce sont les commissaires qui choisissent le maître d'école, et que si ce maître a une certaine influence sur son école, il ne l'exerce en fin de compte que de par leur volonté.

Ils pourront peut-être avoir la main heureuse et trouver un très bon instituteur. Les bons résultats n'en seront pas pour cela assurés, car, cet instituteur, il faudra que les commissaires lui donnent carte blanche et lui conservent sa liberté d'action, pour qu'il puisse donner la pleine mesure de ses talents, sans quoi les bons résultats en seraient grandement compromis. Il faudra encore qu'on trouve moyen de le garder longtemps à la même école. Dans ces conditions, l'école ira de l'avant, certes, mais à qui le devra-t-on d'abord, si ce n'est aux commissaires, qui auront su garder et laisser faire un tel maître.

Ils pourront ne faire qu'un choix médiocre, — et c'est ce qui arrive le plus souvent sans doute. Tout ne sera pas perdu cependant, loin de là. Par les ordres et les conseils qu'ils donneront, la surveillance discrète qu'ils exerceront, l'aide et l'encouragement qu'ils ne ménageront pas, ils pourront doubler la capacité de rendement de ce maître médiocre, et obtenir ainsi des résultats infiniment supérieurs à ceux d'une école dirigée par un instituteur très compétent, mais à qui on aurait lié les mains. Qui ne voit que

les commissaires ont encore, ici, la grosse part des mérites?

Enfin, il pourra arriver que le choix d'un maître soit des plus malheureux. Si ce choix est imputable à leur imprévoyance, il est clair que les commissaires portent toute la responsabilité de l'état de choses créé par eux. Si, par ailleurs, toutes les précautions ont été prises, il n'en est pas moins vrai que leur école sera encore ici ce qu'ils la feront: elle deviendra meilleure aussitôt qu'ils changeront de maître, elle restera mauvaise aussi longtemps qu'ils garderont l'incompétent.

Pénétrez-vous donc bien de cette vérité, Messieurs, que le sort de nos écoles est entre vos mains surtout; que le rôle que vous avez à jouer autour d'elles en est un de toute première importance, qui entraîne avec lui de grandes responsabilités et exige la vue bien nette de certains devoirs.

Ces devoirs, Messieurs, ou du moins *quelques-uns de ces devoirs,* examinons-les ensemble, et essayons, chemin faisant, de trouver les meilleurs moyens de les remplir.

Occupons-nous d'abord de votre premier et principal devoir qui est de faire le choix d'un maître.

Pour avoir une école, deux choses sont essentielles, un maître et des élèves. Vous choisissez le maître, vous ne choisissez pas les élèves. Ce sont cependant les élèves qui doivent vous guider dans le choix du maître. Que sont ces élèves pour qui vous allez choisir un maître? Que viennent-ils chercher à l'école?

Dans le cas qui nous occupe, les élèves sont de petits Canadiens-français, catholiques par conséquent, qui viennent chercher à l'école, en plus de la culture commune aux enfants des autres nationalités, en plus mais surtout, dirai-je, la connaissance et l'amour de leur race et de leur foi.

Qui donc choisirez-vous pour enseigner à ces enfants? Messieurs, comme on ne donne pas ce qu'on n'a pas, il faudra de toute nécessité que le maître soit de langue et de race françaises et de foi catholique.

Ceci semble une vérité bien banale, et je m'excuserais presque de vous la rappeler, Messieurs, si je ne me souvenais qu'un certain nombre des nôtres l'oublient, eux qui ont gardé dans leurs écoles, et pendant des années, des maîtres qui n'étaient ni de notre langue, ni de notre race, bien plus qui souvent même n'étaient pas de notre foi.

Le maître sera donc de langue et de race française, et catholique. Ce seront-là les premières qualités que vous exigerez de lui. S'il ne les possède pas, et toutes les trois: langue, race, foi, il ne devrait pas être question de lui.

Mais maintenant qui prendre? Des religieux ou des laïques? des hommes ou des femmes? Quand je dis des "religieux", je devrais plutôt dire des "religieuses", car je ne crois pas qu'il y ait actuellement des Frères de langue française qui enseignent dans notre province.

Chaque fois que vous le pourrez, vous prendrez de préférence des religieuses. Règle générale, vous serez plus assurés de trouver chez elles toutes les qualités requises d'une personne qui veut se livrer à l'enseignement. Je dis *règle générale,* car il y a des exceptions, et il ne faut pas être surpris outre mesure. Il ne suffit pas, en effet, d'être religieux, frère ou soeur, pour devenir par le fait même un bon éducateur ou une bonne éducatrice. L'on a vu — et l'on verra probablement encore — des religieux canadiens-français, hommes et femmes, qui étaient de véritables anglicisateurs ou de parfaits incompétents.

Je maintiens, toutefois, ne l'oubliez pas, que vous trouverez ordinairement mieux chez les religieuses que chez les laïques, et cela pour toutes sortes de raisons que je n'ai pas à développer et que vous connaissez du reste.

Il y a cependant un cas exceptionnel. C'est celui de nos gros villages qui ont, ou qui auront un jour deux écoles séparées, l'une pour les garçons et l'autre pour les filles. Dans ce cas, je préfèrerais de beaucoup un instituteur laïque, un homme, à une religieuse pour l'école des garçons. Pour former des carac-

tères d'hommes, il faut des hommes; il vient un âge où la main d'une femme ne suffit plus à donner ce je ne sais quoi de viril que l'on se plait à remarquer, même après une seule année, chez les garçons qui reviennent de collège.

Il reste, néanmoins, toute une série d'écoles où il ne peut être question d'avoir des religieuses. Ce sont les écoles de campagnes et les écoles de villages où il n'y a pas encore de couvent.

Dans ces écoles, qui choisir? des *hommes* ou des *femmes?*

Je dis, sans hésiter, des *hommes*, et si possible, des *hommes mariés*.

Et pourquoi? Pour plusieurs raisons bien simples et qui n'ont absolument rien à faire avec la question de savoir lequel des deux sexes est supérieur à l'autre en matière d'éducation primaire.

Les hommes, d'abord, peuvent faire de l'enseignement une carrière. Ils peuvent se marier et continuer à enseigner. Les femmes ne le peuvent qu'avec beaucoup de difficultés, à moins de renoncer systématiquement au mariage; et nos jeunes filles, Dieu merci! n'en sont pas encore rendues là! Elles ne restent donc d'ordinaire, qu'assez peu de temps dans l'enseignement. A peine commencent-elles à acquérir un peu d'expérience, à savoir comment s'y prendre, que déjà elles le quittent. Les deux, trois ou quatre années au plus, d'enseignement qu'elles vous donnent, ne sont donc, en somme, que des années d'apprentissage. Ce n'est guère flatteur pour vous. En outre, lorsqu'elles commencent à enseigner, elles savent qu'elles n'enseigneront pas longtemps. Elles n'ont donc pas ce stimulant à travailler, à étudier, à perfectionner leurs méthodes, ce stimulant qu'auront les hommes qui savent, eux, qu'ils resteront de nombreuses années, toute leur vie peut-être dans l'enseignement.

Les jeunes filles, encore, n'auront pas de raisons bien spéciales de vouloir rester longtemps au même endroit, et par conséquent, de s'efforcer d'y donner satisfaction. Elles trouveront au contraire de nom-

breux prétextes pour changer d'école souvent, au moins une fois par année. Et vous savez que ces changements fréquents d'instituteurs ou d'institutrices ne sont pas ce qu'on peut appeler une cause de progrès.

C'est tout le contraire qui arrive avec un homme marié. Avec sa femme, ses enfants, son ménage, il a toutes les raisons du monde de s'efforcer, par son travail, de satisfaire ceux qui l'emploient. Il tient à rester à la même école afin de s'éviter des déménagements qui, pour lui, sont toute une affaire.

Vous réussirez donc à garder un homme marié bien plus longtemps qu'une jeune fille. Cela seul est un avantage, car, je le répète, et vous l'admettez vous-mêmes, ces changements de maîtres à tout propos sont une des plaies de nos écoles.

Et si cet homme marié a des enfants à lui, ne pensez-vous pas que ce seul fait peut avoir une influence des plus heureuses sur son enseignement? Pour ma part, depuis que j'ai le bonheur d'être père, je constate que je comprends mieux le prix que l'on doit attacher à une âme d'enfant, que je comprends mieux par là-même les soins minutieux et infinis qu'il faut apporter à sa formation.

Mais ici se pose une difficulté. Un homme marié a besoin d'une maison. C'est la clef du problème. Ayons des maisons, nous aurons des hommes. Et par *maison*, j'entends une maison convenable, assez spacieuse pour y loger toute une famille, assez confortable pour que le maître et les siens s'y plaisent, se sentent heureux d'y vivre, et ne songent pas à la quitter à la première occasion; une maison séparée de l'école, avec une cour, un jardin, des arbres, la facilité de garder quelques bêtes; une maison, en un mot, qui *attire* et *retienne*, au lieu d'être une maison qui éloigne.

Une autre raison qui milite en faveur du choix d'un homme marié: Vivant toujours sur les lieux, il aura à coeur de prendre soin de l'école et de ses dépendances. Non seulement il prendra soin de tout, mais il cherchera encore à améliorer, à embellir. Il y a tout intérêt puisque c'est son petit domaine. Et

vous aussi, parce que tout cela a une bonne influence sur les écoliers, tout comme un extérieur propret et agréable exerce une influence heureuse sur les membres de la famille. Quels motifs de vouloir embellir une maison ou un terrain d'école, pourrait bien avoir une institutrice qui compte partir dans quelques mois?

Vous choisirez donc un homme, et un homme *marié,* si vous le pouvez. Si vous ne le pouvez pas, eh bien! il vous faudra choisir une jeune fille, voilà tout.

Cette question vidée, je tiens à vous prévenir que dans ce qui va suivre, je me servirai presque exclusivement du terme "institutrice" pour désigner indifféremment un maître ou une maîtresse d'école. Ceci pour plus de brièveté, pour plus de clarté; et aussi, parce que ça ne tire pas à conséquence, ce que je vais dire s'appliquant aussi bien aux uns qu'aux autres. je me suis arrêté à ce choix plutôt qu'à l'autre pour une simple et unique raison: c'est que actuellement, l'immense majorité de notre personnel enseignant est composé de femmes. Je tenais à vous prévenir afin qu'il n'y eût point d'équivoque. Cette explication donnée, continuons.

Mais maintenant qui prendre, que ce soit un homme ou une femme? Le premier, la première venue? Non pas. Un choix s'impose, et un choix minutieux, choix fort difficile à faire, qu'il faut, par suite, entourer de beaucoup de précautions.

Une règle très sage à observer, je crois, sera d'exiger de la personne dont vous songez à retenir les services, qu'elle soit d'abord qualifiée pour enseigner dans la province. Je dis *d'abord,* non parce que je considère les qualifications du Ministre de l'Instruction Publique comme étant pour nous les principales et les plus importantes, mais bien parce qu'elles ont pour premier effet de régulariser la situation de nos écoles, et de nous éviter par là-même une foule d'ennuis inutiles.

Et pour cela, pas la moindre difficulté, car on pourra vous montrer des diplômes. Ces diplômes, en outre, vous permettront de savoir de façon assez pré-

cise la somme de connaissances que possède la personne qui vous les montre et le temps qu'elle a passé à l'Ecole Normale à y apprendre la pédagogie. De plus, par les rapports de l'inspecteur, vous pourrez connaître quelque chose de plus important encore, et qui est le succès réel obtenu dans l'enseignement. Toutes choses que vous avez le droit, que vous avez le devoir de connaître avant de choisir quelqu'un pour lui confier l'éducation de vos enfants.

La question n'est pas si facile à résoudre, Messieurs, quand il s'agit de trouver une institutrice pouvant enseigner le français. Rien de plus vague, en effet, rien de plus varié, rien de plus impalpable parfois, que le français de notre personnel enseignant ! Et pourtant, vous avez besoin de vous renseigner là-dessus, et de façon précise! Eh bien! à vous de vous débrouiller, Messieurs, et de les trouver, ces renseignements, si vous le pouvez, et quand ils existent. On ne vous aidera pas. Et comme ils n'existent pas, la plupart du temps, vous n'aurez rien pour vous guider dans votre choix.

Si pourtant, vous aurez une chose et qui devra tenir lieu de tout le reste: le *nom français* de l'institutrice. Son nom français sera son diplôme d'institutrice bilingue.

En effet, cette jeune fille aura passe les examens officiels du Département comme toutes les autres jeunes filles de la province; elle aura suivi un cours d'école normale comme toutes les autres; elle aura reçu un diplôme absolument comme toutes les autres; *mais,* parce qu'elle portait un nom français, elles est devenue par le fait même une institutrice bilingue. Qu'elle sache ou ne sache pas le français, cela n'a aucune espèce d'importance. Elle porte un nom français, cela suffit. Je le répète: *son diplôme, c'est son nom.*

Diplôme qui a peut-être une certaine valeur; qui, par contre, n'en a peut-être pas du tout. A vous, Messieurs les commissaires, de le découvrir, en vous posant certaines questions auxquelles vous vous efforcerez de trouver une réponse.

La première question à vous poser sera celle-ci: cette institutrice qui nous offre ses services, *sait-elle son français?*

Oui, si elle vient du Québec, et c'est le petit nombre. Mais si elle vient d'ailleurs, ou si elle a fait ses études dans notre propre province? Faites attention, messieurs. Il y en a, certes, qui savent leur français, mais combien d'autres qui ne le savent pas, pas assez, du moins, pour l'enseigner d'une manière convenable.

Que penser, en effet, d'une institutrice qui ne sait pas assez de français pour pouvoir s'intéresser à la lecture d'un simple roman? Nous en avons pourtant de ces institutrices en Saskatchewan qui enseignent dans nos écoles.

Si nous consentons à voir notre situation sous son vrai jour, ce fait s'explique assez facilement, s'il ne s'excuse pas avec autant de facilité.

Où donc ont été formées ces institutrices? Elles ont commencé leurs études à la petite école, où, à venir jusqu'à ces toutes dernières années, le français tenait une bien misérable petite place, si tant est qu'il en tenait une. Elles sont ensuite allées finir ces études au couvent, où elles ont passé trois ou quatre années. Mais *là* où l'on aurait dû savoir mieux, *là* où l'on aurait pu s'efforcer de regagner le terrain perdu, la grande affaire, vous le savez, messieurs, c'était avant tout de passer les examens du Département. Les parents y tenaient mordicus, les institutrices également à cause de la bonne renommée que cela pouvait donner à leur maison. Or, comme le français ne comptait pas pour passer, on s'en passait.

S'il est un service que les concours de français de l'A.C.F.C. nous ont rendu, ce sera bien d'avoir mis fin, dans une très grande mesure à cet état de chose, en secouant l'apathie des parents et des maîtres, encore plus qu'en stimulant le zèle des écoliers.

Lors du premier concours, je sais des élèves de couvent du dixième grade, que l'on faisait concourir dans le huitième. Pourquoi? Je vous en ai dit la raison tout à l'heure. On avait négligé le français

pour se donner entièrement aux matières des examens du Département d'éducation. Et, de fait, cette même année, on passait bel et bien les examens officiels du dixième grade. Un an après cependant, ces mêmes élèves concouraient dans leur véritable grade. Donc, en un an on avait trouvé moyen de leur faire apprendre trois années de français. C'est beaucoup, n'est-ce pas? C'est même trop pour que cela soit quelque chose qui vaille. Cela démontre pourtant un effort de la part de l'institutrice pour rattraper le temps perdu. Pourquoi ce tardif effort? Parce qu'il y avait le concours de français. Parce que ces concours servent encore mieux à mesurer le travail des maîtres que celui des élèves.

Ces concours, Messieurs les Commissaires, sont excellents. Ils ne comblent pas, certes, toutes les lacunes de notre système, mais enfin, ils constituent pour le moment un des meilleurs moyens que vous ayez de vous rendre compte de ce qui se fait chez vous. Voyez donc à ce que votre école y prenne part.

Ces concours, cependant, ne datent que de deux ans. Ils n'ont rien eu à faire, par conséquent, avec la formation intellectuelle de nos institutrices, et il faudra même attendre encore quelques années avant de pouvoir en retirer tous les bons résultats. En attendant nous restons avec le personnel enseignant formé par l'ancien état de choses; et ce personnel enseignant compte parmi ses membres un certain nombre d'institutrices qui n'ont pas du français une connaissance suffisante pour l'enseigner comme il faut. Il importe que vous vous rendiez compte de ce fait et que vous ne l'oubliiez pas. Il faut d'abord, n'est-ce pas, voir la situation sous son vrai jour avant de songer à parer aux difficultés qu'elle présente.

La difficulté ici est de savoir quelles sont les institutrices qui savent leur français convenablement et quelles sont celles qui ne le savent pas; car je suppose, je suis certain, devrais-je dire, que vous ne voudriez pas vous contenter d'institutrices à demi qualifiées si vous pouvez trouver mieux.

Comment résoudre cette difficulté?

Certaines commissions scolaires comptent parmi leurs membres des hommes instruits qui peuvent s'assurer par eux-mêmes de la compétence de l'institutrice sous ce rapport; et je me rappelle avoir entendu dans une de nos conventions régionales, un orateur exprimer l'opinion que les Commissaires devraient faire passer eux-mêmes un examen de français à l'institutrice qui désire prendre la direction de leur école. Quand la chose est possible, je ne vois pas d'objection à ce qu'elle se fasse, bien au contraire. Si ce moyen n'est pas praticable chez vous, vous pouvez du moins demander, non seulement dans vos annonces du "Patriote" mais encore et surtout quand les pourparlers sont commencés, vous pouvez du moins demander qu'on vous dise bien clairement les qualifications que l'on possède sous le rapport du français.

Si grande que soit cette première difficulté, elle n'est pas la pire cependant.

La *connaissance du français* est une chose, *l'amour de la langue maternelle* en est une autre, et bien plus importante.

Je préférerais de beaucoup voir dans une école une institutrice ne sachant que très peu de français, mais l'aimant passionnément et fière de sa race, que d'y voir une institutrice très forte en français, mais à qui sa langue ne dirait rien. La première, chérissant sa langue maternelle, pourra en inculquer l'amour dans le coeur de ses jeunes élèves; et en grandissant, ces élèves sauront faire à leur langue une place de plus en plus grande dans leurs familles, dans leurs villages, dans leurs vies. La seconde donnera aussi ce qu'elle a: la connaissance approfondie de l'orthographe et de la grammaire, mais l'amour de la langue maternelle sera une chose inexistante. Pour les élèves de cette institution, le français, tout d'abord, n'aura pas plus d'importance que l'anglais. Et bientôt, par la force même des circonstances, il sera complètement relégué au second plan. Que leur serviront alors les règles de grammaire apprises à l'école? Ils parleront, ils écriront en anglais!

Pour ces raisons, messieurs, je crois, que nous devons considérer l'attachement qu'une institutrice porte à sa langue maternelle, comme une chose infiniment supérieure à la simple connaissance qu'elle peut en avoir.

Vous aurez donc à faire doublement attention avant de fixer votre choix.

Le meilleur moyen de vous rendre compte du degré d'attachement que porte une institutrice à sa langue ou de l'absence complète de ce sentiment, sera probablement de vous ouvrir les yeux et les oreilles, de la voir agir et de l'entendre parler. Dieu vous préserve, messieurs, de confier jamais vos enfants à ces institutrices qui préfèrent se servir de l'anglais dans leur conversation et leur correspondance! Il vaudrait mieux, semble-t-il, les confier à des institutrices complètement étrangères. Il n'y aurait pas mauvais exemple de la part de l'institutrice, au moins, et le mal en serait par là même atténué.

Or, de ces institutrices anglicisées et anglicisantes, il en existe parmi les nôtres. Leur place n'est pas dans nos écoles. A vous d'y voir, Messieurs les Commissaires.

Autre question, maintenant. Cette institutrice que vous songez à engager, *a-t-elle appris à enseigner le français?*

Où apprend-on la pédagogie, Messieurs, l'art, la manière d'enseigner? A l'école normale.

Avons nous des écoles normales? Oui, et j'ai de bonnes raisons de croire qu'il s'y fait un travail des plus sérieux.

Et qu'est ce que nos institutrices vont y apprendre? A enseigner toutes les matières du programme, sauf le français et le catéchisme.

Donc, ces Ecoles normales ne répondent pas à nos besoins particuliers. Ce qui veut dire que nous, les instituteurs et les institutrices de langue française, ou du moins la grande majorité d'entre nous, n'avons pas appris à enseigner ces matières qui nous tiennent le plus à coeur. Sans doute, il en est parmi nous qui savent naturellement enseigner le français comme les

autres matières, qui ont le *don;* mais, outre qu'ils sont l'exception, il n'en demeure pas moins vrai que tous, ceux qui ont le don comme ceux qui ne l'ont pas, enseigneraient mieux s'ils avaient appris à enseigner. Et il en sera ainsi tant que nous n aurons pas une écolé normale bilingue. Alors, de quel droit, Messieurs les Commissaires, viendriez-vous exiger de nous que nous sachions le métier particulier pour lequel seul vous nous engagez, quand vous, les pères de famille, vous, les premiers intéressés, n'avez seulement pas une école normale à nous donner.

Ayez-nous donc une Ecole Normale. Nous vous le demandons instamment. Nous sommes les premiers assurément à nous rendre compte de notre infériorité quand il s'agit d'enseigner ces matières qui pour nous tous sont les plus importantes du programme.

Voyez l'illogisme. On nous permet d'enseigner le français et le catéchisme pendant une heure et demie chaque jour, c'est-à-dire pendant le quart du temps. Mais, il faut y aller à la bonne franquette! On feint de croire que l'art d'enseigner le français est une chose qui s'apprend toute seule. Vous n'êtes pas prêt à l'admettre, et nous encore bien moins.

Donc, encore une fois, ayez-nous une Ecole normale et si on vous la refuse, au moins exigez comme minimum qu'on nous donne des cours spéciaux de pédagogie française.

Pour l'avoir, il faut la demander.

Une dernière chose à laquelle il faudra prêter votre attention en choisissant une institutrice: *saitelle enseigner?*

Ne voyez pas là, je vous prie, une répétition du point précédent, car une institutrice peut très bien avoir passé par l'école normale et n'avoir appris que fort peu de choses, comme elle peut, par ailleurs, n'y avoir jamais mis les pieds et réussir quand même dans une certaine mesure, parce qu'elle a un don naturel, comme nous le disions tout à l'heure.

Le fait d'avoir suivi les cours de l'école normale n'est donc pas à lui seul une garantie du succès qu'une

institutrice obtiendra dans l'enseignement. Cela est si vrai, que dans tous les pays du monde, l'on ne se contente pas de placer des maîtres et des maîtresses diplômés dans les écoles, mais que l'on juge, de plus, absolument nécessaire de surveiller leur travail pour en mesurer l'efficacité. Cette surveillance est exercée par les inspecteurs qui visitent régulièrement les écoles et font ensuite aux commissaires un rapport détaillé de ce qu'ils ont constaté.

Ceci se pratique partout. Nous ne devrions pas faire exception à cette règle générale.

Et pourtant, c'est un fait. Vous manquez, Messieurs les Commissaires de langue française, de ce moyen de connaître un peu ce qui se fait à votre école. Vous n'avez pas d'inspecteur. Je dis bien: "Vous n'avez pas d'inspecteur." car je ne crois pas que les inspecteurs actuels soient qualifiés pour surveiller l'enseignement du français.

Sans doute, nous avons M. Gagné. Mais enfin, M. Gagné ne surveille l'enseignement du français que dans sa seule division.

C'est pourquoi nos Associations se sont imposées de si grands sacrifices pour assurer la surveillance de l'enseignement du français dans nos écoles. C'est une initiative intelligente dont nous ne saurions trop remercier nos chefs. Par elle, MM. les Commissaires, vous saurez ce qui se passe dans vos écoles et auprès des visiteurs, vous trouverez une direction, des conseils auxquels vous devriez avoir recours sans hésiter.

Mais secondez de tout votre pouvoir le travail des visiteurs, faites vous-mêmes l'inspection de l'enseignement du français quand la chose est possible, ou faites-la faire par votre curé. Montrez ainsi aux élèves et au personnel enseignant que le français n'est pas dans votre école une matière secondaire qu'on laisse de côté à la moindre occasion, mais l'un des sujets principaux du programme des études; et celui auquel vous tenez le plus.

Laissons de côté maintenant, — il en est temps,

ma foi, — cette question importante du choix d'une institutrice.

Supposons-la choisie, et avec le plus de soin possible. Votre tâche est-elle finie? Non pas. Elle est bien commencée; mais elle n'est pas finie.

Vous devez encore donner certaines instructions à votre institutrice, et voir à ce qu'elles soient suivies; vous devez l'aider dans sa tâche; et vous devez la bien traiter afin de la garder longtemps.

Quelles instructions donnerez-vous à votre institutrice?

Il ne s'agit pas pour vous, évidemment, de lui dire comment elle devra s'y prendre pour enseigner la grammaire ou la composition.

Il s'agit, par contre, de voir à ce que l'heure de français soit consacrée, et tout entière au français, et la demi-heure de catéchisme consacrée, et tout entière au catéchisme. Nous avons droit à une heure de français par jour. Prenons-la toute.

Or, il y a deux manières de le faire.

Pendant une heure, les élèves, à tour de rôle, viennent prendre leur leçon de français de l'institutrice. Ils retournent ensuite à leurs places, préparer leurs autres leçons, c'est-à-dire y faire de l'anglais. L'institutrice a enseigné du français pendant une heure; chaque élève n'en a eu toutefois que pendant quelques minutes. C'est la première manière; ce n'est pas la bonne. Voyons l'autre..

Pendant une heure, l'institutrice enseigne du français aux élèves des différents grades, comme tantôt. Mais, et c'est là toute la différence, une fois rendus à leurs places, ces élèves continuent à faire du français. C'est la bonne manière.

Vous donnerez donc à votre institutrice l'ordre de prendre une heure complète et de la bonne manière et tous les jours, pour le français, et de placer cette période de français à un moment avantageux de la journée. Vous lui ferez comprendre que si elle, l'institutrice, n'a le droit d'enseigner le français que pendant une heure par jour, et pas plus, d'après la loi, il n'y a rien qui défende aux élèves de prendre leurs li-

vres français et d'y travailler à d'autres moments de la journée. Vous exigerez de plus que les devoirs à la maison soient des devoirs de français. Ce sera encore cela de pris, et qui est facile à prendre, et qui contribuera pour autant à rendre plus française l'atmosphère familiale. Et Dieu sait si elle a besoin d'être francisée!

Vous exigerez encore que toutes les récréations se passent en français. Chose extrêmement importante. Si l'on ne fait pas attention à ce point, les enfants prendront vite l'habitude de parler anglais entre eux. Et qui sait si cette habitude, contractée en récréation à l'école, n'est pas la cause première de cette manie de parler anglais entre personnes de langue française, qui s'est emparée de toute notre jeunesse, et qui, pour moi, constitue d'ores et déjà le plus grand problème de notre survivance.

Donc, l'heure de français entière, et pour tous, et tous les jours ; la demi-heure de catéchisme complète, et pour tous, et tous les jours; étude et exercices de français pour les élèves, tant qu'on pourra pendant le reste de la journée; devoirs à la maison exclusivement en français; récréation surtout en français. Ce n'est pas de trop.

En dépit de tout cela, nos enfants resteront toujours privés du meilleur moyen, non seulement de formation française, mais de formation générale, et qui est l'enseignement dans la langue maternelle, pour nous l'enseignement *en français.*

Quand nous enseignons *en français,* par exemple, l'arithmétique, l'histoire, la géographie, l'enfant comprend mieux cette leçon particulière pour commencer, et ensuite, sans effort, sans même s'en douter, il apprend une foule d'expressions et de mots français qu'il n'apprendrait pas autrement. Sans doute, si l'institutrice a le temps, elle pourra faire apprendre un certain nombre de ces mots et de ces expressions, pendant l'heure de français, au cours de la leçon de lecture et de composition. Mais quelle corvée, et pour la maîtresse et pour les élèves. Et malgré cela, il y aura toujours de ces mots et de ces expressions qui

échapperont; et l'on verra de ces jeunes gens qui parleront un français assez correct pourtant, s'arrêter tout à coup au milieu d'une conversation, pour chercher un mot qu'ils ne trouveront pas, ou qui émailleront leur langage d'expressions anglaises, faute d'en connaître les équivalents français. Dans la leçon de géographie, par exemple, on est amené à parler de "West Indies", de "Havana", de "Jamaica". Comment dira-t-on cela en français quand on aura l'occasion d'en parler? Eh bien! on aura au moins deux chances contre une de dire "West Indies", "Havana", "Jamaica".

Ceci me rappelle qu'au premier concours de français, il y a deux ans, une petite fille qui avait choisi de raconter l'histoire de Christophe Colomb, se trouva déconcertée pendant quelques instants dans sa rédaction, parce qu'elle ne savait pas comment dire "India" en français.

Avec ce système, il n'est pas facile, Messieurs, de produire des cerveaux bien formés. On arrivera à faire de nos écoliers des gens qui bafouilleront dans les deux langues; il sera bien difficile d'en faire des esprits supérieurs.

C'était pour attirer l'attention de notre personnel enseignant sur cette lacune, que j'avais proposé, lors du premier concours, un petit exercice de traduction, où l'on aurait demandé à l'élève de donner l'équivalent français de certaines expressions et de certains mots anglais appris au cours des leçons d'histoire et de géographie.

Cela, Messieurs, pour vous dire que ce sont deux choses bien différentes que l'enseignement *du français* et l'enseignement *en français;* et que si la loi ne nous permet pas actuellement d'enseigner *en français,* nous devons du moins prendre absolument tout ce qu'elle nous permet de prendre: heure complète, devoirs, récréations, etc., et ainsi suppléer dans la mesure du possible à ce grave défaut de notre système d'enseignement.

Tout cela, Messieurs les Commissaires, vous pouvez, vous devez l'exiger de vos maîtres. Vous connais-

sez la parole de Mgr Béliveau: "Si nous voulons du français en ce pays, c'est à nous d'en mettre." Eh bien! si vous voulez du français dans vos écoles, c'est à vous d'en mettre. Et pour tout ce que je viens de dire, vous n'avez rien à demander à personne, vous n'avez qu'à prendre ce qui est à la portée de la main.

Voilà donc les principales instructions que vous donnerez à vos institutrices. Vous devrez ensuite en exiger la stricte observance. Vous surveillerez donc. Que votre surveillance soit discrète, mais qu'elle soit là tout de même. C'est un des meilleurs services que vous pouvez rendre à vos institutrices. Il est bon que la personne qui a la direction de votre école, quelle qu'elle soit, homme ou femme, religieux ou laïque, se sache surveillée. Après tout, il n'est rien comme l'oeil du maître, et dans votre cas, le maître, c'est vous.

Voyons maintenant comment, une fois vos instructions données à l'institutrice, vous pouvez l'aider dans l'accomplissement de sa tâche.

Et d'abord, le devez-vous?

Oui, si vous comprenez bien votre propre intérêt. Une institutrice, en effet, n'est pas comme un employé ordinaire, dont vous retenez les services pour une besogne bien déterminée. Vous engagez, disons, un garçon de ferme pour les récoltes. Son travail est bien défini. Il le fera. Il mettra votre grain en quintaux, il vous aidera à le battre. S'il lambine à l'ouvrage, il devra travailler plus tard ou se lever plus tôt. Si le mauvais temps l'empêche de travailler, vous ne le paierez pas. De toutes façons, vous recevrez pour votre argent.

Il n'en est pas de même du travail d'une institutrice. Vous l'engagez, il est vrai, pour qu'elle soit à l'école de neuf heures du matin à quatre heures du soir, tous les jours de l'année scolaire, et pour qu'elle y fasse un certain travail. Fort bien. Mais quel travail fera-t-elle? Vous ne lui avez pas dit, n'est-ce pas, en l'engageant: "Vous allez montrer telles choses aux élèves de tel grade, telles autres choses aux élèves de tel autre grade." Non; vous vous attendez à ce qu'elle peut, et c'est tout, et vous avez raison,

car vous savez qu'une foule de choses, indépendantes de sa volonté, peuvent influer sur la quantité et sur la qualité de son travail.

Qu'elle ait cinquante élèves ou qu'elle en ait quinze, qu'ils soient tous de langue française ou qu'ils soient de langues différentes, qu'ils soient assidus ou non, intelligents ou non, qu'il fasse beau ou mauvais, peu importe. L'année scolaire ira son petit bonhomme de train, et à la fin, l'institutrice touchera le salaire convenu. Oui, mais quelle somme de travail aura-t-elle accompli en retour?

Si son travail de l'année pouvait se mesurer au pied de roi, je dirais, Messieurs, que le travail d une même institutrice pourrait être d'un pied de long dans certaines conditions, et de deux, trois et même cinq pieds de long dans des conditions meilleures. Et pourtant le salaire serait le même dans les deux cas.

Le travail d'une même institutrice peut donc varier immensément d'une année à l'autre et d'une école à l'autre, selon les circonstances dans lesquelles elle se trouve. Vous devez donc chercher à rendre aussi favorables que possible les conditions de travail de votre institutrice. Autrement dit, vous devez aider votre institutrice afin que son travail vous rapporte davantage.

C'est ici qu'il y en aurait long à dire sur les mille et une manières dont vous pouvez aider votre institutrice dans l'accomplissement de sa tâche.

Il est une chose, cependant, qui à elle seule, constitue un gage presque assuré de succès dans une école, c'est la *confiance des élèves dans leur maîtresse.*

Que pouvez-vous pour la faire naître, cette confiance? ou pour la conserver, si elle existe déjà? Ah! si l'institutrice ne se trompait jamais, ne faisait jamais d'erreurs ni de fautes, la confiance viendrait toute seule. et ne disparaîtrait pas. Mais, une institutrice n'est pas infaillible. Des erreurs, des fautes même, elle en fera. Alors, si vous, Messieurs les Commissaires, pouviez faire quelque chose pour en diminuer le nombre, en atténuer les effets, les tenir cachées même complètement!

Cette institutrice qui vient prendre la direction de votre école, arrive en pays inconnu. Elle ne sait rien des manières d'agir et de penser de son nouvel entourage. Venez donc la voir dès son arrivée au milieu de vous, pour la mettre au courant des coutumes particulières à votre école et à votre arrondissement, pour attirer son attention sur certaines susceptibilités, sur certains goûts qu elle pourrait froisser, qu'elle pourrait contrarier inutilement. Combien de faux pas ces simples avertissements n'éviteront-ils pas à l'institutrice! Ne manquez pas de lui dire surtout qu'elle pourra toujours compter sur vous pour l'aider en quoi que ce soit. Cela lui fera commencer sa tâche avec confiance, parce que, pour l'accomplir, elle ne se sentira pas seule. Soyez surtout à ses côtés, quand, un peu plus tard, surviendront les malentendus, les petites ou les grandes difficultés avec les parents, que sais-je? Soyez près d'elle, alors, pour la soutenir, pour la défendre envers et contre tous.

Si les torts ne sont pas de son côté, sachez le faire comprendre à qui de droit. S'il y a eu erreur ou faute même de sa part, sachez l'en avertir d'abord, elle, l institutrice. Dites-lui bien franchement, avec charité, toutefois, tout ce que vous pensez de l'affaire. Mais ensuite, rappelez-vous qu'il n'est pas nécessaire de la grandir aux yeux des autres, qu'il n est pas même utile qu'on la connaisse. Qu'en résulterait-il en effet? Des cancans à ne plus finir, une diminution de l'autorité de la maîtresse, et, par voie de conséquence, un travail moins effectif à l'école.

S'il est absolument impossible de cacher la faute commise, employez-vous du moins de votre mieux à l'atténuer, à l'excuser, en invoquant les bonnes intentions de l'institutrice, car, encore une fois, que gagnerait-on à jeter cette faute en pâture aux commérages de l'arrondissement et du village? Rien, rien rien de bon; car ces histoires arriveraient, et sans peine, aux oreilles des enfants. Et alors, finie la naïve confiance qu'ils mettaient en leur maîtresse, finie la franchise avec laquelle ils lui ouvraient leurs jeunes âmes pour les former.

Vous devez ainsi, à cause de vos enfants, monter la garde en quelque sorte, autour de la réputation de l'institutrice. La réputation de l'institutrice doit être une chose sacrée, une chose à laquelle on ne touche pas, un peu comme la réputation du curé de la paroisse.

Oh! que le père et la mère parlent entre eux de l'institutrice, et se disent sans détours ce qu'ils pensent d'elle, fort bien. Je leur en fait même un devoir. Mais qu'ils parlent d'elle, au su et au vu de leurs enfants, et pour en dire autre chose que du bien, je leur en fais un crime dont ils seront les premiers d'ailleurs à en subir les désastreuses conséquences.

Et quand les choses iront bien, Messieurs? quand le travail marchera rondement, que les papas et les mamans seront satisfaits des progrès réels ou imaginaires de leurs enfants?

De grâce, Messieurs, courez vite à l'école le dire à votre institutrice, ou envoyez-lui sans tarder un mot d'éloges et d'appréciation. Un simple petit bout de lettre, une simple visite de cinq minutes dans ces circonstances, fera plus pour vous assurer un travail consciencieux, de la part de l'institutrice, que n importe quelle autre façon d'agir. Et puis, quel baume vous aurez mis sur son coeur. Quelle agréable surprise aussi, car elle n'est pas habituée, d'ordinaire, à ces sortes de procédés. Elle est plus familière avec ces billets qui portent dans leurs plis l'insulte et l'insolence.

Messieurs, si vous ne savez pas ou ne voulez pas écrire, faites le sacrifice de quelques minutes, et venez dire votre satisfaction à votre institutrice. Causez-lui une douce surprise en faisant le contraire de ce qui se fait d'habitude. Vous le savez en effet, les institutrices le savent, les élèves aussi savent bien que les papas et les mamans ne viennent d'ordinaire à l'école que pour faire des reproches. Venez prouver le contraire. Et, je le répète, cela produira des résultats étonnants.

Et même, je dirai plus. N'attendez pas toujours qu'il y ait de véritables raisons de venir complimenter

l'institutrice sur son travail. Parfois, vous pourriez attendre longtemps. Vous savez, n'est-ce pas, comment on fait avec les enfants? Pour leur faire prendre une bonne habitude, on leur fait tout simplement croire qu'ils la possèdent déjà, et on leur en fait compliment. Les enfants, encouragés, se mettent à agir comme s'ils avaient réellement ce qui n'est qu'imaginaire, et la première chose que l'on constate, c'est que la bonne habitude est prise. Il n'y a pas qu'avec les enfants que cette méthode réussit. Vous connaissez des curés — le vôtre peut-être — qui, pour faire délier les cordons de la bourse de leurs paroissiens, commencent par vanter leur grand coeur et leur générosité. Il n'en va pas autrement avec les institutrices. Faites-leur de discrets compliments, dites-leur que vous constatez des progrès dans telle ou telle chose, et remarquez bien ce qui se passera. Si cela ne fait pas de bien, cela ne fera certainement pas de mal; mais je suis persuadé que cela produira quelques bons résultats.

Donc, pour résumer, soutenez votre institutrice, encouragez-la dans les bons comme dans les mauvais moments, ne manquez pas de lui dire que vous êtes contents d'elle. Veillez surtout sur sa réputation. Ne souffrez pas qu'on l'attaque. La réputation de l'institutrice n'est-elle pas un peu la vôtre? Qu'est-ce, en somme, que l'institutrice, sinon votre mandataire, votre représentant? Il me semble que vous devriez être jaloux de son bon renom tout autant que vous l'êtes du vôtre.

Il est encore bien d'autres moyens de venir en aide à l'institutrice dans son travail. Je n'en signalerai que trois, et encore assez brièvement: la bonne tenue de la maison d'école et de ses dépendances, les jeux, les prix.

Les deux premiers de ces moyens, la bonne tenue de l'école et les jeux, ne sembleront peut-être pas, à première vue, se rattacher à l'idée principale de ce travail, qui est de rendre plus française l'atmosphère de nos écoles.

Ils s'y rattachent bien cependant. Car, si nous veillons à la bonne tenue et au confort de nos écoles et si nous donnons des jeux à nos écoliers, ne voyez-vous pas que, dans leurs petits esprits, s'associeront ces deux idées: une école, où l'on apprend sa langue et une école propre, où il fait chaud en hiver, où il y a des arbres, de l'ombre, où l on a des jeux pour s'amuser, une école française enfin, où l'on aime à se rendre, une école française dont on est fier; et que par contre, si nous ne faisons pas attention à ces choses, ces deux autres idées s'associeront de même: une école où l'on apprend sa langue, mais une école délabrée, garnie de pupitres branlants, une école où tout est grisâtre, où l'on n'a rien pour s'amuser, une école où l'on apprend sa langue, mais une école où l'on s'ennuie, une école française enfin, qui ne dit rien, dont on a un peu honte.

Oui, ces choses se rattachent au français et plus qu'on y pense.

Pour ce qui est de la bonne tenue, de l'entretien, du confort de nos écoles, faisons-nous bien tout ce nous pourrions faire, et facilement? Je ne le pense pas. Je crois qu'il y aurait là matière à un petit examen de conscience général.

Ne vous est-il jamais arrivé, au cours d'une longue randonnée en automobile, de voir tout à coup se présenter à votre vue une ferme où il semblait y avoir de l'ordre, où les bâtiments étaient bien peints, les clôtures debout, où il y avait des arbres, des fleurs, et de vous dire: "Tiens, ça doit être un Anglais qui reste ici"? Tenez, l'an dernier, les pépinières fédérales établies en Saskatchewan, ont distribué cinq millions et demi d'arbrisseaux dans les trois provinces des prairies. Depuis vingt-cinq ans, on en a distribué tout près de cent millions. Et tout cela absolument gratuit. Quelle part avons-nous eue de cette distribution d'arbres pour lesquels nous payons comme les autres?

Messieurs les Commissaires, ne regardez donc pas à la dépense de quelques piastres par année pour faire peindre vos écoles, y faire laver les planchers et

les vitres souvent, les meubler d'une manière convenable, y avoir sur les murs quelques reproductions de tableaux religieux et patriotiques, y planter des arbres, y semer des fleurs.

Tout cela parce que nos enfants aimeront leur école; et comme leur école est une école française, tout cela aidera au français.

La question des *jeux* est autrement plus importante.

Je ne sais plus où j'ai lu que certaines vérités, pour mieux pénétrer les foules, gagnaient parfois à être exagérées.

Messieurs, si je faisait mienne cette idée, je vous dirais que les jeux à l'école sont plus importants que les catéchismes. En effet, il n'est pas nécessaire que l'élève ait un catéchisme dans ses mains pour apprendre de son maître ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire pour sauver son âme. Il est nécessaire, par exemple, que les fruits de ces leçons ne soient pas perdus au cours des longues récréations, où les bons viennent en contact plus intime avec les mauvais, les plus jeunes avec les plus vieux, les moins savants avec les plus savants, et où tous échappent davantage à la surveillance des maîtres.

Or, qu'arrive-t-il en récréation, quand les enfants ne jouent pas?

Rappelez vos souveniers, Messieurs, et je n'aurai pas besoin d'autres détails. Rappelez-vous les jours où vous fréquentiez l'école. Que faisiez-vous quand vous ne jouiez pas? Les plus grands faisaient battre les plus petits, et c'était encore là le moindre de leurs méfaits. Ensuite, il y avait les conversations, les histoires! Et plus il y avait d'élèves, plus l'école était grande, moins c'était édifiant.

La même chose se répète aujourd'hui quand vos enfants ne jouent pas.

Ne croyez-vous pas qu'avec des jeux pour tenir les enfants occupés en récréation, pour les intéresser et leur fournir des sujets de conversation, le mal serait sinon enrayé, du moins fortement atténué? C'est l'évidence même.

Mais pour jouer, il faut des jeux. Et c'est aux Commissaires à en donner. Le font-ils? D'une manière générale, non. Dans à peu près toutes les écoles où j'ai passé, il n'y avait pas de jeux à mon arrivée. L'instituteur ou l'institutrice n'en avait pas demandé, et... les commissaires n'en avaient pas donné. Bien plus, dans la plus importante de ces écoles, les commissaires crurent devoir me répondre qu'ils n'avaient pas les moyens de m'accorder les jeux que je leur demandais et qui devaient m'aider à garder leurs enfants bons.

Les jeux sont donc avant tout un grand préservatif. C'est ce qui fait leur plus grande valeur. Ce n'est pas la seule cependant. Ils procurent encore, les jeux bruyants et en plein air surtout, ils procurent encore, dis-je, une distraction indispensable à l'esprit entre les heures d'études. De cette manière ils aident le maître dans son enseignement. Ils l'aident encore en stimulant les élèves à mieux faire. Ne croyez-vous pas, en effet, que le petit bonhomme, obligé de rester en pénitence pendant la récréation, regrettera davantage sa faute ou sa paresse, quand il entendra les cris de joie de ses camarades s'amusant à l'extérieur? N'est-ce pas là encore une bonne raison d'avoir des jeux à l'école?

Donc, Messieurs les Commissaires, ayez des jeux dans toutes vos écoles. Ils sont absolument nécessaires comme préservatif contre les mauvaises conversations d'abord, comme stimulant et comme distraction aux travaux de l'esprit. Et n'attendez pas que l'institutrice vous le demande. Si elle l'oublie, elle, vous ne devez pas l'oublier, vous; car ce serait vous-mêmes, dans vos enfants, qui en souffririez encore plus qu'elle. Ayez des jeux pour l'extérieur surtout, parce qu'ils sont bien préférables aux autres, mais ayez-en aussi pour l'intérieur, pour les jours de mauvais temps.

Et j'en arrive au troisième et dernier moyen que vous avez de venir en aide à l'institutrice: les prix.

Vous admettez facilement la valeur des prix comme encouragement à l'étude. Mais, *quel genre de prix donner?*

Messieurs, ces prix sont donnés comme récompense pour des travaux intellectuels. Ils doivent constituer un aliment pour l'esprit. Donc, de la lecture et pas autre chose. Je dis cela, parce que dans certaines écoles, on a la vilaine habitude de demander aux enfants ce qu'ils veulent avoir pour prix. Et alors, vous voyez l'étage de magasin de 5, 10, 15 sous que présente l'école le jour de la distribution des prix. L'un prend un pistolet, un autre un chapelet, un troisième des boutons de manchettes, une autre des chandeliers pour sa mère, etc., et j'en passe, et des meilleurs. C'est un désordre. Ne renversons pas les rôles. Ce sont les Commissaires et l'institutrice surtout qui doivent choisir pour l'enfant. Ils savent mieux que lui ce qui lui convient.

Ailleurs, dans des couvents, on donne des médailles d'or et d'argent venant de tous les gros bonnets des alentours. Je sais un de nos meilleurs couvents du Manitoba où toute élève finissante, qu'elle fût la première ou la dernière, avait sa médaille. Il le fallait bien, on en avait en quantité et la règle était de n'en point donner deux à la même élève. Vous comprenez que dans ce cas, les médailles ne signifient plus rien. Et puis, quel gaspillage d'argent!

Oh! qu'on donne une médaille par ci par là, dans nos plus grandes institutions, quand elle vient de l'évêque ou d'un gouverneur, fort bien. Cette médaille, il faut alors la mériter, il faut se distinguer pour l'avoir, elle signifie quelque chose. Mais qu'on s'en tienne là. Dans *tous* les autres cas, que l'on donne *de la lecture, rien que de la lecture, et rien que de la lecture française.*

Que choisir?

Messieurs, si l'on a un but bien déterminé en donnant des prix, on saura, je pense, faire un choix judicieux. Les prix sont une récompense pour les travaux de l'année écoulée, et, par ricochet, un stimulant pour ceux de l'année à venir. Ceux qui les donnent doivent donc avoir pour but de *faire plaisir* à l'enfant tout en lui donnant quelque chose *d'utile.*

Cherchons d'abord à faire plaisir à l'enfant.

Mais un enfant, c'est un petit sauvage, il n'est pas encore civilisé; il aimera par conséquent à avoir un livre avec des couleurs voyantes, vous savez, ces livres à couvertures rouges qui coûtent plus cher que les autres, car il faut bien, n'est-ce pas, payer pour le carton et la couleur. Mais rien n'empêche que pendant l'année on cherche à le civiliser, ce petit sauvage, et qu'on tente de lui faire comprendre que la valeur d'un livre n'est pas dans la dorure de sa tranche ou la couleur de sa couverture, mais bien dans son contenu, qu'on peut avoir *deux* livres brochés pour le prix d'*un* relié et qu'un enfant intelligent doit préférer *deux* bons livres à *un* seul. Et c'est surprenant de voir comme les enfants comprennent cela vite.

Si l'institutrice réussit dans son oeuvre.... civilisatrice, elle donnera donc des livres brochés pour en donner davantage. Sinon, elle donnera des livres rouges, car il faut donner à l'enfant quelque chose qu'il aime, quelque chose qui lui fasse plaisir.

Cherchons maintenant ce qui peut-être le plus utile.

Ces livres, il faut qu'il les lise, condition essentielle de son utilité, et il importe qu'il les lise maintenant afin d'acquérir le goût et l'habitude de la lecture. S'il acquiert ces deux choses, il lira de plus en plus, et pourra ainsi continuer à s'instruire par lui-même; et c'est ce que nous voulons.

Il faut donc que les livres donnés soient à la portée actuelle de l'enfant. On l'oublie trop souvent. On donne de très beaux livres, des chefs-d'oeuvre même, mais qui sont absolument incompréhensibles pour ceux qui les reçoivent; et alors, ils ne sont pas lus. Le temps passe, et l'on n'acquiert pas ce goût de la lecture française qui est pourtant une des meilleures digues à opposer à l'anglicisation.

Et c'est ici, Messieurs que je vous demanderais un surcroît d'attention.

Dans un mois ou deux, vous allez dépenser quelques milliers de piastres pour acheter des prix à la gent écolière. Tout cet argent, n'y aurait-il pas mo-

yen de le faire servir d'une manière plus efficace que dans le passé peut-être, à l'expansion de la langue française?

Je suis convaincu que oui. Ce moyen, je vais vous le suggérer.

Je répète d'abord que la lecture donnée aux écoliers doit être bien à leur portée, pour qu'ils s'y intéressent dès maintenant, pour qu'en lisant, ils acquièrent le goût et l'habitude de la lecture qui leur permettra de continuer à s'instruire par eux-mêmes et de mieux résister à l'anglicisation.

Pour toutes ces raisons, il existe encore quelque chose de bien supérieur aux livres, et ce sont *les revues pour l'enfance et pour la jeunesse.*

Voici pourquoi. Pour lire un livre, on prendra quelques jours, quelques semaines tout au plus; et puis après ce sera fini; on mettra le livre de côté, il n'en sera plus question. On aura pris une forte dose de français pendant quelques jours, mais ce sera une seule dose, et qui ne durera pas.

Ce n'est pas la même chose avec une revue. Toutes les semaines — car les revues que je vous recommanderai sont toutes des revues hebdomadaires — toutes les semaines, dis-je, la revue arrive à la maison. On la lit, ce qui prend quelques jours. La dose de français est peut-être plus petite que celle de tout à l'heure, mais, parce qu'elle se répète toutes les semaines, elle produit des résultats bien supérieurs. Cette revue, on ne la mettra pas de côté, on en a toujours un numéro sous la main, car il en vient un chaque semaine. Alors tout le monde la lit. Et puis, ces revues contiennent de nombreuses et belles gravures en couleurs, ce qui facilite beaucoup l'intelligence du texte et ce n'est certainement pas pour déplaire à l'enfant, le petit sauvage de tout à l'heure; ce qui fait encore que même les tout petits s'intéressent à la revue, car par les seules gravures, ils arrivent presque à comprendre les histoires. S'ils n'y réussissent pas complètement, ils questionnent les plus âgés. Tout cela met et remet du français, encore et encore dans la famille. Comment pourrait-il n'en pas rester un peu?

Et puis, savez-vous une autre chose? C'est qu'avec leurs couleurs voyantes, ces revues font la meilleure concurrence que je connaisse aux *"funnies"* qui ne devraient pas avoir le droit de pénétrer dans nos maisons.

Enfin, je ne commencerai pas à vous faire l'éloge de ces revues. Je ferai mieux. Je vous les montrerai, car j'en ai apporté quelques numéros avec moi. Et je me disais, en mettant ces revues dans ma valise:

"Tu vas montrer ces choses à des patriotes. Comme toi, ils vont en comprendre toute la valeur. Et sais-tu, mon vieux, ce qui va arriver? En souvenir de la Convention de Régina, tous les prêtres, tous les Commissaires d'écoles, tous les pères de famille, voudront prendre des abonnements à ces revues, pour les offrir, les curés en récompense à leurs enfants de choeur, les Commissaires à leurs écoles, les papas à leurs enfants. Et ils feront cela même avant de retourner chez eux, sachant qu'ils ne doivent pas remettre au lendemain l'exécution d'une bonne pensée, et qu'à le faire, ils risqueraient de perdre les noms, les adresses, l'idée même,

"Et dans un mois, ces revues françaises et catholiques feront leur apparition dans chacune de nos paroisses. En les lisant à loisir, chacun en appréciera encore mieux toute la valeur, on se les montrera, on les recommandera à ses parents et à ses amis, on leur conseillera de s'y abonner. Arrivera le temps de la distribution des prix. Les Commissaires toucheront un mot de l'affaire à leur institutrice. Elle fera une petite enquête, et à tous ceux de ses élèves qui ne recevraient pas encore *leur* revue, elle offrira un abonnement en guise de prix.

"Et alors... alors... on lira plus de français dans la famille parce que ce sera intéressant et facile à comprendre, on prendra goût à la lecture, on y prendra des idées françaises et catholiques, au lieu de prendre dans les journaux anglais des idées protestantes ou américaines, au lieu surtout de lire ces affreux "funnies" où l'on apprend de façon si sédui-

santé à mentir, à tromper ses parents et bien d'autres choses pires encore."

Etait-ce un rêve, Messieurs? En tout cas c'était un beau rêve.

J'ai donc apporté ces revues avec moi et je me ferai un plaisir, entre les séances, de vous les montrer, de vous les laisser feuilleter à loisir et de vous expliquer plus au long leur très grande valeur.

Donc vous donnerez des livres français et des revues françaises comme prix dans vos écoles.

Des livres de France ou des livres canadiens? Des revues de France ou des revues canadiennes?

Autant que possible vous donnerez des livres et des revues de chez nous, vous rappelant toujours cependant le but que vous devez avoir en donnant des prix: faire plaisir et être utile.

Or, actuellement, nous avons très très peu de livres canadiens qui soient à la portée des enfants. Nous serons donc obligés de donner beaucoup de livres de France.

Quant aux revues canadiennes pour l'enfance et la jeunesse, nous en avons bien quelques-unes, deux ou trois peut-être; mais, je regrette de le dire, à vouloir les préférer aux revues de France, nous risquerions fort, je crois, de manquer le but proposé. J'en ai quelques numéros, en tout cas, et je vous les ferai voir.

Un autre point en faveur des revues de France: actuellement, elles coûtent très bon marché.

Les meilleures de ces revues, à mon sens, sont celles publiées par la Maison de la Bonne Presse de Paris. Elles s'appellent:

L'Echo (16 pages) pour les plus petits, disons les élèves des grades 4, 5 et 6;

Le Sanctuaire (24 pages) contenant *l'Echo* mais avec un supplément de huit pages pour les petits garçons;

Bernadette (24 pages) contenant *l'Echo* également mais avec un supplément de huit pages pour les fillettes, cette fois;

L'Etoile Noëliste (32 pages) pour les grades 7, 8, 9, 10;

Le Noël (36 pages) pour les grades 11 et 12.

Pour mieux atteindre leur objectif, les prix devraient être promis dès le commencement de l'année scolaire. Les Commissaires devraient, à ce moment, fixer la somme qu'ils affecteraient à cette fin, et le laisser savoir à l'institutrice. Celle-ci connaissant la somme sur laquelle elle peut compter, pourrait à son tour décider qu'il y aura tel et tel prix pour telle et telle chose.

Les élèves sauraient alors plus exactement de quelle manière leur travail et leurs succès doivent être récompensés, et si pour eux, les prix signifient quelque chose, cette signification en serait par le fait même considérablement accrue.

J'aborde maintenant la dernière partie de ce travail: comment les Commissaires doivent traiter leurs instituteurs ou leurs institutrices afin de les garder longtemps.

Dans la majorité de nos écoles, n'est-ce pas, on change de maître ou de maîtresse au moins un fois par année. Dans ces conditions, on ne peut s'attendre à ce que les élèves fassent autant de progrès qu'ils le devraient, car chaque nouvel instituteur, avant de faire faire un travail normal à ses élèves, doit d'abord se familiariser avec leurs noms, leurs grades, leurs caractères différents, et connaître exactement ce qu'ils savent et ce qu'ils ne savent pas. Et pour cela, un mois n'est certes pas de trop. Voici donc un mois de perdu, un mois qu'on ne perdrait pas en gardant le même maître qui, lui, dès le premier jour de la nouvelle année scolaire, sait exactement quel travail donner à ses élèves.

Un mois de perdu, c'est beaucoup quand il n'y en a que dix dans une année. Il faut donc essayer de parer à ce contretemps. Si cela importe pour toutes les écoles en général, cela importe doublement pour nos écoles françaises. En effet, il y a plus de travail à faire chez nous, il y a le français et le catéchisme en plus. Et puis ce que les autres font en

une journée, nous, nous n'avons que les trois quarts de la journée pour le faire. Nous sommes donc encore moins que les autres en état de perdre un mois par année. En outre, devant le peu de progrès accompli, dans certains cas, par nos élèves de langue française, à cause de ces trop fréquents changements de maitres, il ne manque pas d'inspecteurs pour en rejeter la cause sur le temps pris par le français et le catéchisme, et pour tâcher d user de leur influence sur les Commissaires et les instituteurs afin d'en faire diminuer la dose ou les faire mettre complètement de côté. Sur ce point, vous ne devez cependant pas vous en laisser imposer.

Il n'en est pas moins vrai que ces changements de maître à tout propos sont une des plaies de nos écoles. Et donc, après avoir fait tout en votre pouvoir pour trouver le meilleur instituteur possible, vous devez faire en sorte de le garder longtemps. Et comme nous l'avons vu au commencement, vous réussirez à garder plus facilement un homme qu'une femme, et un homme marié qu'un célibataire. Inutile de revenir là-dessus.

Un moyen, et le plus puissant de tous, je crois, de garder longtemps vos maîtres et vos maîtresses, c'est de les bien traiter eux-mêmes personnellement. Faites en sorte qu'ils sentent que vous faites quelque chose pour eux et non pas seulement parce que les élèves doivent en profiter.

Il y a d'abord la question du salaire. Ne mesquinez pas trop là-dessus. N'oubliez pas que nous, les instituteurs français et catholiques, nous vous donnons plus que les autres instituteurs de la province. En plus de toutes les matières du programme ordinaire, nous enseignons encore le catéchisme et le français à vos enfants. Et pour ce faire, nous n'avons pas plus de temps que les autres. C'est donc pour nous un surcroît de travail. Sans doute, c'est notre devoir de le faire. Mais, de votre côté, vous avez peut-être aussi le devoir de ne pas oublier ce que nous faisons et de vous en montrer reconnaissants en nous

octroyant des salaires au moins équivalents à ceux des autres.

Le salaire peut certainement faire quelque chose pour retenir un instituteur à la même école; pas tant le gros salaire qu'une *échelle* de salaire. Je m'explique.

Supposons que vous engagez un maître à 1000 piastres par année. Eh bien! vous lui dites: Cette année nous vous donnons 1000 piastres. Si à la fin de l'année, nous sommes satisfaits de vous et si vous voulez rester, nous vous donnerons 1100 piastres; la troisième année nous vous donnerons 1150, la quatrième, 1200. Et nous vous donnerons ensuite 1200 aussi longtemps que nous serons satisfaits et que vous voudrez rester.

C'est ce que j'appelle une *échelle de salaire.* Vous engagez un maître à un certain salaire, mais vous lui promettez pour la deuxième année une certaine augmentation, pour la troisième, une autre, et ainsi de suite. Vous fixez vous-mêmes évidemment les différentes augmentations annuelles et le maximum.

Ne croyez-vous pas qu'une échelle de salaire comme cela pourrait faire quelque chose pour garder les instituteurs plus longtemps à la même école? Ils trouveraient leur intérêt personnel à s'efforcer de donner satisfaction, afin de rester plus longtemps et toucher le salaire plus élevé. Et vous, perdriez-vous en cela? Non, si vous avez admis comme moi tantôt qu'avec chaque changement de maître, c'était un mois de travail perdu. Un mois de travail perdu, c'est un mois de salaire perdu. Cette centaine de piastres que vous donneriez en pure perte à un nouvel instituteur pour le premier mois, ne vaudrait-il pas autant, ne vaudrait-il pas mieux le donner, en plus de son salaire ordinaire, à l'ancien instituteur qui, lui, la deuxième année pourra dès le premier jour, faire travailler profitablement ses élèves? Il me semble que c'est clair, et que loin de perdre, vous avez tout à y gagner.

C'est une pratique d'ailleurs qui existe dans toutes les grandes écoles, et qui réussit, car le personnel n'y change à peu près pas.

Pensez à cela, Messieurs. Je ne dis pas: donnez de gros salaires; je dis: Donnez des salaires raisonnables, mais ayez une échelle de salaire, qui montre à votre instituteur qu'en restant longtemps chez vous, il ne sera pas toujours au même point, mais qu'au contraire il y trouvera un certain avancement.

Après la question du salaire, vient la question du logement.

S'il n'y a pas de logis à votre école et que l'instituteur doive pensionner dans une famille, il ne dépend plus de vous qu'il se plaise ou non là où il demeure. Chose certaine, il lui sera bien difficile de se sentir *chez lui* en pension dans une famille et vous ne le garderez pas longtemps.

Si donc vous voulez garder votre instituteur plusieurs années de suite, il vous faut de toute nécessité avoir un logement quelconque à l'école même. Et c'est là, dans cette question du logement, que l'instituteur verra le mieux la manière dont ses commissaires le traitent. C'est là qu'il pourra voir si, oui ou non, ses Commissaires le traitent en monsieur, si, oui ou non, il a intérêt à rester.

Ne ménagez donc pas trop quand il s'agit de bâtir ou d'entretenir un logement, Ayez une maison convenable, d'apparence agréable, bien finie au dedans et au dehors, séparée de l'école. Ayez une place pour un jardin. Mettez-y une bonne clôture et des arbres. Quand vous bâtissez une étable même, ne ménagez pas trop l'espace. Pensez un peu à votre instituteur. Qu'il ne soit pas, faute de place à l'étable, dans l'impossibilité de garder une vache ou d'avoir un cheval qui lui permettra d'aller à la messe régulièrement le dimanche. Faites attention à toutes ces choses, dont quelques-uns comme un jardin, la facilité de garder une vache, etc., sont pour l'instituteur, de petites sources de revenus qui augmentent d'autant le salaire que vous lui donnez et qui, à vous, ne coûtent à peu près rien. D'autres, comme les arbres, la belle apparence et le confort du logement, servent à l'attacher à ce petit coin de terre où il est venu don-

ner le meilleur de lui-même et où il se sent vraiment chez lui.

Dans ces conditions, la vie paisible, régulière, hygiénique d'un instituteur de campagne, avec sa femme qui le seconde dans son travail, ses enfants qu'il peut élever à sa guise, avec ses livres, son jardin et ses bêtes, la vie d'un instituteur de campagne, dis-je, ne manque certes pas d'un certain charme qui ne peut qu'attirer un nombre de plus en plus grand de nos jeunes gens, et nous donner ainsi le personnel enseignant permanent dont nous avons besoin.

La question du logement en est donc une de toute première importance. Ne négligez pas de lui donner toute votre attention.

Messieurs, j'ai dépassé le temps qui m'était alloué par le Comité d'organisation, parce que le sujet qui m'a été assigné est d'une importance capitale. C'est à n'en pas douter sur nos commissaires et la façon dont ils rempliront leur tâche que reposent en grande partie le succès et l'avenir de nos écoles. J'ai cependant abrégé dans la mesure du possible, mais, il est des choses qui doivent être dites.

Je ne ferai donc pas de péroraison, et je termine en exprimant l'espoir que nos commissaires et notre personnel enseignant conscients de leurs responsabilités, mais aussi de la beauté de leur mission, travailleront ensemble, en union parfaite, pour donner à la race des écoles meilleures, une jeunesse plus instruite, et ardemment patriote, qui saura continuer les meilleures traditions de notre histoire.



RAPPORT

DU

R. P. Auclair, O. M. I.

Visiteur des écoles.

J'ai bien l'honneur de présenter à cette Convention le premier rapport de la visite de nos écoles franco-canadiennes.

Ce rapport couvre les activités de 18 mois, c'est-à-dire depuis août 1925. Mais je dois faire remarquer tout de suite que la plus grande partie de mon travail s'est confiné à l'archidiocèse de Régina; vu que c'est depuis à peine 4 mois que l'on m'a confié la charge de visiter les écoles franco-canadiennes de toute la province, avec l'aide d'un assistant très dévoué, le R. P. Georges Boileau, du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Pour compléter ce rapport il faudrait y ajouter celui de mon prédécesseur dans le diocèse de Prince-Albert, le R. P. Jan, qui, tout en étant chargé de la direction des oeuvres sociales diocésaines et de la visite des écoles catholiques de toutes nationalités, a fait un excellent travail dans le diocèse de Prince-Albert pour le progrès de l'enseignement du catéchisme et du français, travail auquel je suis heureux de rendre ici un hommage très mérité.

Jusqu'ici, vu la saison avancée, il ne m'a été possible de visiter personnellement dans le diocèse de Prince-Albert que les couvents, écoles de ville, ou de village, des centres suivants: Prince-Albert, Saskatoon, Battleford, North-Battleford, Prud'homme, Delmas, Marcelin, Duck Lake, Debden, Viscount. Dans l'archidiocèse de Régina, les couvents, écoles de ville, de village et de campagne ont été visitées au moins une fois, sauf peut-être à une couple d'endroits que nous n'avons encore pu atteindre.

Je ne vous apprendrai rien de nouveau en vous disant que les distances à parcourir sont très grandes. Mis bout à bout, les voyages nécessités par cette cause très chère de nos écoles—voyages en chemin de fer, en automobile, en voiture, et même en traîneau d'hiver—dépassent 26,000 milles (exactement 26,765 milles) pour moi seul depuis 18 mois, sans compter les voyages de mon prédécesseur à Prince-Albert, de mon assistant et autres personnes qui s'intéressent à la cause des écoles. C'est dire que cela demande du temps, de l'argent aussi, et que cela ne va pas sans quelques petits inconvenients et un peu de fatigue, même pour quelqu'un qui serait doué d'une très robuste santé.

Les chiffres ont la réputation assez méritée d'être arides et fastidieux, mais il en faut bien quelques-uns pour prendre une vue d'ensemble.

En compulsant les rapports écrits au jour le jour, après chaque visite d'école, et dont copie a toujours été adressée au Secrétariat de l'A. C. F. C., je constate que le nombre de classes visitées est de 210, à raison d'une à deux heures d'examen par classe. 67 classes ont été visitées deux fois. 76 classes n'ont été visitées qu'une fois.

L'examen porte sur le catéchisme, sur la lecture française, l'orthographe et la grammaire. La classe ne compte parfois qu'un seul grade, et parfois elle se compose de plusieurs grades qui sont alors examinés séparément. Une note collective est donnée pour chaque grade sur une base de 10 points, après que chaque élève a été interrogé séparément, au moins pour la lecture. De même pour les autres matières.

Le nombre d'élèves ainsi interrogés, au cours des visites, est de 6,167.... depuis les "grosses" lettres jusqu'aux "belles-lettres."

Ce ne sera point, je suppose, trahir un secret de dire que, pour la lecture, il m'est arrivé plus d'une fois, et à mon assistant aussi, je crois bien, de donner la note la plus haute, la note 10, et fort souvent la note 9, tant nous avons trouvé la lecture française remarquablement bonne dans les classes. Si l'on m'accuse de

n'avoir pas été assez sévère, j'apporterai le témoignage de confrères distingués venant de la province de Québec ou même de France, qui, assistant à l'examen, m'ont déclaré qu'on ne saurait faire mieux dans les meilleures écoles de là-bas. C'est dire qu'il est possible, pour la pureté de diction, pour l'intelligence du texte, pour tout l'ensemble d'une bonne lecture expressive, d'arriver à une perfection relative surprenante, même chez les tout petits, dans nos écoles où l'heure du français est enseignée avec amour par nos religieuses, par nos institutrices et nos instituteurs.

C'est là, il me semble, une constatation très consolante, et je ne vois pas pourquoi l'on ne pourrait pas arriver au même résultat à peu près partout en y mettant la même volonté et le même savoir faire. Que nos enfants apprennent à lire bien, ils aimeront à lire du français, et pour la jeune génération qui monte ce sera la moitié de la victoire. Il me semble aussi que, dans la famille, les parents pourraient faire beaucoup pour seconder le travail de l'école en faisant lire les enfants à haute voix à la maison, et en exigeant toujours qu'ils lisent fort, distinctement et bien. C'est une tâche dont l'enfant sera fier et qui sera profitable à tous. La lecture en famille d'un bon journal français, comme le "Patriote de l'Ouest" par exemple, que l'on parcourrait en entier, puis la lecture de quelques bons livres, intéressants, utiles et édifiants que le père ou la mère de famille saura bien toujours se procurer pour peu que lui ou elle s'en donne la peine, constituerait une excellente formation que rien ne saurait remplacer. Je sais que la chose se pratique déjà dans plusieurs familles et qu'elle peut se pratiquer dans toutes les familles en y mettant un tout petit peu de bonne volonté.

Laissons à l'école, si intensément anglaise par le programme et l'ambiance, le soin de former à la lecture anglaise—elle y réussit très bien, vous le savez—mais que la famille soit le sanctuaire sacré de la lecture française, et de celle-là seulement, avec tout l'amour et l'encouragement dont le père et la mère de famille sont capables pour leurs chers petits enfants, qui se-

ront les hommes et les femmes de demain, sachant très bien l'anglais, c'est entendu, mais n'ayant pas perdu non plus la fierté de leur race et l'amour de préférence pour leur langue maternelle, et ce sera une meilleure assurance qu'ils seront comme vous de bons catholiques et de bons patriotes.

L'autre moitié de la victoire, ce serait que tous les enfants de nos écoles franco-canadiennes puissent arriver à écrire le français correctement à la fin de leurs études primaires. La tâche est grande, elle est difficile, elle ne sera peut-être pas réalisée dans toutes nos écoles à raison de diverses circonstances défavorables, mais j'affirme qu'elle n'est pas impossible là où le programme français sera suivi fidèlement, et pourquoi ne le serait-il pas si tous se donnent la main pour le faire observer?

Il ne faut pas oublier que le programme français, inscrit, aujourd'hui dans le texte officiel du cours d'études primaires que tout instituteur de la Saskatchewan a entre les mains, ne figure là que depuis le mois de septembre 1925. Il n'en est donc qu'à sa deuxième année d'application. Les progrès qu'il a fait réaliser à l'étude du français sont déjà considérables. Ces progrès réels, j'ai été très heureux de les constater moi-même dans la presque totalité des écoles que j'ai pu visiter une seconde fois.

Actuellement, si l'orthographe et la grammaire sont plutôt faibles dans bon nombre d'écoles, j'attribue cet état de choses, pour une très grande part, au manque de programme français durant les années passées. C'est une situation qui ira s'améliorant d'année en année car le personnel enseignant qui est généralement d'un dévouement aussi admirable que peu connu, dispose maintenant d'un bon outil de travail qui dans ses mains habiles accomplira des merveilles.

Ce sont nos religieuses, nos instituteurs et nos institutrices qui ont salué avec le plus de joie et le plus d'empressement l'adoption du programme français, comme aussi l'institution du concours annuel de français pour toute la province. Ce concours provincial de l'A. C. F. C. dont le dévoué Chef de Secrétariat nous

entretiendra tout à l'heure a fait un bien immense que tous se plaisent à reconnaître.

Une autre belle initiative qu'il convient de saluer et qui produira sûrement d'excellents résultats, comme l'a bien démontré l'expérience du passé, c'est la reprise de la Page des Enfants dans le "Patriote". Tous les enfants seront fiers de lire cette page si bien faite et d'y collaborer. Ce sera une sorte de concours français en permanence.

Aujourd'hui on peut dire que tous les enfants de nos écoles aiment le français et qu'ils ont l'ambition de bien l'apprendre, ce qui n'était peut-être pas aussi généralement vrai les années passées. J'ai été surpris moi-même des progrès merveilleux réalisés dans plus d'une école au cours d'une seule année. C'était parfois à ne plus s'y reconnaître.

L'étude du français est en progrès chez nos enfants. Il n'est peut-être pas moins intéressant de constater qu'elle l'est également chez les enfants étrangers à notre langue. Savez-vous que dans presque toutes nos écoles il y a un certain nombre d'enfants d'origine non française— des enfants anglais, irlandais, allemands, polonais, ruthènes, hongrois, norvégiens, juifs chinois même—qui à la demande de leurs parents, apprennent le français comme les autres, et sont fiers de l'apprendre? Ce fait ne constitue pas une exception: c'est plutôt la règle générale. Je relève sur mes listes le nombre imposant de 1179 enfants de nationalité non française dont les parents exigent qu'ils apprennent le français. N'est-ce pas un témoignage très éloquent, venant de l'extérieur, qui démontre toute l'importance que l'on attache au français?

Une surprise non moins heureuse au cours de mes visites à travers la province, fut de constater que dans certaines de nos écoles ou couvents qui ont eu l'avantage d'un personnel stable et extrêmement dévoué l'étude du français a été poussée avec une ardeur, un amour et une perfection qui permettraient à ces institutions de se classer sans trop de désavantage, pour le français, parmi les meilleures de la province de Québec ou même de France, en même temps qu'elles sont

reconnues au Département de l'Education au premier rang des meilleures écoles de la province.

Honneur aux vaillants éducateurs, aux vaillantes éducatrices qui ont su réaliser de tels prodiges, et qui nous en réservent peut-être encore d'autres, dans leur poursuite heureuse d'un idéal de perfection qui restera le phare toujours allumé pour guider les destinées de toute la race. De tels exemples sont au-dessus de tout éloge. Ils sont une gloire et une inspiration pour tout le personnel enseignant.

Notre personnel enseignant a conscience que la tâche qui lui est dévolue est aussi difficile que sublime. Sous un régime d'école officiellement neutre et anglaise. sa mission est de façonner aux petits Franco-Canadiens une âme catholique et française. Il n'y réussirait point s'il n'avait lui-même qu'un idéal médiocre et mercenaire. Mais, Dieu merci; son idéal est plus élevé. C'est un idéal d'apôtre et de patriote, en un mot c'est un idéal d'abnégation et de dévouement, et c'est ce qui assure à la cause de l'éducation des progrès toujours grandissants.

L'instituteur et l'institutrice n'ont-ils pas d'ailleurs sous les yeux le modèle par excellence de tout amour et de tout dévouement dans cette image de Jésus crucifié qui préside à leurs leçons? Le crucifix est aujourd'hui à la place d'honneur dans toutes nos écoles. S'il y en avait encore une ou deux dans toute la province où les commissaires auraient été trop timides jusqu'ici pour le mettre, il faut qu'ils profitent de cette Convention pour réparer sans retard cette négligence. Lorsque les commissaires ont fait mettre le crucifix dans l'école personne n'a le droit de l'enlever et ils peuvent même poursuivre en justice toute personne qui oserait le descendre.

Je rappelerai aussi que les petits Franco-Canadiens ont droit à l'enseignement du catéchisme dans l'école. Le catéchisme c'est l'étude la plus importante de toute la classe. Bien que la loi ne lui concède qu'une demi-heure d'enseignement, le maître chrétien saura bien en faire la base de tout son travail d'éducation. C'est d'ailleurs ce que j'ai constaté avec plaisir dans toutes

nos écoles, sauf de très rares exceptions—trois ou quatre dans tout l'ensemble des écoles visitées et c'est trois ou quatre de trop. Lorsque je demande aux petits enfants qu'elle est la chose la plus importante à apprendre à l'école, ils me répondent toujours d'une seule voix: le catéchisme et le français. Et si je fais mine de les contredire, ils m'apportent d'excellentes raisons pour appuyer leur conviction, ce qui me rend très fier de ces chers petits, de leurs parents et de leur éducateur.

Le catéchisme est enseigné à l'école et il est bien enseigné. Je profite de l'occasion pour féliciter les écoles qui ont adopté le nouveau manuel de catéchisme "Pour les Petits", édition spéciale pour l'Ouest, ou encore "Pour les Petits et pour les "Grands", manuel rédigé avec tant de soin par M. l'abbé Bélanger. C'est une merveille de catéchisme, beaucoup plus simple, plus clair et plus facile que l'ancien. Je souhaiterais bien qu'il soit adopté dans toutes nos écoles et pour l'avantage des maîtres et pour l'avantage des élèves.

Former une mentalité catholique et française chez l'enfant qui lui est confié, voilà la tâche la plus importante du maître chrétien. Pour accomplir cette tâche, le maître a droit de compter sur le concours actif de tous; le concours des parents qui soutiendront son autorité, qui verront à ce que les enfants apprennent leur catéchisme à la maison, qu'ils fassent leurs devoirs de classe, qu'ils ne parlent que le français à la maison et aussi aux récréations à l'école; le concours du curé de la paroisse et des commissaires qui visiteront souvent l'école, encourageront par des examens et des récompenses l'étude du catéchisme et du français. Il faut que tout le monde se donne la main pour cette cause sacrée de l'éducation. Il faut que le maître se sente appuyé, soutenu et encouragé dans sa tâche patriotique, si noble, si élevée, mais aussi bien difficile.

J'ai remarqué avec peine que dans plusieurs écoles nos petits Franco-Canadiens se servent trop habituellement de l'anglais en récréation, tandis que les petits Anglais eux-mêmes seraient contents d'apprendre le français avec eux, si les nôtres avaient plus d'énergie,

plus de caractère, plus de fierté bien placée. C'est une éducation à faire, et pour cela ce n'est pas trop de la mise en commun des énergies de tous. Que l'on apprenne aux petits Franco-Canadiens les leçons si belles de notre histoire. Ces leçons les rendront fiers de leur beau titre de français et de catholiques. C'est en se respectant soi-même que l'on obtiendra le respect des autres, et c'est dès l'école qu'il faut commencer l'apprentissage de la vie.

D'autre part, j'ai remarqué avec plaisir que dans plusieurs écoles cette formation patriotique est cultivée avec soin, et que l'on s'ingénie par mille moyens à la rendre de plus en plus efficace. Le visiteur est souvent accueilli dans les classes par de beaux chants patriotiques en français qui sont enlevés avec tout l'entrain que sait y mettre la jeunesse.

En terminant me serait-il permis de signaler une très belle oeuvre qui intéresse spécialement tout le personnel enseignant féminin de l'Ouest? C'est l'Oeuvre de la Ligue des institutrices Catholiques, et de l'excellent Bulletin qu'elle publie chaque mois. La Ligue compte déjà un certain nombre de groupes en Saskatchewan. Je souhaite que ces groupes se multiplient dans la province et qu'ils vivent d'une vie de plus en plus intense. Autour de cette oeuvre se développera l'institution si importante de retraites fermées pour la formation spirituelle des instituteurs et institutrices. Et pourquoi n'aurions-nous pas bientôt quelques conventions régionales d'instituteurs et d'institutrices ? Déjà un projet de cette nature est en marche pour la région de Gravelbourg, projet qui, je l'espère, pourra se réaliser cet été même.

Il me reste le devoir très doux d'offrir en mon nom et au nom de mon assistant, l'hommage de notre profonde gratitude pour le bon accueil que l'on nous a fait partout, pour l'hospitalité fraternelle que l'on nous a accordée dans les presbytères, pour l'assistance si bienveillante que nous ont toujours prêtée dans notre travail les évêchés et le Secrétariat de l'A. C. F. C. Sans cette assistance, notre travail eût été impossible. Merci aux Comités paroissiaux de l'A. C. F. C. qui nous

ont secondés efficacement. Merci à MM. les curés et MM. les Commissaires qui n'ont épargné ni leur temps, ni leur peine pour nous accompagner dans la visite des écoles. Merci à tout le personnel enseignant qui nous a partout accueilli de si bonne grâce et nous a grandement facilité notre tâche.

Qu'elles vivent longtemps, qu'elles vivent toujours, les écoles caholiques et françaises de la Saskatchewan.

A.-F. AUCLAIR, O.M.I.,
Visiteur des Ecoles.

LA VIE INTERNE DE L'A. C. F. C.

PAR

M. l'abbé Dubois, D. D.

Bien qu'il soit assez naturel à un curé de prêcher à chacun ses devoirs, j'ai quelque appréhension en me voyant ici pour vous dire le rôle des cercles et le devoir des chefs de région. Il est plus gai de dire les belles choses qui ont été faites dans nos cercles et de prophétiser celles qui se feront. Dire ce qui doit être fait est un rôle ingrat, surtout lorsque cela n'a pas toujours été fait. Mais comme c'est là la vie appelée interne de l'Association, c'est-à-dire la vie elle-même, vu que la vie extérieure n'est qu'une manifestation de la vie intérieure; c'est un sujet d'une importance extrême.

Je me rappelle d'une convention où l'on discuta fortement la question de savoir si l'A.C.F.C. était morte ou seulement endormie. Puissé-je vous parler de sa vie sans vous endormir.

Les cercles paroissiaux sont d'une nécessité absolue pour l'Association. L'organisation repose sur eux, comme un général repose sur ses soldats. Il n'y a point d'armée s'il n'y a des groupes de soldats, qui sont les cercles locaux, et nos officiers, sans eux seraient des généraux sans troupes. Ils ne remporteraient aucune victoire.

Ces cercles ne sont pas seulement indispensables pour qu'existe l'Association. Ils le sont aussi en eux-mêmes. Les Canadiens d'une paroisse ont des intérêts communs à sauvegarder dans le milieu où ils vivent, et l'association en général ne peut s'occuper de tous ces détails; c'est le cercle local qui verra à ce que le français soit enseigné comme il doit l'être, respecté partout; qui organisera les séances et les oeuvres pour

promouvoir l'intérêt de notre langue. Il est donc indispensable pour faire le travail général de l'A.C.F.C. Ces cercles paroissiaux ne sont pas moins nécessaires, car il faut un organisme, et seul l'organisme qui est sur les lieux peut agir, vu qu'il n'y a pas d'action à distance et que les organisations locales sont plus près de la vraie vie, car elles procèdent d'un besoin réel et connu à tous ceux d'une même localité.

Pour qu'une association fasse un vrai travail, elle doit être en même temps générale et locale. Que de fois nous désirerions une direction générale dans nos oeuvres quand nous les voyons divisées ou découragées par l'exemple de ceux qui agissent indifférement. Une unité d'action est nécessaire, et nous l'avons dans le comité exécutif. Mais une action locale douée d'une certaine autonomie est également nécessaire. Elle l'est d'autant plus que d'après la nouvelle constitution, toute personne, du moment qu'elle a des parents de notre langue, est de l'association.

Cette manière unique de recruter des membres fait que nous avons besoin d'agir comme membres de l'A.C.F.C., car s'il suffit d'être né et de n'être pas mort pour être de l'A.C.F.C., nous pourrions bien oublier que nous en sommes, ce qui serait aussi grave que de ne pas en faire partie. En fait, plusieurs de nos compatriotes ne se doutent assurément pas qu'ils sont de notre association. Ceci m'amène à parler du rôle des cercles paroissiaux.

Ils doivent d'abord être soumis au Comité Général comme de bons soldats, et le soutenir de leurs paroles et de leurs actes. Parmi eux on ne doit pas trouver de ces esprits qui critiquent leurs chefs et bornent là leur action.

D'autres sont portés à se retirer sous leur tente lorsque les choses ou les hommes ne marchent pas à leur gré. On en a vu se réfugier dans l'inaction parce qu'un tel occupait telle position. C'est là la meilleure manière de ne rien obtenir et de nuire plutôt.

Un cercle doit aussi soutenir l'Association en lui envoyant sa cotisation. Quand on ne voyait pas l'ouvrage qu'elle faisait, on pouvait croire sa piastre jetée

à l'eau. Depuis au moins 2 ans, vous voyez le secrétariat, les organisateurs des conventions régionales et les voyages de survivance. Tout cercle se doit de faire sa part et aucune excuse n'est plausible aujourd'hui pour se dérober à ce devoir.

Mais le grand devoir des cercles paroissiaux est de se réunir, et dans ces réunions, de prendre les moyens de faire mieux aimer et servir notre foi et notre langue. Ces réunions devraient avoir lieu au moins tous les mois. Elles sont plus nécessaires qu'au temps où il fallait verser une cotisation personnelle pour être membre de l'association, alors que le fait de la verser était déjà un effort, quelquefois méritoire en faveur de notre langue. Mais depuis qu'il suffit de naître pour être de l'Association il faut exiger un acte de patriotisme précis pour que les membres agissent en patriotes; et les réunions mensuelles sont cet acte de patriotisme.

Il est bon que l'on réunisse quelquefois séparément les divers éléments du cercle. Autrefois, il était assez difficile d'intéresser tous les membres à la fois, et de les réunir séparément aussi, car ils n'étaient pas toujours assez nombreux. Dans les grandes paroisses, du moins, ils le sont assez aujourd'hui, pour avoir des réunions particulières quelquefois.

Ce qui fait le succès des sociétés c'est que leurs membres ont des intérêts communs, et s'intéressent aux mêmes choses. Or une conférence sur l'agriculture n'intéresse pas nécessairement toutes les demoiselles.

Les jeunes gens devraient avoir leurs réunions sur le modèle de l'A.C.J.C. Ainsi l'association serait une sorte de fédération qui unirait entre elles des organisations vivantes. J'espère bien que le jour ne viendra plus où nous aurons à discuter pour savoir si nous sommes morts ou vifs. Mais il est certain que notre vie pourrait et devrait être plus active. Et la grande raison pour laquelle l'A.C.F.C. est trop peu active, c'est qu'à ses réunions, elle ne peut intéresser tout son monde qui est trop divisé. Je formule donc le voeu que les cercles qui comptent un nombre assez consi-

dérable de membres inaugurent des réunions par séries, une d'hommes, une de jeunes gens, une de dames et une d'enfants. Cela n'empêcherait pas des réunions générales de temps en temps. Ces réunions permettraient de traiter différents sujets. On ne sait souvent de quel sujet parler dans une réunion, et ce sont plutôt des discussions administratives qui les remplissent. Ces sujets pourtant sont nombreux. Nous avons à mieux connaître notre religion et les réponses à donner aux objections modernes. Notre histoire est riche et elle est trop peu connue, la langue française est souvent martyrisée par ceux qui la parlent. Des leçons de français et des exercices ne seraient point déplacées dans une réunion de ce genre, surtout la section de la jeunesse.

Mais pourquoi le comité exécutif ne dresserait-il pas un programme pour les réunions, comme beaucoup de sociétés le font déjà? Qu'il nous donne à traiter une question de français, d'histoire ou de religion, chaque mois.

Le cercle désignerait ensuite un de ses membres pour en parler. Et après l'exposé, tous pourraient demander des explications ou faire leurs suggestions. Presque partout nous avons des membres compétents pour traiter de telles questions. Ils devraient tous s'habituer à parler en public; nous les y aiderions en leur donnant des questions à traiter chaque mois, comme les autorités fixent le programme des universités elles-mêmes, et ne laissent pas professeurs et élèves s'instruire comme ils pourront.

Le cercle, en étudiant l'histoire de notre race, apprendra à être fier de lui appartenir comme il aimera la langue qu'il saura mieux parler et la foi qu'il saura mieux défendre. Il devrait aussi savoir ce qui se passe actuellement et est de nature à nous rendre fiers et patriotes. Ainsi, nous entendons quelquefois les Anglais se scandaliser de Paris et de Montréal, les grandes villes françaises, et rejeter leurs excès sur notre race. Il faudrait savoir que ces villes sont supérieures à n'importe quelle grande ville anglaise ou américaine au point de vue moral et intellectuel et

que les abus qu'on y signale ne sont que le fait, presque toujours, d'étrangers à notre race qui continue à accomplir les gestes de Dieu.

Les cercles peuvent aussi parler de choses purement matérielles pour venir en aide à leurs membres s'ils le jugent à propos. Quelquefois c'est là un moyen d'assurer leur succès. C'est ainsi que plusieurs cercles ont réussi à acheter pour leurs membres certains articles à prix réduits.

Les réunions doivent être intéressantes et par conséquent comprendre des chants, récitations, ou de la musique. Les jeux y sont admis aussi, pourvu qu'ils n'accaparent pas tout le temps, comme ils le font quelquefois. Au moins la moitié de la séance devrait être consacrée aux choses sérieuses.

Les cercles doivent non seulement soutenir le comité général et se réunir, mais aussi faire des choses, agir vraiment, de manière qu'on ne puisse pas les accuser de se contenter uniquement de parler. Ils peuvent par exemple donner des prix de français, voir à ce que l'école en donne autant qu'il est permis par loi et même un peu plus, faire élire des commissaires d'école patriotes, qui soutiendront notre cause, même contre l'inspecteur si c'est nécessaire. Le cercle peut faire mettre des enseignes bilingues ou demander du français dans les bureaux de poste et les administrations, dans les bureaux et dans les magasins. Il saura organiser des séances dramatiques, des pique-niques, des soirées de langue française, et mille autres marques d'activité qui sont à sa portée.

Pourquoi, par exemple, n'organiserait-il pas des campements où nos jeunes iraient se reposer et en même temps s'instruire de leur langue et vivre dans une atmosphère toute française et catholique pendant quelques semaines. Les retraites fermées isolent avec grand avantage pour mieux cultiver l'esprit et le coeur. Nos jeunes ont grand besoin d'être isolés du milieu mixte où ils vivent presque tous, et, ces colonies de vacances font un bien immense partout où elles sont établies. Elles sont plus faciles ici qu'ailleurs parce que nos jeunes rêvent de campement et

que nous avons les moyens de les établir pour les enfants des campagnes comme pour ceux des villes et villages.

Nos cercles ont jusqu'à présent porté presque tous leurs efforts sur l'école et il le fallait; l'école qui dépend de nous est maintenant en bonne marche; il nous reste à nous occuper des oeuvres qui atteindraient les enfants qui échappent, qui vont aux écoles non françaises, et ils sont nombreux, il reste aussi à franciser davantage, pendant les vacances surtout, ceux qui fréquentent nos écoles.

Ces campements seraient de véritables écoles d'été, des colonies de vacances ou de "grèves" conduites par des prêtres, des séminaristes, de grands collégiens, ou d'autres hommes dévoués. La moitié du temps serait consacrée à des jeux divers et l'autre moitié aux études de la langue et de la religion. On n'y parlerait que français, et on y vivrait d'une vie catholique intense, avec messe, instructions et communions quotidiennes.

Les frais peuvent être aujourd'hui couverts par la plupart des parents. Ce qui manque le plus, c'est un matériel consistant en tente, lit de camp, etc. Et l'Association, de concert avec d'autres sociétés ou les paroisses, pourrait facilement se procurer cela.

Peut-être serait-il bon de réunir les jeunes garçons quelquefois dans les collèges. En tout cas, ces écoles d'été auraient lieu pour les écolières dans les couvents sous la direction de religieuses dont on connait le zèle patriotique. Voilà donc de quoi occuper nos cercles paroissiaux.

Quand les chefs de régions furent établis, quelques doutes furent exprimés sur leurs activités probables. Pour justifier leur existence, ils doivent travailler. Ils sont comme les chefs d'une province dans l'Association. La région a une importance donnée par la nature elle-même. Nos gens de paroisses voisines se connaissent et se fréquentent, ils vivent d'une vraie vie régionale. Ils ne fréquentent pas leurs compatriotes trop éloignés, ni seulement ceux de leur paroisse, et donc établissent l'utilité de la

division régionale. Les autres sociétés, par exemple, les Chevaliers de Colomb ont une vraie organisation régionale.

Le Comité général compte sur cette division et se repose sur la région d'initiatives qu'il prendrait s'il n'en était ainsi.

Il y a en effet bien des choses que la région peut faire et qui sont difficiles au comité général. De plus, certains comités paroissiaux ne brillent pas par leur activité et ont besoin d'être visités. Les autorités régionales sont les premières à s'en apercevoir et les plus à même de prêter le concours nécessaire.

Elles peuvent s'occuper de toutes les oeuvres accessibles aux cercles et y réussir souvent mieux. Mais l'oeuvre principale des chefs de régions est la convention régionale. Elle est vraiment la cheville ouvrière de toute l'organisation, et c'est à cause d'elle surtout que la division régionale est nécessaire. Pour en faire un succès, en effet, le comité exécutif s'appuie sur le chef de région. Peut-être devrait-il agir lui-même plus directement et ne peut-il pas compter chaque fois sur chacun d'eux. Il n'est pas certain que l'on trouve une douzaine de chefs de région actifs et doués des qualités qui mènent au succès; et l'expérience a prouvé que c'était difficile; aussi j'émettrai encore le voeu que le comité exécutif concoure avec les chefs de région dans l'organisation des conventions régionales et en prenne même l'initiative. Mais un grand rôle reste toujours au chef de région et il doit le remplir s'il ne veut pas être considéré comme un rouage qui ne fonctionne pas.

Ces conventions régionales sont nécessaires parce que ce sont les seules où le peuple peut assister, à part les réunions du cercle paroissial. Le peuple ne peut pas venir aux conventions générales. Les distances feront toujours que seuls quelques délégués y viendront. De plus, ces conventions ne peuvent guère avoir lieu que dans une ville centrale et anglaise où il est difficile d'organiser des manifestations qui la rendent très attrayante et y attirent nos foules. Les réunions du cercle paroissial ne suffisent pas. Nos

gens tiennent à connaître ce qui se fait ailleurs. Ils ont des relations vraiment régionales, et vont quand même dans les paroisses voisines. Qu'ils fassent profiter leur patriotisme de ces relations.

De plus, une région peut faire de bien plus belles choses qu'une paroisse seule. Par exemple les concours de diverses sortes entre les cercles sont un élément de succès et pour concourir comme pour convoler en justes noces, il faut être plus d'un. Oui, si nous voulons des réunions belles et accessibles il nous faut des conventions régionales.

Et il est indispensable d'avoir de belles réunions où nos gens vont facilement, afin de les atteindre plus profondément. Les processions de la St-Jean-Baptiste ont eu leurs détracteurs mais elles font plaisir aux patriotes et les encouragent. Voir de belles choses faites par notre race est toujours de nature à nous rendre fiers de lui appartenir. Ces solennités nous rappellent aussi ce que les nôtres ont fait dans le passé, ce que nous devons faire.

Les organisateurs ou des conférenciers devraient être entendus par chacun des membres de l'association au moins une fois l'an. Il est impossible que cela arrive ailleurs qu'aux conventions régionales. D'ordinaire tout notre monde va aux sports qui ont lieu dans chacun de nos villages souvent pendant deux jours et qui n'ont rien de plus spécialement intéressant que des prouesses sur "bronchos", car il faut bien que l'on sorte quelquefois et participe à une sorte de fête. Les enfants y songent et le demandent. Remplaçons cette assistance à ces sports au moins inutile par l'assistance nécessaire à notre convention régionale et pour cela que cette convention soit toujours tenue et toujours belle.

Mais que faire dans ces conventions pour qu'elles attirent tout notre monde et lui soient utiles.

Elles doivent contenir à peu près une moitié de choses utiles et instructives et une moitié de distractions et d'amusements. Deux jours ne seraient pas de trop.

Il faudrait au moins deux séances d'études où des conférenciers offriraient un sujet à discuter après leur discours, et où les visiteurs d'écoles feraient le rapport sur la région.

Les prix destinés aux enfants qui ont réussi au concours seraient distribués solennellement.

Un concours nouveau entre les enfants des écoles de la région pourrait faire partie du programme de la convention, par exemple, un concours d'épellation, ou de chants patriotiques. Les enfants doivent être intéressés, car ce sont eux qui amènent leurs parents, et ces fêtes leur laisseraient un souvenir très cher, tout en les encourageant à mieux aimer et apprendre leur belle langue.

Un concours gymnastique entre écoliers serait toujours populaire.

Une grand'messe solennelle avec sermon patriotique ouvrirait la convention régionale et on pourrait y ajouter des vêpres non moins solennelles afin de montrer la beauté de notre Eglise à ceux des nôtres qui en vivent quelquefois bien éloignés.

La procession de la St-Jean-Baptiste avec chars allégoriques est toujours goûtée et on en parlerait longtemps; c'est peut-être la plus grande attraction ; on ne peut la négliger.

Une fanfare pourrait rehausser de sa présence l'éclat des cérémonies.

Une séance dramatique et patriotique ferait beaucoup de bien. Assurément son but serait manqué s'il n'y avait que de la comédie-bouffe. Mais un grand drame respirant le patriotisme et la religion intéresserait à la fois et édifierait grandement.

Une grande réunion le soir pendant laquelle des orateurs de choix feraient entendre des appels éloquents en exaltant nos gloires et résumant les conclusions de la journée clôtureraient excellemment la convention régionale.

Me direz-vous que nous ne pouvons avoir tout cela! Je ne suis pas de votre avis. Nous pouvons sûrement l'avoir en nous y prenant bien et d'abord en utilisant les mêmes hommes ou à peu près et le mê-

me matériel. La fanfare de notre cher collège de Gravelbourg par exemple ne serait-elle pas fière de parcourir toutes les régions de notre province l'une après l'autre sous la direction de ses chefs. Elle ferait connaître et aimer le collège et ce serait une belle récompense à accorder aux musiciens qui se feraient ainsi les troubadours de notre langue.

Les décorations, drapeaux, banderolles, inscriptions, décors de chars allégoriques, de théâtre, les costumes des acteurs et figurants, tout cela peut voyager d'une convention à l'autre, ainsi que les acteurs eux-mêmes si c'est nécessaire.

Mais il faut pour cela que les conventions n'aient jamais lieu le même jour à deux endroits différents et qu'elles commencent à une extrémité de la province, continuent par les régions voisines et finissent à l'autre extrémité.

Rien ne les oblige à avoir lieu le même jour, car il est impossible d'en faire un succès dans ces conditions. Et si elles doivent célébrer la St-Jean-Baptiste, elles peuvent la célébrer à partir du 24 juin et pendant tout le mois de juillet, car la fête peut être renvoyée. Nous sommes trop pauvres en hommes et en matériel pour faire de belles fêtes partout le même jour, et si ces conventions ne sont pas très belles, elles manquent leur but.

Un fonds spécial devrait être créé par le comité exécutif pour garantir les frais de conventions régionales qui pourraient parfois être dans l'impossibilité de payer ces frais. Il serait alimenté par les bénéfices de la plupart des conventions, car ce qui empêche quelquefois de les organiser, c'est la crainte qu'un ou deux jours de pluie ne causent un déficit.

D'ailleurs ces conventions ne devraient pas être une source de revenu autre que celui-là, afin de ne rebuter personne.

J'exprime donc le voeu que toutes les régions aient chaque année une magnifique convention régionale attirant tous les Franco-canadiens de la région. Et que les cercles organisent les moyens d'atteindre les enfants qui fréquentent des écoles qui ne dépendent

pas de nous, et fassent preuve d'une vie intérieure plus intense.

Ainsi les uns et les autres auront bien mérité de la foi catholique et de Sa Majesté La Langue Française.

LES CONCOURS DE FRANCAIS

PAR

M. le Secrétaire Général.

Monsieur le Président,

Messieurs les Délégués,

Une des plus heureuses initiatives de nos Associations nationales, est bien celle de l'organisation des concours annuels de français dans les écoles et couvents de la province, qui comprennent un nombre raisonnable d'élèves de langue française.

En effet, depuis plusieurs années nous avions l'avantage de pouvoir faire enseigner notre langue maternelle dans les écoles de l'Etat, mais comme le Département de l'Education n'exerce aucun contrôle sur cette matière de l'enseignement primaire, nous profitions plus ou moins bien du privilège concédé par La Loi des Ecoles. Exception faite des couvents — où la langue française était passablement bien enseignée — dans un fort pourcentage de nos écoles, la part faite à l'enseignement du français était en rapport avec le zèle et le patriotisme de l'instituteur. Si un bon nombre de ces derniers se faisaient un honneur de remplir leurs devoirs de bon franco-canadien, un plus grand nombre les négligeaient lamentablement.

Nos chefs, toujours soucieux d'assurer la survivance du petit groupe franco-canadien solidement installé en cette province, déploraient la lacune, désiraient y remédier en organisant dans les écoles franco-canadiennes de la province des concours de français; mais vu la somme de travail de bureau qu'ils nécessiteraient, et de plus ne possédant pas le rouage indispensable pour en faire un succès pratique et durable, ils remettaient à plus tard leur mise en opé-

ration. Avec la permanence du Secrétariat et la nomination de nos Visiteurs d'école, ils crurent le moment favorable enfin arrivé, et organisèrent notre premier concours de français qui eut lieu le 20 juin 1925, et qui fut suivi du second, le 12 juin 1926.

L'organisation du Concours de 1925 se fit à la hâte et sans grandes préparations; cependant, grâce à la coopération de nos Chefs de région et de nos Cercles paroissiaux, les résultats dépassèrent de beaucoup nos espérances. Celui de 1926 fut beaucoup mieux sous tous rapports. L'expérience acquise l'année précédente facilita grandement notre tâche.

En 1926, les écoles furent divisées en deux catégories: "A" et "B". La première catégorie comprenait les écoles ayant plus de deux instituteurs et la seconde, les écoles n'ayant pas plus de deux instituteurs. Cette modification dans nos règlements fut faite à la suite d'observations que nous reçûmes d'instituteurs d'écoles rurales. On nous faisait remarquer que les conditions spéciales dont jouit la première catégorie d'écoles, ne permettaient pas aux écoles rurales de concourir sur un pied d'égalité. Ce qui était très juste. Nous croyons que l'adoption de cette mesure a rendu justice à tous et que nous devons maintenir cette division dans nos futurs concours.

Une autre importante et heureuse décision de l'Exécutif fut celle d'accorder trois différentes classes de diplômes, c'est-à-dire, avec grande distinction, distinction et succès, et ce dans chaque grade. Cette innovation est fort appréciée des parents, des élèves et des instituteurs. Elle stimule les enfants à l'étude, et le pourcentage des diplômes remportés par les élèves d'une école, donne une idée de la compétence de l'instituteur en cette matière de l'enseignement.

Chaque élève reçoit en même temps que son diplôme une carte de promotion au grade suivant, et il ne peut plus concourir dans le même grade l'année suivante.

Les examens ont été faits consciencieusement et sans fraude. Nous avons bien reçu quelques plaintes concernant certaines irrégularités commises plutôt

par ignorance des règles que par le désir d'aider les élèves. Dans l'ensemble, nous n'avons que des remerciements à adresser à tous ceux qui ont coopéré aux magnifiques résultats obtenus.

Dans plusieurs paroisses, les diplômes, médailles et autres prix remportés par les élèves, leur furent remis en présence des parents. Ces réunions étaient sous la présidence de M. le curé et de MM. les Commissaires. La généralisation de cette très louable coutume est fortement recommandée à toutes les paroisses. Les Cercles paroissiaux pourraient profiter de cette occasion pour faire mieux connaître les oeuvres de nos Associations.

Donnons le plus d'éclat possible à ces distributions de prix scolaires. C'est une excellente leçon de fierté nationale qui ne pourra que nous être profitable.

Nous voudrions pouvoir citer quelques-unes des nombreuses lettres d'appréciation que nous avons reçues des instituteurs, mais le temps nous manque. Nous nous bornerons à une seule qui les résume toutes.

Voici ce qu'une institutrice d'une école rurale nous écrivait en 1926. "Vous ne saurez jamais quels services vous m'avez rendus. C'est une transformation complète, et je vous assure que ce n'est pas une pénitence de prendre les enfants le samedi. C'est un triomphe pour la cause française."

Il est peut-être opportun de vous faire remarquer que les diplômés suivants de nos concours sont passés depuis par l'Ecole Normale où ils ont obtenu leur certificat officiel d'instituteur: Mlles Etiennette Collin, Laurianne Jacques, Germaine Pelletier, Lumina Cyr, Marie-Anna Dussault et M. Donat Baril. Trois d'entre eux ont bien voulu nous dire que leur diplôme de l'A. C.F.C. leur avait été très utile pour se placer.

Si nous devons taire les noms des correcteurs d'examens, rien ne nous empêche de dire publiquement notre reconnaissance pour l'immense travail qu'ils ont généreusement accepté pour assurer le succès de nos concours. Sans leur aide le résultat des examens n'aurait été connu que plusieurs mois après,

c'est pourquoi nous ne saurions trop leur exprimer notre gratitude pour leur grand dévouement.

Si en 1926, nous avons pu faire une si généreuse distribution de prix, nous le devons à la générosité et au patriotisme des bienfaiteurs suivants:

Mgr O.-E. Mathieu, Régina.
Mgr J.-H. Prud homme, Prince-Albert.
Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec
Le Premier Ministre de la province de Québec.
Mgr Z.-H. Marois, Régina.
Mgr J.-H. Brodeur, Prince-Albert.
Honorable P.-J. Cardin, Ottawa.
Honorable J.-E. Perreault, Québec.
Hon. Adélard Turgeon, Président du Conseil législatif, Québec.
L.-B. Cordeau, Président de la Commission des liqueurs, Québec.
Hon. C.-F. Delâge, Surintendant de l'Instruction Publique, Québec.
La Société St-Jean-Baptiste de Montréal.
Hon. W.-W. A. Turgeon, Régina.
Hon. Sénateur P.-L. Beique, Montréal.
Hon. Ernest Lapointe, Ministre de la Justice, Ottawa.
La Banque Canadienne Nationale.
Le Consul Général de France au Canada.
M. le Docteur J.-P. Desrosiers, Saskatoon.
M. le docteur J.-T. O. Saucier, Saskatoon.
M. le docteur Laurent Roy, Régina.
M. le docteur Marius Savoie, Régina.
M. l'avocat A. Doiron, Vonda.
M. l'avocat Arthur Marcotte, Ponteix.
M. Raymond Denis, Vonda.
Le Rév. Père Alphonse Jan, O.M.I., Prince-Albert.
M. J.-A. Mathieu, chef de région, Willow-Bunch.
M. A.-T. Breton, chef de région, Montmartre.
La Chambre de Commerce du District de Montréal.
L'Action Française, de Montréal.
Le Chef du Secrétariat de l'A.C.F.C.

A tous ces bienfaiteurs, l'Association offre ses plus sincères remerciements.

Voici maintenant quelques données sur les élèves et les écoles qui ont pris part à nos concours de 1925 et 1926.

En 1925, 69 écoles de l'Etat et 13 couvents prirent part, soit un total de 82.

Couvents: Académie St-Louis, Radville; Académie de Sion, Prince-Albert; Jésus-Marie, Gravelbourg; Notre-Dame d'Auvergne, Ponteix; Filles de la Croix, Laflèche; Sacré-Coeur, Montmartre; St-Raphael, Wolseley; St-Maurice de Bellegarde; Pensionnat du Sacré-Coeur, Prud'homme; St-Joseph, St-Louis; Les Religieuses de la Présentation, Duck Lake et Marcelin; Les Filles de la Croix, Willow-Bunch.

Ecoles: Montague Lake, Kermaria, Ormeaux, Bérubé, Gravelbourg, North-Battleford, Bonne Madone, St-Brieux, Vawn, Poirier, Dollard, Valroy, Mine Valley, Meyronne, St-Michel, Ness Jackfish Creek, Lavigne, Bolton, St-Thomas, Et-Edmond, High Region, Aussant, Piché, Pelletier, Lefort, Forget, St-Denis, Dinellé, Casavant, Montmartre, Sitkala, Miora Lae Lourdes, Maisonneuve, St-Charles, Montcalm, St-Alexis, St-Hippolyte, Edam, Dumas, La Marseillaise, St-Hubert, Lacadia, Shannon Lake, Ste-Anne, South Gate, Prince-Albert, St-Vital, Debden, Albertville, Emilebury, Vonda, St-Jean-Baptiste de la Salle, Ferland, Stobart, White Star, Choke Cherry, Marcelin, Buffer's Lake, Knapton, Vester, Gaudet, Ethier, Bellevue, Oxford, Hoey Domrémy, Lecoq.

Le nombre d'élèves participants se divisait comme suit:

Grade	Elèves
IV	432
V	238
VI	138
VII	57
VIII	98
IX	42
X	23
XI	33
Total	1061

Les élèves du grade VIII reçurent 46 diplômes et ceux du grade XI, 13 diplômes.

En plus de ces diplômes, nous avons remis 4 médailles offertes par le Lieutenant-Gouverneur de Québec ainsi que quelques médaillons offerts par Nosseigneurs Mathieu et Prud'homme et autres prix offerts par des particuliers.

CONCOURS DE 1926

Prirent part au concours de 1926 les couvents et écoles suivants:

Couvents: Académie St-Louis, Radville; Les Dames de Sion de Prince-Albert et de Saskatoon; Jardin de l'Enfance de Gravelbourg; Ste-Anne, Wauchope, Sacré-Coeur, Montmartre; St-Joseph, St-Louis; Notre-Dame du Sacré-Coeur de Prud'homme; Notre-Dame d'Auvergne, de Ponteix; Les Religieuses de la Présentation de Duck Lake et Marcelin; Jésus-Marie, de Gravelbourg; Les Filles de la Croix, de Willow-Bunch; St-Maurice de Bellegarde; Les Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, Battleford; St-Raphael, Wolseley; Pensionnat St-Joseph, Forget.

Ecoles: Prince-Albert, Mathieu, Stobart, St-Vital, St-Olivier, Sitkala, Bellegarde, Marcelin, Vesler, Gravelbourg, Poirier, Dollard, St-Alphonse, Lourdes, Meyronne, St-Louis de Langevin, Ste-Anne, North-Battleford, Vonda, St-Jean-Baptiste, Bellevue, St-Denis, Lacadia, Exeter, South Gate, Ste-Thérèse, Montcalm, White Star, Oatlands, St-Louis, Gaudet, Kermaria, Périgord, St-Thomas, St-Edmond, Valroy, Dinelle, St-Canisius, Forget, Bonne Madone, St-Brieux, Montmartre, Kaminka, Nadon, Ethier, Cantal, Belmont, St-Hippolyte Knapton, Lac Pelletier, Lavigne, Piché, Lefort, Buffer's Lake, Argonne, St-Jean-Baptiste de la Salle, Ness, St-Hubert, Notre-Dame Est, Bremmer, Ormeaux, Région, Casavant, Choke Cherry, Goyer, Comfort, La Marseillaise, Debden, Ferland, Albertville, Anchor, Domrémy, Lecoq, Hoey, Dumas, Oxford, Shannon Lake Carlton Siding, Jackfish Creek, Beauchamps, Gouverneur et Maisonneuve.

Soit 20 couvents et 85 écoles.



Tableau indiquant le nombre d'élèves de chaque grade des deux catégories d'écoles qui ont pris part au concours de français du 12 juin 1925.

Grades	Catégories "A"	"B"	Total
IV	222	324	546
V	155	185	340
VI	117	120	237
VII	47	35	82
VIII	63	21	82
IX	31	6	37
X	14	0	24
XI	24	0	24
Totaux	673	691	1364

N. B. — La catégorie "A" comprend les écoles ayant plus de deux instituteurs, et la catégorie "B" comprend les écoles n'ayant pas plus de deux instituteurs.

Tableau indiquant le nombre de diplômes accordés dans chaque catégorie d'écoles en juin 1926

Grade	Catégorie	Grande Distinction	Distinction	Succès	Total
XI	"A"	6	6	5	17
X	"A"	3	1	1	5
IX	"A"	5	5	8	18
IX	"B"	1	1	2	4
VIII	"A"	4	13	12	29
VIII	"B"	1	6	5	12
VII	"A"	14	17	9	40
VII	"B"	4	13	9	26
VI	"A"	25	36	33	94
VI	"B"	25	24	35	84
V	"A"	54	44	36	134
V	"B"	43	44	38	125
IV	"A"	59	82	53	194
IV	"B"	63	50	82	195
Totaux		307	342	328	977

N.-B. — En plus de ces 977 diplômes, nous avons fait la distribution de 11 médailles, 3 pièces en or de $10. chacune et 340 volumes, représentant une valeur approximative de $400.00

Ces quelques données me semblent suffisantes pour justifier l'appréciation flatteuse que je faisais aux premières lignes de ce rapport, en disant: Qu'une des plus heureuses et fructueuses initiatives de nos Associations nationales, est bien celle de l'organisation des concours annuels de français.

Le Chef du Secrétariat,

J.-E. MORRIER.

LA COLONISATION ET L'A. C. F. C.

PAR

M. l'abbé Geo. Bilodeau,

Missionnaire-colonisateur.

Messieurs,

Il me fallait être profondément convaincu de mon rôle de colonisateur pour entreprendre, uniquement en vue de cette conférence, le voyage de Régina, surtout dans un temps où le travail de la colonisation est des plus pressants. Il me fallait aussi apprécier hautement le travail de l'Association catholique franco-canadienne et faire reposer sur le travail des cercles beaucoup d'espérances. En effet, messieurs, c'est la vie intense de votre Association comme de celles de l'Alberta et du Manitoba qui nous fournit la réponse aux objections qui s'élèvent parfois de la vieille province contre la survivance française dans l'Ouest. Les voyages de Survivance et de Liaison ont contribué pour une grande part à faire disparaître ou au moins à atténuer l'effet de ces idées erronées et tout à fait dangereuses, mais c'est parce qu'il y avait ici un ferment entretenu par vos associations que ces voyages ont pu produire l'effet désiré. Là-bas le bruit de vos luttes, je devrais dire de nos luttes, puisque je suis maintenant des vôtres, quand le vent de l'Ouest le souffle jusque sur le Québec, n'a plus la tonalité funèbre des râles d'agonie, c'est un cri de souffrance mais un cri vainqueur, un cri de vie qui fait vibrer de fierté les cœurs québecois et leur rappelle que les énergies qu'ils surent déployer aux jours dangereux qui suivirent la conquête savent renaître lorsque les mêmes dangers reparaissent sur d'autres rivages.

Cependant si la lutte se circonscrit autour du même but, les circonstances ne sont par les mêmes que dans le Québec de jadis. La forte organisation paroissiale imaginée par Monseigneur de Laval constituait un bouclier puissant contre les attaques ennemies. Le petit peuple de 1760 était groupé et des traditions que n'avait pas encore entamées l'infiltration américaine le rendaient fort en lui donnant une vie exclusivement nationale. Ici vous êtes dispersés, par ilots, il est vrai, mais il arrive souvent que les ilots ne sont pas assez forts pour ne pas se laisser entamer et l'ennemi de naguère opère plus violemment encore sur ces provinces nouvelles où les contacts sont forcément plus fréquents. Tandis qu'autrefois les exigences de la vie les limitaient à un minimum, aujourd'hui l'on court à la fortune, ici comme ailleurs, et l'on a moins de temps pour laisser à la vie intérieure la liberté de produire ses effets. Ajoutez à cela les autres causes extérieures qui frappent le regard des moins observateurs et nous devrons convenir que pour assurer l'avenir, il faut la coopération de toutes les forces, de toutes nos influences sociales, pour injécter constamment à la race menacée le tonique qui doit l'immuniser contre l'infection étrangère.

Ce travail tant intérieur qu'extérieur vous l'accomplissez déjà. C'est à vous que les Canadiens-français de l'Ouest doivent d'être éveillés à leur idéal; j'ai observé bien des fois avec émotion ce souci de survivre jusque sous le plus humble toit du colon nouvellement arrivé, lui qui dans la province de Québec n'avait pas ces préoccupations; c'est à vous qu'est due l'existence de ces feuilles religieuses et patriotiques qui vont dans les foyers ranimer le parfum de la vie française et le feu qui menace de s'éteindre sous la pluie des cendres exotiques.

Pour compléter le travail qui vous incombe vous avez compris qu'il fallait pratiquer l'infusion continuelle d'un sang nouveau et c'est pourquoi les missionnaires-colonisateurs ont été chargés de canaliser vers vos provinces non pas le sang nécessaire à la vie et au développement de la province-mère, mais le sang

qui se perd, le sang qui va à l'étranger s'infecter, se stériliser, se dissoudre dans un trouble océan. Voilà d'une manière générale le rôle du missionnaire-colonisateur: "Fortifier les groupes dispersés des provinces-soeurs par l'apport d'un sang qui se perd à l'étranger." Il ressort de là que le missionnaire-colonisateur est de par son rôle un conservateur, un cultivateur et un fondateur. Il conserve dans la mesure de ses capacités à sa race les éléments qui se disperseraient; il dirige vers les groupes déjà constitués mais encore faibles ce qui lui est possible de diriger afin que ces groupes atteignent plus vite l'âge de la vérilité; enfin il ouvre des centres nouveaux où des groupements plus jeunes ajouteront à l'effort commun la part de leur énergie.

Pour atteindre ce triple but il doit connaître aussi parfaitement que possible la région que l'autorité lui a confiée, il doit compter sur la coopération de ceux qui plus que lui sont les conservateurs et les cultivateurs de la race parce qu'ils sont chargés de sa direction; il lui faut enfin un zèle à toute épreuve, un zèle qui ne craint ni la fatigue ni les déceptions. Plus la tâche confiée est grande plus il faut d'énergie, d'endurance, de travail et de persévérance. Quand on examine ce qu'il en a coûté aux pionniers de la race sur les rives du St-Laurent, quand d'autre part on assume pour soi la participation à ce rôle de fondateur, il faut conclure nécessairement à la nécessité de partager leurs travaux, leurs fatigues, leurs déceptions, en un mot leurs sacrifices. Il faut proportionner l'abnégation de soi à l'importance du rôle qu'on a à jouer. Il y a certaines positions stratégiques qui exigent un mépris complet de la vie, il y a aussi certaines circonstances qui font qu'un poste qui ordinairement exige un dévouement limité prend une importance souveraine et demande des sacrifices plus complets. Alors il y faut aller d'une abnégation absolue. Pour battre le fer il faut frapper dur sans égard pour le marteau; si le marteau s'effrite, on le remplace.

Le rôle du missionnaire-colonisateur ne consiste pas à garder le bureau; il ne doit y revenir que pour

expédier la correspondance et donner des entrevues qui s'accumulent les jours indiqués. En général, il est en campagne, donne des conférences, va voir les particuliers, détourne celui-ci de l'émigration aux Etats-Unis, encourage celui-là à partir pour les régions nouvelles ou commencées. Il juge lui-même des conditions dans lesquelles doit se faire le déplacement, prenant à la foi les intérêts de son colon et des régions à coloniser. Il lui faut un coup d'oeil sûr pour embrasser la situation de chacun et il lui faut aussi être avisé pour trouver la solution des problèmes qui se posent à chacune de ses nouvelles récrues. Il passe aux Etats-Unis pour disposer d'un élément dont le retour nous serait profitable, voyage d'une ville à l'autre ordinairement bien reçu; souvent obligé de répondre à des séries d'objections très ennuyeuses contre la colonisation, il doit expliquer les échecs, ménager les susceptibilités, crééer l'opinion, imaginer divers moyens d'atteindre le peuple, rédiger un article ou une entrevue, écrire des ballots de lettres qui la moitié du temps resteront sans réponse, et finalement avoir assez d'optimisme pour envisager sans trouble le peu de résultats qu'il obtient relativement au travail qu'il donne. Voilà l'étendue du travail du missionnaire-colonisateur, il doit l'embrasser dans son entier sous peine de ne pas présenter de résultats.

On comprend que pour suffire à la tâche il réclame de la coopération. Cette coopération jusqu'ici n'a certes pas fait défaut et il me plaît de remercier en mon nom et au nom de mes confrères ceux d'entre vous et les autres qui ne sont pas ici, qui, par dévouement, par un surcroit de labeur, s'imposent la charge de fournir des renseignements à nos demandes parfois importunes. Mais peut-être cette coopération, le fruit jusqu'ici de la bonne volonté, gagnerait à s'organiser. Les cercles de l'Association catholique franco-canadienne sont l'organisme tout trouvé pour cette organisation. Par la réunion des divers représentants d'une même localité il sera facile de posséder tous les renseignements nécessaires. Chacun apportera la connaissance qu'il a prise des terres à vendre, de la valeur de

ces terres, du prix auquel le propriétaire veut en disposer, des avantages et des inconvênients, de la distance de l'église, de la gare, de l'école, et la condition des bâtiments, des conditions de paiement. Quoi de plus facile ensuite d'avertir le missionnaire-colonisateur, ou tout au moins le sous-agent, l'assistant-missionnaire qui à son tour communiquera avec le missionnaire lui-même. Mais ce n'est pas tout, il y a d'autres charges dans la paroisse qui pourraient être exercées lucrativement par des compatriotes. Peut-être un forgeron vivrait-il convenablement dans la localité en question, un boulanger de même, un cordonnier, un menuisier, et que sais-je encore. Si le missionnaire en est averti il profitera de la première occasion pour envoyer quelqu'un qui comblera la lacune tout en fortifiant votre groupe. Voilà l'aide principale que le missionnaire-colonisateur attend du cercle de l'Association catholique franco-canadienne de la Saskatchewan. Remarquez cependant que la manière avec laquelle vous accorderez cette aide est d'une importance capitale.

Un exemple: "Monsieur l'abbé, il y a ici dans la paroisse de X une bonne demi-section. presque toute faite à $25. l'acre. Celui qui achètera cette propriété ne le regrettera jamais". Voilà un renseignement qui ne vaut absolument rien. Et cependant ce n'est pas ce que nous avons reçu de pire. Voici un autre spécimen: "Bonne demi-section dans la paroisse de X. Faite à moitié. Je ne sais pas le prix, mais je suis sûr que ce ne serait pas cher"; ou bien encore: "Il y a chez nous beaucoup de terres à vendre. Vous nous feriez plaisir de vous occuper de notre paroisse presque toute canadienne."

Il n'y a évidemment rien à faire avec des informations semblables. Il faut des détails et beaucoup de détails. Le colon en perspective est prudent et je ne l'en blâmerai pas; il n'aime pas à risquer trop. Pour lui le risque est déjà assez de quitter la paroisse qu'il n'a jamais quittée, pour s'en aller dans l'inconnu. Alors il lui faut des renseignements précis.

Il lui faut encore de réels avantages et sur ce point il faut se placer à son point de vue. C'est ainsi que

dans Québec les familles aiment à ne pas être placées trop loin de l'école ni de l'église. Or vous savez bien que dans la vieille province, une distance de trois milles de l'école est considérable, une distance de plus de six milles de l'église est encore considérable; c'est une chose dont on doit tenir compte nécessairement.

Il y a encore les prix. Dans l'Ouest on est habitué à jouer avec les milliers de dollars. Dans Québec on ne se paie pas encore ce luxe. Ainsi donc vous annoncez une vente de terre: trois quarts de section $20,000; $10,000 comptant, le reste $1,000 par an. Vous n'avez pas besoin de croire que le missionnaire va se mettre sur le chemin pour vous trouver un acheteur. Ce serait d'ailleurs du temps perdu. Les gens du Québec qui peuvent disposer d'une somme aussi considérable restent là-bas; ils ne viennent pas dans l'Ouest; ils peuvent vivre et même d'ordinaire établir leurs enfants dans la vieille province. D'ailleurs nous ne leur conseillons pas d'ordinaire d'acheter aussi grand au début, car ils n'ont pas l'expérience de la culture dans l'Ouest et s'exposent à des échecs dont le bruit nuit énormément à l'oeuvre de la colonisation en général. Ainsi il est très difficile d'entrer dans une paroisse et d'inviter les gens à venir ici quand deux ou trois des bons habitants y sont venus se ruiner. Or la chose est fréquente. Je sais bien que la faute n'en est pas au pays, mais il y a eu de l'imprudence, de l'extravagance et des malchances. Pour un marché comme celui dont je parle, il faut se fier sur la récolte du blé qui, vous le savez, fait défaut précisément l'année où l'on compte sur elle.

Donc si vous voulez avoir quelque chance de trouver des colons dans l'est, ayez des terres ni trop grandes ni trop dispendieuses. Les autres il vous sera sans doute plus facile de les vendre ici même à des compatriotes. Le cercle de l'Association catholique franco-canadienne pourra encore renseigner sur les terres à louer; mais là encore remarquez que des terres à louer sans roulant ce n'est pas très avantageux pour nos colons. Quand il faut qu'ils commencent à

se procurer un roulant, déjà le louage ne présente plus les avantages espérés.

Quand donc tous les renseignements utiles et nécessaires ont été recueillis, il faut les communiquer au missionnaire-colonisateur qui, lui, en accusera réception et se mettra sur la route pour trouver des acheteurs. Cependant le missionnaire-colonisateur a beau marcher jour et nuit, donner conférence sur conférences, visiter et écrire continuellement, le nombre de ceux qu'il atteint reste toujours minime. Que reste-il à faire? la réponse est très simple, il reste à faire de la publicité.

D'abord vous avez vos journaux de l'Ouest. Ici vous avez le "Patriote" que la plupart des Canadiens-français de la Saskatchewan reçoivent. Annoncez dans le "Patriote" pour ceux de la Saskatchewan qui ont besoin de terres, car il arrive parfois que les gens de l'Est qui se préparent à venir ici commencent par prendre un abonnement au "Patriote" ou bien à se tenir au courant des choses d'ici en lisant le "Patriote" du curé ou de quelque autre abonné.

Ce n'est pas tout, il faudrait annoncer dans les journaux de Québec. Le bureau des missionnaires-colonisateurs n'a aucun argent à disposer pour faire de l'annonce, et quand il s'en fait, c'est le missionnaire lui-même qui paie de ses propres deniers. Ne serait-il pas possible au cercle local de l'A. C. F. C., de se faire une petite caisse formée des contributions des intéressés pour l'annonce? Le salaire du missionnaire-colonisateur est de $600. par an. Il ne lui est pas facile ni très agréable d'en soustraire une bien grosse somme même en faveur d'une oeuvre à laquelle il se donne entièrement. Précisément nous sommes à organiser un journal entièrement voué à la colonisation. Ce journal devra se payer par l'annonce, nous n'avons pas d'autres ressources. Comme il devra traiter de la colonisation dans tout le Canada-français, les annonces semble-t-il, devraient être suffisantes pour subvenir aux frais d'impression: c'est-à-dire que les fermiers qui ont des terres à vendre devraient fournir assez d'annonces pour payer tout le journal. Les missionnaires-

colonisateurs s'engagent à fournir la copie. Naturellement ils demanderont là encore le concours de ceux d'ici, mais la rédaction sera leur oeuvre exclusive, à moins que des collaborateurs nous offrent leur gracieux concours.

Donc ce que nous pouvons attendre des cercles de votre Association, ce sont des renseignements précis et détaillés, des renseignements qui se renouvellent fréquemment. Vous comprenez qu'au bout d'un an et même moins la situation change. Les terres à vendre ont parfois été vendues, les prix ont pu évoluer, les conditions ne sont plus les mêmes. J'ai dans mon bureau des listes de terres qui remontent à 1923. Evidemment elles sont inutiles. Celles même que j'ai prises l'an dernier dans une course que je faisais à travers les centres français de Prince-Albert ne sont déjà plus bonnes, il faut donc les renouveler, et les cercles de l'A. C. F. C. peuvent facilement le faire, ce qui sauvera un temps précieux au missionnaire. De plus l'annonce que le vendeur voudra bien payer lui facilitera la vente de sa ferme et favorisera le recrutement des colons dont vous avez besoin. Il me semble que sur ce point j'ai été assez précis. Je ne voudrais pourtant pas passer à une autre partie de ma conférence sans souligner le travail qui se fait dans ce sens actuellement dans Prince-Albert. Sa Grandeur Monseigneur Prud'homme a pris lui-même l'initiative de faire exécuter aux cercles le programme que je viens d'exposer. Il faut le féliciter de ce travail qui ne pourra pas ne pas produire de fruits. Je suis persuadé que dans les autres diocèses de l'Ouest il y a aussi du travail dans ce sens, et c'est sur toutes ces initiatives que nous comptons pour faire produire à l'oeuvre de la colonisation des fruits de plus en plus nombreux.

Le programme me charge encore de traiter de l'aide que nous pouvons attendre des particuliers.

Les premiers dont j'ai à parler sont certainement les assistants-missionnaires-colonisateurs. S'il y a des particuliers qui doivent être au courant de la colonisation de leur région c'est bien les Assistants des missionnaires. C'est à eux qu'il revient de renseigner ce-

lui qui, là-bas, a comme mission spéciale la propagande. Ce sont eux qui se tiennent au courant des besoins des divers lieux, qui se tiendront en relation fréquente avec les cercles où les cercles seront actifs. Ils dresseront la liste des terres à vendre avec les conditions de paiement et tous les détails que j'exigeais plus haut. S'il y a une région neuve à visiter ils s'y rendront et feront un examen attentif, tant sur la valeur de la terre, sur les conditions de défrichement, la proximité du chemin de fer, que sur la situation légale de ces terres. Ainsi l'on saura si tel canton a été arpenté, s'il est actuellement ouvert à la colonisation, s'il convient d'y créer un groupement de Canadiens-français, etc.

Nous n'avons certes pas à nous plaindre de nos sous-agents; ils sont dévoués, d'autant plus que leur mission ne reçoit pas d'autre rémunération que leur passage graduit sur le chemin de fer. Toutefois comme il convient pour faire avancer une oeuvre d'y mettre l'intensité de l'action, le dévouement de nos assistants ira, je l'espère, plus loin que de répondre aux renseignements donnés en réponse aux lettres du missionnaire. Il préviendra la demande et mettra le missionnaire au courant de situations que ce dernier ne soupçonne pas parfois. C'est beaucoup exiger d'un prêtre qui accomplit cette mission par surcroît; je le comprends, mais il est fondateur lui aussi, et les oeuvres de fondation ne reposent que sur les surcroîts de travail et de sacrifices.

Vous me permettrez de passer maintenant aux curés. Ici je touche un point très délicat. Rien n'est vulnérable, dit-on, comme un curé. De fait il est en butte à tant de reproches immérités qu'il peut bien se mettre en défiance quand, dans une conférence, quelqu'un a l'audace de tracer une ligne de conduite. Ainsi dans notre Québec, nos curés ne méritent pas toujours les censures qu'on leur prodigue sous le rapport de la colonisation. Il y a des curés, et même des évêques, dit-on, je ne sais, qui s'opposent à la colonisation dans l'Ouest canadien. C'est un fait. Depuis que Tardivel, l'homme dont les intentions ont toujours été des plus droites et dont le travail sur certains points a été si

fructueux, depuis que Tardivel qui pendant assez longtemps a donné le mot d'ordre au point de vue national dans la province de Québec, depuis, dis-je, que Tardivel s'opposant aux desseins de Monseigneur Taché et de Sir Georges Etienne Cartier, s'est prononcé contre la colonisation de l'Ouest par les Canadiens-français, il est resté dans le clergé une défiance contre les missionnaires-colonisateurs qui se sont obstinés à voir dans la colonisation de l'Ouest par les Canadiens-français un bienfait tant pour la foi catholique que pour la race et le pays tout entier. Néanmoins, cette défiance diminue et nombreuses sont actuellement les paroisses qui s'ouvrent à la parole et à l'action du prêtre colonisateur. On peut même dire que d'une manière générale, ce n'est pas de ce côté que la colonisation rencontre des obstacles dans le Québec. Sur ce point les voyages de Liaison et de Survivance ont opéré un bien incalculable. Quand bien même le Bureau des missionnaires-colonisateurs n'aurait fait que provoquer ces voyages, la cause de la colonisation lui devrait beaucoup. Mais il a fait autre chose; il n'y a pour cela qu'à consulter les rapports.

Le curé de l'Ouest est incontestablement un des plus grands amis de la colonisation et mérite sur ce point un brevet de patriotisme.

Aussi comme le missionnaire compte sur lui! Il compte d'abord sur lui pour l'établissement de ceux qu'il lui envoie.. Nous savons bien que le curé s'intéresse à ceux qui arrivent, qu'il favorise leur établissement, prenant leur intérêt comme le sien propre, prenant leur intérêt, dis-je, non seulement au point de vue religieux et national, mais encore au point de vue des affaires. Ce n'est pas lui qui conseillera à un pauvre bougre de s'engloutir dans des dettes d'où il ne pourra jamais émerger. Au besoin il lui dira d'aller ailleurs. En faisant ses missions, s'il remarque qu'un fermier est perdu au milieu des Gentils, il sacrifiera au besoin l'affection spéciale qu'il porte à cette famille pour lui conseiller un autre endroit où la contamination protestante ou anglaise sera moins dangereuse. Il m'est arrivé un cas assez pénible au cours de l'hiver.

J'étais à Québec à la gare du Palais quand je remarquai une femme pauvrement vêtue avec un bon groupe d'enfants également couverts d'habits pauvres. Je m'approchai par curiosité. Elle me salua en souriant de loin comme on salue quelqu'un qui vient soulager une détresse. Après information, j'appris que cette famille avait quitté il y a quelques années St-Elzéar de Beauce avec cinq mille piastres pour se chercher un établissement dans l'Ouest. Elle avait été se fixer avec un parent quelconque à soixante milles du chemin de fer. Elle y demeura le temps de se ruiner, puis elle revenait dans Québec. Le père et l'ainé de la famille étaient demeurés dans la Saskatchewan espérant se raccrocher à quelque planche de salut. J'ai tâché de les atteindre par lettres, je n'ai pas eu de réponse. Cependant je suis en relation avec la femme et peut-être réussirai-je à les placer sur un "homestead". Il me semble que dans ce cas-là le prêtre de l'endroit aurait dû conseiller à cette famille de se rapprocher du chemin de fer, d'autant plus qu'à quarante milles au sud il y avait d'excellentes terres à vendre à un prix très raisonnable. Bien au contraire, quand la famille poussée par la faim et le dénuement annonça son départ, il les dissuada encore et pourtant la position n'était plus tenable. Vous me pardonnerez ce récit qui n'est pas l'histoire de tout le monde, mais une histoire triste dont on ne peut suivre la trame et le dénouement sans un peu d'indignation. L'endroit en question, qui sera dans quelques années un bon endroit pour l'agriculture n'est actuellement qu'un pays de chasse et de pêche, un pays où l'éloignement ne permet pas de faire de l'agriculture.

Si le curé s'occupe des colons qu'il recevra, il est bien certain que sa paroisse en recevra plusieurs si elle peut en recevoir plusieurs. En effet c'est un bon missionnaire-colonisateur qu'un colon satisfait.

Nous demandons encore au curé des renseignements, des listes de terres détaillées. Quelques-uns nous envoient sans demande ces listes, et c'est beau de leur part. D'autres nous les envoient sur demande et, à un degré inférieur cependant, c'est encore très beau. D'autres accusent réception de nos lettres, et c'est très

poli, mais ça ne nous avance guère. D'autres enfin ne reçoivent jamais nos lettres ou oublient de nous répondre, ce qui est bien douloureux pour le missionnaire. Sur vingt-cinq lettres adressées ensemble à la fin de novembre dernier, à des curés de la Saskatchewan, cinq seulement ont reçu mes lettres, car je n'ai reçu que cinq réponses. C'est à se décourager d'écrire. L'on ne sait plus à qui adresser ses protestations, au ministre des postes ou bien aux curés eux-mêmes. Quand un de ses paroissiens a une terre à vendre, pourquoi monsieur le curé ne suggérerait-il pas de faire un peu d'annonce? Le curé connait tant sa paroisse. Il sait bien aussi qu'un cordonnier ou tout autre "professionnel" réussirait chez lui. Avec de l'annonce il réussirait peut-être à former chez lui un petit village comme dans le Québec, un petit village où cheminent souvent de si délicieux potins. N'allez pas croire que cet argent sera inutilement employé, non il ira à l'annonce, et tout entier à l'annonce. Produira-t-il des fruits? ça je ne le sais pas. L'annonce, c'est une semence dans l'espace, parfois c'est une poignée de microbes, et les organismes ne manquent pas d'ordinaire pour se laisser contaminer. Quelqu'un me disait: "Quand les missionnaires-colonisateurs auront fait quelque chose pour moi et ma paroisse, je coopérerai". C'est très prudent, mais il est bien probable que les missionnaires-colonisateurs prendront du temps à faire quelque chose pour cette paroisse, car les colons qui peuvent s'acheter des terres on ne les trouve pas à foison. C'est l'annonce qui de ce côté, à mon avis, peut avoir le plus de résultats.

Maintenant il me reste à parler des vendeurs eux-mêmes et des patriotes qui se donnent à la cause. Il y va de leur intérêt de bien renseigner le missionnaire-colonisateur. Il y va aussi de l'intérêt d'être honnête. Aujourd'hui dans le commerce on a comme principe de satisfaire le client et de ne lui vendre que dans son intérêt. Appliquons donc ces mêmes principes, non pas peut-être au nom de l'intérêt particulier, mais au nom de la solidarité. Et si l'on s'aperçoit qu'un vendeur est en frais de faire un mauvais marché à un a-

cheteur, ayons donc la charité d'avertir l'acheteur. Ainsi on empêchera nombre de déconfitures et l'on fermera la bouche à nombre de missionnaires-décolonisateurs.

J'arrive à la fin de ma conférence. Toutefois avant de conclure, je ferai remarquer que la colonisation ne peut aujourd'hui se faire sur une aussi grande échelle dans les provinces de l'Ouest pour trois raisons et peût-être davantage.

La première c'est que les "homesteads" se font plus rares et à première vue sont moins avantageux; il y a du bois. Or le colon de l'est veut des homesteads, il veut des terres gratuites. Il ne veut pas ce qu'il y a de mieux, me direz-vous, mais nous ne pouvons pas le changer, ce qu'il veut, c'est des terres gratuites. Dans la Saskatchewan centrale, nous en trouvons un certain nombre, mais ces terres sont boisées. Il y a encore des cantons à ouvrir, des cantons pratiquement en prairie. J'ai su que des démarches avaient été faites pour ouvrir ces terres. Moi-même d'accord avec mon assistant monsieur l'abbé Arès, je me suis occupé de la chose. Je crois que lorsqu'il se fait du travail dans ce sens, le missionnaire-colonisateur devrait être averti afin qu'il ordonne son action dans le même sens, afin aussi qu'il donne son avis sur les possibilités immédiates de remplir ces régions de colons.

La deuxième raison de la lenteur de la colonisation, c'est qu'une autre partie s'ouvre actuellement et il y a beaucoup d'annonce, beaucoup de publicité en sa faveur, au moins cent fois autant que pour l'Ouest. Cette partie c'est l'Abitibi québecois et ontarien. En d'autres termes c'est l'Abitibi et surtout le nord-Ontario. Dans notre bureau il y a des missionnaires pour ces régions comme pour les vôtres et ce sont eux qui ont la plus grande part des colons. Plus de trois mille ont été l'an dernier dirigés par nous dans ces deux régions contre moins d'un mille dans tout l'Ouest. Plus exactement à peu près cinq cents dans la Saskatchewan, à peu près trois cents dans l'Alberta et près d'un cent dans le Manitoba. Dans ce nombre je n'inclus pas ceux qui sont venus par l'intermédiaire des agents du Canadien Pa-

cifique, bien que cultivés par nous—la chose est fréquente—ni ceux qui ont préféré attendre les excursions des moissonneurs pour venir à un prix plus réduit, avec l'intention de demeurer.

La troisième raison c'est que les Canadiens du Québec comme ceux des Etats-Unis et aussi peut-être comme ceux de l'Ouest n'ont pas comme autrefois l'endurance et l'esprit de sacrifice pour les difficultés qu'on rencontre en se déplaçant. Autrefois une belle perspective suffisait à nous faire accepter toute sorte de travaux; aujourd'hui on aime à être payé comptant. On est moins idéaliste. Le souffle saxon qui passe sur le monde et que nous respirons sans cesse a réussi, dit-on, à traverser la Manche. Rien de surprenant qu'il nous ait quelque peu modifiés. Il y a, à part cela, toutes les objections de détail propres à chacun. Il y a cette habitude prise de regarder vers les Etats-Unis chaque fois que la vie se fait un peu plus rude chez nous.

Cependant à mesure que nous aurons des "homesteads" où il nous sera permis de faire des groupements, il est bon de cultiver cette veine. Elle rapportera certainement beaucoup de recrues à ces provinces de l'Ouest, et il s'établira un courant qui transportera vers les terres plus avancées des colons nouveaux.

Maintenant, j'ai à vous remercier de votre attention, je vous prie de me pardonner ma franchise si parfois je n'ai pas touché avec un doigté suffisamment ouaté les petites plaies qui se rencontrent partout où il y a des humains.

Pour ma part je retournerai ces jours-ci à Montréal d'où je partirai sous peu pour vagabonder à travers la province. J'apporterai avec moi le meilleur des souvenirs et la plus heureuse des impressions. Et dans les heures de fatigue, quand je serai porté à me blaser ou à me décourager, pour remonter mon mécanisme moral je me rappellerai la vitalité de la race française dans la Saskatchewan et l'âme si vibrante d'une association qui sait conserver au foyer sa flamme et sa chaleur, à l'esprit français sa clarté, son idéalisme chrétien.

RAPPORT FINANCIER

DE LA

Commission des Commissaires d'Ecoles.

Monsieur le président,

Messieurs les délégués,

Depuis la dernière convention de 1925, votre Exécutif ne s'est réuni que deux fois, c'est-à-dire le 23 novembre 1926 et le 20 janvier 1927. Les deux réunions eurent lieu dans le bureau du Secrétariat à Prince-Albert. A la première réunion, assistaient, Monsieur le Président Raymond Denis, les Révérends Pères A.-F. Auclair, Visiteur des écoles, U. Langlois, O. M.I., rédacteur du "Patriote, M. Jules Casgrain de Prince-Albert et le Secrétaire-Trésorier. A la réunion du 20 janvier, 1927, assistaient M. le Président Raymond Denis, Vonda, les RR. PP. Auclair, Boileau et Langlois, M. Jules Casgrain et le Secrétaire-trésorier.

Les autres membres de l'Exécutif s'étaient excusés de ne pouvoir assister à ces réunions.

Le livre des minutes et les duplicata des reçus pour contributions reçues durant la convention de 1925 ont malheureusement été perdus par la personne qui en avait charge. Il s'ensuit que nous ne pouvons vous soumettre une liste complète des arrondissements scolaires qui sont en règle avec l'Association. Le montant des contributions ainsi perçues, et dont nous n'avons pu faire le partage, est de $156.00 et apparait dans les recettes du rapport financier ci-joint.

Depuis le 1er avril 1925 au 28 février 1927, 41 arrondissements scolaires nous ont fait remise de leur cotisation pour les années 1925 et 1926. Ces cotisations représentent un montant de $200.75, soit une moyenne de $4.90 par arrondissement. Quoique cette moyenne soit au-dessus de la cotisation annuel-

le prévue par la section 3 des Status Généraux de l'Association, nous sommes d'avis qu'il y aurait avantage à modifier cette section, de façon à la rendre semblable à la section 113 de LA LOI DES ECOLES. D'après la Loi des Ecoles, chaque commission scolaire est autorisée à faire une dépense d'au plus $2,00 par membre par année pour faire partie d'une Association de Commissaires, alors que nos status généraux ne réclament que $2.00 par Commission. Cette anomalie devrait disparaître et nous devrions exiger au moins autant que La Loi des Ecoles nous permet de réclamer. Ce serait en même temps le moyen d'augmenter nos recettes.

A la suite d'un examen minutieux de la liste complète des écoles sous le contrôle de l'Etat, nous relevons 177 arrondissements scolaires qui pourraient et devraient faire partie de notre Association, mais environ 40 pour cent s'abstiennent. Considérant que ces arrondissements jouissent des avantages que nous leur procurons, il est bien regrettable qu'ils ne participent pas d'une façon plus pratique au développement des activités de l'Association. Nous avons l'espoir qu'ils se joindront à nous au cours de l'année courante, et qu'ils nous apporteront ainsi leur appui moral et financier. Nous avons besoin de la coopération de tous pour réaliser nos ambitions et personne ne devrait négliger cet important devoir.

Les résolutions adoptées lors de la dernière convention, furent adressées au Ministre de l'Education, le 26 mars 1925, et M. le Ministre répondit le 31 en nous assurant que ces résolutions recevraient l'attention du gouvernement.

Le programme d'études et les manuels français recommandés par nos Associations, fut officiellement adopté en juillet 1925 et incorporé (pages 49 et 50) dans le PROGRAMME OF STUDY FOR PUBLIC SCHOOLS quelques semaines plus tard. Chose inconcevable, il se trouve encore des instituteurs et des commissions scolaires qui ne connaissent pas l'existence de ce programme, malgré la publicité qu'on lui ait faite dans les colonnes du "Patriote".

Nous avons également réussi à faire mettre le français comme sujet facultatif aux examens du grade VIII en mai 1926. Nous espérons que le plus grand nombre de nos élèves sauront profiter de cet avantage que nous avons pu leur procurer. Il est désirable, et nous recommandons aux instituteurs de bien vouloir encourager leurs élèves à prendre ce sujet aux examens du grade VIII. Il faut démontrer au Département de l'Education que nous n'avons pas réclamé inutilement l'introduction du français à cet examen.

Nous avons actuellement sur nos régistres 142 institutrices et instituteurs bilingues laïques, qui enseignent dans les écoles de la province. Les institutrices sont au nombre de 106, dont huit ont des certificats de première classe, cinquante-cinq des certificats de deuxième classe, et quarante-trois des certificats de troisième classe. Les instituteurs sont au nombre de trente-six seulement, dont sept de première classe, vingt-cinq de deuxième classe, et quatre de troisième classe. Nous ne sommes pas en mesure de dire le nombre exact d institutrices religieuses, mais leur nombre n'est pas inférieur à soixante-cinq. Exception faite de quelques unités, tous ces instituteurs bilingues donnent satisfaction. Nous constatons néanmoins que les changements sont très nombreux. Nous ne saurions en préciser les raisons mais il est certain que la question du logement est l'un des facteurs importants, c'est pourquoi nous recommandons aux arrondissements scolaires dont la situation financière est bonne, de construire un logement convenable près de l'école. Cette pratique, lorsqu'elle sera plus générale, contribuera dans une large mesure à restreindre cette migration périodique de nos instituteurs.

En plus des conseils et renseignements fournis aux commissions scolaires et aux commissaires, le Secrétariat s'efforce de leur aider de diverses manières. La plus importante est de maintenir au point la liste des écoles et des instituteurs disponibles, que nous adressons aux intéressés. Nous croyons que ce système est plus satisfaisant que de faire nous-mêmes le

choix, soit de l'école ou de l'instituteur. Nous le faisons cependant lorsque nous recevons toutes les instructions nécessaires à cet effet. Nous ne croyons pas faire d'exagérations en affirmant que nous avons ainsi aidé une centaine d'écoles au cours des deux dernières années. Plusieurs instituteurs ont bien voulu nous remercier des services que nous leur avions rendus, et nous ont remboursés les frais de messages téléphoniques encourus pour eux. D'autre part, il arrive malheureusement très souvent que les commissions scolaires aussi bien que les instituteurs négligent d'avertir le Secrétariat, dès qu'ils ont conclu un engagement. Ces négligences sont une source d'ennuis déplorables. Ils obligent à un échange de lettres et paralysent le bon fonctionnement du service. Mettez donc chers amis autant d'empressement à nous répondre, que nous en mettons à vous fournir les renseignements que vous nous demandez.

Grâce à une entente survenue entre nos évêques, les rapports des Visiteurs d'écoles sont maintenant uniformes et très satisfaisants. Les données qu'ils nous fournissent, sont des plus précieuses, et nous aident à compléter nos dossiers. En autant que possible, dès leur réception, nous adressons aux commissaires les observations qu'ils font naître. Le Visiteur Général vous dira dans quelques instants le bien que nous sommes en droit d'attendre de leur précieux travail.

Nous passons également sous silence nos remarques sur les Concours de français puisque j'aurai à lire un peu plus tard le rapport spécial que nous avons préparé sur cette question.

Il ne nous reste plus qu'à vous présenter un rapport financier couvrant la période écoulée depuis la dernière convention jusqu'au 28 février 1927.

Liste des montants reçus des différents arrondissements scolaires depuis la convention de 1925 *jusqu'au* 28 *février* 1927

No.	Nom de l'arrondissement	Montant reçu
14	St-Louis de Langevin	$16.00
2119	St-Hippolyte	6.00
18	Vonda	2.00
884	St-Edmond	5.00
2943	Ormeaux	2.00
3051	Bérubé	2.00
3316	Comfort	2.00
4661	Lévis	6.00
3409	Ferland	5.00
166	St-Denis	2.00
2412	Lefort	6.00
4522	St-Alexis	4.00
2580	St-Jean-Baptiste de la Salle	12.00
1463	St-Brieux	2.10
1658	Marcelin	4.15
3092	Vawn	6.00
4585	Verchères	2.00
4284	St-Albert	6.00
2826	Bolton	4.00
1618	Upper Wakefield	6.00
1834	Ethier	4.00
23	Sitkala	12.00
1409	Montague Lake	4.00
1586	Montmartre	4.00
4582	Maisonneuve	4.00
3184	Vallée Ste-Claire	6.00
8	Stobart	10.00
3327	La Marseillaise	4.25
1000	Valroy	6.00
2652	Pelletier	6.25
1546	Ste-Marthe	2.00
3324	Val Marie	2.00
865	St-Thomas	4 00
3768	Dollard	2.00

12	St-Olivier	2.00
10	Meyronne	8.00
2770	St-Hubert	4.00
2693	Ness	6.00
3420	Albertville	2.00
4141	Beauchamp	2.00
4099	Jack Fish Creek	6 00
	Total	$200.75

RECETTES

En caisse le 1er mars 1925:

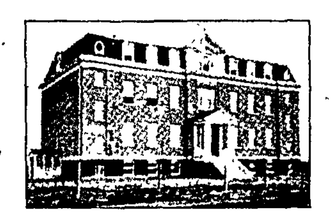
Billet de l'Association Interprovinciale	$180.00
Argent	7.45
Contributions perçues durant la convention 1925	156.00
Contributions reçues depuis la Convention de 1925 au 28 février 1927	200.75
Intérêts de la banque	5.18
Remboursement par la Bonne Presse Ltée	3.08
Total	$552.46

DEPENSES

Papeterie et impressions	$ 85.93
Timbres	3.50
Dons. Concours scolaires	10.00
Annonces Re-Instituteurs à Montréal et Ottawa	14.13
Echange sur chèques	4.85
Divers	2.10
Don à l'A.C.F.C. (Billet Interprovincial compris)	360.00
Télégrammes et messages téléphoniques	8.60
Total	$489.11

Total des recettes	$552.46
Total des dépenses	$489.11
	$ 63.35

J.-E. MORRIER,
sec.-trésorier.



COUVENT ST-JOSEPH

Forget, Sask.

MAISON PROVINCIALE ET NOVICIAT DES SOEURS DE N.-D. DE LA CROIX

Pensionnat bilingue. Cours complet d'enseignement primaire et supérieur. Attention spéciale est donnée au français, à la couture et à la musique.



PENSIONNAT DE

NOTRE-DAME D'AUVERGNE

Ponteix, Sask.

Instruction primaire et supérieure préparant les jeunes filles franco-canadiennes au rôle qu'elles doivent remplir dans la société.

Français, anglais, travaux manuels, musique, peinture, instruction religieuse reçoivent une attention spéciale.

LES RÉVÉRENDES SOEURS

DE LA

PRÉSENTATION DE MARIE

dirigent en Saskatchewan deux institutions que nous recommandons à nos compatriotes:

LE PENSIONNNAT DE

DUCK LAKE,

ET LE

PENSIONNAT DE

MARCELIN.

Ces deux institutions occupent des sites agréables et des plus salubres. Elles réunissent toutes les conditions nécessaires au développement physique, intellectuel et moral des élèves.

Le système d'enseignement est parfaitement bilingue. Les Hautes études faisant suite au 8e Grade ont pour but spécial la formation des jeunes filles pour la carrière d'institutrice dans cette province.

LUCIEN TOURIGNY, B.A., L.L.B.,

AVOCAT, NOTAIRE ET PROCUREUR,

Shaunavon, Saskatchewan.

ADRIEN DOIRON, B. A.,

AVOCAT, PROCUREUR ET NOTAIRE,

Vonda, Saskatchewan.

J.-B. CREPEAU,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Gravelbourg, Saskatchewan.

H.-J. COUTU, B. A.,

AVOCAT ET NOTAIRE,

Gravelbourg, Saskatchewan.

La Sauvegarde

La seule Compagnie d'assurance-vie qui soit Canadienne-française.

---

25 ANNEES D'EXISTENCE.

RAYMOND DENIS.

Agent général pour l'Ouest.

BUREAU PROVINCIAL: VONDA, SASK.

L'Indépendance politique d'une race est insuffisante si elle n'est pas complétée par son indépendance économique et financière.

Il ne nous sert à rien d'avoir des Conventions et d'affirmer notre patriotisme si nous donnons nos affaires et notre argent à des Compagnies étrangères.

Assurons nous donc dans LA SAUVEGARDE, la seule Compagnie d'assurance-vie qui soit canadienne-française.

Ses taux sont les mêmes que ceux de n'importe quelle autre Compagnie. Ses polices sont parmi les plus libérales de toutes celles qui existent. Elle donne à ses assurés une sécurité absolue. Elle assure les hommes, les femmes aussi bien que les enfants. L'argent ainsi placé non seulement nous protège nous et notre famille, mais encore sert au développement de l'influence de la Race au lieu de la combattre.

Adressez-vous pour informations à M. RAYMOND DENIS, agent général, que tous les habitués de nos Conventions connaissent bien.

LE PATRIOTE
DE L'OUEST

Seul journal français de la Saskatchewan.

Organe des catholiques de langue française du Nord-Ouest.

Fidèle à sa devise
NOTRE FOI — NOTRE LANGUE,
il consacre depuis quinze ans toutes ses énergies aux causes nationales.

Sachons comprendre les sacrifices quotidiens que s'imposent ses directeurs et seconder leurs efforts